

Université de Montréal

**Les femmes âgées en situation d'itinérance et les
trajectoires de désinsertion : y a-t-il des marges de
manœuvre?**

Par Marilou Vinet-Saint-Pierre

École de travail social
Faculté des Arts et des Sciences

Mémoire présenté
en vue de l'obtention du grade de maîtrise
en travail social

Août, 2018

© Marilou Vinet-Saint-Pierre, 2018

Résumé

L'itinérance chez les femmes âgées est un phénomène relativement peu connu, alors que depuis quelques années, on dénote une augmentation de la fréquentation de cette population dans les ressources pour femmes en difficulté et/ou en situation d'itinérance (Conseil des Montréalaises, 2017; CSF, 2012). Ce mémoire cherche à mieux comprendre, par une démarche qualitative, ce qui peut amener les femmes âgées à vivre une situation d'itinérance, en tenant compte de l'influence des facteurs structurels dans l'accélération de leur désinsertion sociale et dans les marges de manœuvre dont elles disposent pour agir sur leur trajectoire. Les données de ce mémoire sont issues de la recherche *Rendre visible l'itinérance au féminin* (Bellot et al., 2015-2017), visant à mieux comprendre les réalités de l'itinérance au féminin. Dans le cadre de cette recherche interrégionale, de nombreuses entrevues ont été réalisées avec des femmes aux histoires et profils variés. De ce corpus, neuf entrevues de type récit de vie auprès de femmes âgées ayant vécu une situation d'itinérance à partir de l'âge de 50 ans ont été sélectionnées et analysées, en s'appuyant sur la théorie de la désinsertion sociale et sur l'intersectionnalité. Les résultats de ce mémoire démontrent que les femmes âgées vivant une situation d'itinérance font face à des difficultés de logement, de pauvreté, d'isolement social, de violence ainsi qu'à un manque d'adéquation entre leurs besoins et les services et politiques sociales existants. À l'intérieur de ce « décor structurel », les trajectoires sont multiples et variées, déclenchées par divers événements. Souvent avec des marges de manœuvre réduites, les femmes continuent toutefois d'agir et de mettre en place de multiples stratégies pour assurer leur survie et maintenir des conditions de vie acceptables. Les résultats de ce mémoire reflètent la responsabilité étatique dans la mise en place de mesures sociales et politiques adéquates pour répondre aux besoins multiples des femmes âgées en situation d'itinérance, besoins qui ne sont pas comblés dans le respect de leur dignité, étant donné que cette réalité demeure invisible.

Mots-clés : itinérance, femme, vieillissement, trajectoire, désinsertion sociale, intersectionnalité.

Abstract

Homelessness among older women is a relatively unknown phenomenon, despite the fact that an increased attendance of this population in resources for homeless women and/or in difficulty has been witnessed (Conseil des Montréalaises, 2017, CSF, 2012). The qualitative approach of this thesis seeks to better understand what can lead elderly women to experience a situation of homelessness, taking into account the influence of structural factors in accelerating their social exclusion and the room for maneuver they have to act on their trajectory. The data used in this thesis comes from the research *Rendre visible l'itinérance au féminin* (Bellot et al., 2015-2017), which aims to better understand the realities of homeless women. As part of this inter-regional research, several interviews were conducted with women of various backgrounds and profiles. From this body of knowledge, nine life-story interviews with elderly women who experienced homelessness from the age of 50 were selected and analyzed, based on the theory of social exclusion and on intersectionality. The results of this analysis show that older women experiencing homelessness face challenges with housing, poverty, social isolation, violence, and a lack of adequacy between their needs and existing services and social policies. Within this "structural background", the trajectories are multiple and diverse, triggered by various events. However, even with limited room for maneuver, women continue to act and apply many strategies to ensure their survival and to maintain acceptable living conditions. The results of this thesis reflect the state responsibility to put in place appropriate social and political measures that meet the multiple needs of older homeless women – needs which are not currently fulfilled in ways conducive to the preservation of their dignity, given that this reality remains to this day largely invisible.

Keywords : homelessness, woman, aging, trajectory, social exclusion, intersectionality.

Table des matières

Résumé.....	i
Abstract.....	ii
Table des matières.....	iii
Liste des sigles et des abréviations	vi
Remerciements.....	viii
Introduction.....	1
CHAPITRE 1 – PROBLÉMATIQUE	5
1.1. Femmes âgées en situation d’itinérance : intersection de trois conditions d’oppression.....	5
1.1.1. L’itinérance	5
1.1.2. La condition féminine.....	7
1.1.3. Le vieillissement	7
1.2. L’itinérance chez les aînées : bien plus que des exceptions	9
1.3. Les causes structurelles de l’itinérance des femmes âgées.....	11
1.3.1. La pauvreté : indissociable de l’itinérance.....	12
1.3.2. Un logement abordable, sécuritaire et salubre : accès difficile	14
1.3.3. La violence : un facteur récurrent	15
1.3.4. L’isolement social : un accélérateur	16
1.3.5. Les politiques sociales : inadéquation et insuffisance	18
1.3.6. Éléments de synthèse	19
1.4. Les causes individuelles de l’itinérance des femmes âgées.....	20
1.4.1. Éléments de synthèse	21
CHAPITRE 2 – CADRES THÉORIQUE ET D’ANALYSE.....	23
2.1. Cadre théorique : trajectoires d’exclusion sociale	23
2.1.1. La désaffiliation sociale selon Castel (1994).....	23
2.1.2. La disqualification sociale selon Paugam (1991)	25
2.1.3. La désinsertion sociale selon De Gaulejac et Léonetti (1994).....	27

2.1.4. Les agirs des femmes en situation d'itinérance	31
2.1.5. Éléments de synthèse	34
2.2. Le cadre d'analyse : l'intersectionnalité	35
2.2.1. L'historique: une réalité avant d'avoir un nom.....	36
2.2.2. Une définition complexe : allier théorie et pratique	38
2.2.3. Pertinence de l'intersectionnalité	40
2.3. Objectifs de recherche.....	41
2.3.1. Pertinence sociale et scientifique	42
CHAPITRE 3 : LA MÉTHODOLOGIE.....	44
3.1. Approche qualitative	44
3.2. Population et échantillon.....	45
3.3. Méthode de collecte des données.....	46
3.4. Méthodes d'analyse	48
3.4.1. Les trajectoires de désinsertion.....	49
3.4.2. Les conditions structurelles.....	52
3.4.3. Les agirs des femmes	52
3.5. Enjeux éthiques	53
3.6. Les limites de la recherche.....	54
3.7. Éléments de synthèse	57
CHAPITRE 4 : L'ANALYSE	58
4.1. Les conditions structurelles : un décor contraignant.....	58
4.1.1. La sphère économique : des revenus limités et des loyers élevés.....	58
4.1.2. La sphère relationnelle : seule face aux multiples obstacles.....	61
4.1.3. La sphère sociale : des mesures sociales inadéquates.....	63
4.1.4. La sphère symbolique : l'importance de la dignité.....	65
4.1.5. Éléments de synthèse	67
4.2. Les trajectoires de désinsertion : trois figures.....	67
Figure A : Quand un engrenage de difficultés fait décrocher.....	68
Figure B : Quand le point d'ancrage disparaît	79
Figure C : Quand des blocages structurels s'accumulent	88

4.2.1. La trajectoire de Bernadette	95
4.4.2. Éléments de synthèse	98
4.3. Les stratégies de mise en action : agir pour survivre	98
4.2.1. Entre installation, impuissance et fatalisme	99
4.2.2. Entre résistance, adaptation et appropriation	102
4.2.3. Éléments de synthèse	105
CONCLUSION.....	106
Conditions structurelles : oppressions multiples et discriminations	108
Trajectoires de désinsertion sociale : une application difficile de l’intersectionnalité	113
Marges de manœuvre : agir pour la dignité	115
Des changements à apporter	116
Références.....	119
ANNEXE 1 : CERTIFICAT D’ÉTHIQUE	i
ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT	ii
ANNEXE 3 : GRILLE D’ENTREVUE	v
ANNEXE 4 : AFFICHE DE RECRUTEMENT	vi
ANNEXE 5 : EXEMPLE SIMPLIFIÉ D’ANALYSE BASÉ SUR LA TRAJECTOIRE DE LOUISE.....	vii

Liste des sigles et des abréviations

CR : Comité de reconnaissance

CSF : Conseil du statut de la femme

DEP : Diplôme d'études professionnelles

DPJ : Direction de la protection de la jeunesse

FRAPRU : Front d'action populaire en réaménagement urbain

FRQSC : Fonds de recherche du Québec - Société et Culture

MSSS : Ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec

SAAQ : Société de l'assurance automobile du Québec

SHQ : Société d'habitation du Québec

RAPSIM : Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal

RSIQ : Réseau Solidarité Itinérance Québec

*Aux femmes du Comité de reconnaissance,
Parce que la force, la justesse et la pertinence de votre combat doivent sortir de l'ombre.*

*« Et quand le bateau a pris l'eau
J'ai ramé
J'ai caché les trous avec mes os
avec mon cœur
Et avant d'y laisser ma peau
J'ai sauté »
- Extrait de « Tabarka », par Queen Ka*

Remerciements

Mes premiers remerciements vont sans contredit à toutes les femmes rencontrées dans le cadre de ce mémoire, vous qui avez accepté de vous dévoiler, de revivre certaines souffrances, de partager certains espoirs et d’oser garder des parties de vos récits, pour vous. Comme plusieurs d’entre vous l’avez mentionné, vous avez participé à cette recherche par solidarité pour toutes celles qui ont vécu, qui vivent ou qui vivront une situation d’itinérance, pour que les choses soient connues et dénoncées. Votre courage est noble. Merci pour les leçons d’humanité.

Aux chères femmes du comité de reconnaissance, des co-chercheuses hors pair, vous qui m’avez permis de développer une compréhension fine et sensible des réalités de l’itinérance au féminin. Merci pour votre énorme générosité de cœur et d’esprit, pour votre courage, pour votre bienveillance envers vous-mêmes et les autres. Votre force intérieure inspire et bouleverse, en plus d’être une richesse incroyable pour faire changer les choses. Puisse ce mémoire transmettre un minimum de votre fougue, de votre colère, de votre résilience et de la beauté de vos combats. Je vous en suis extrêmement reconnaissante. Merci Cylvie, Lyly, Chantal, Annie, Vivianne, Thérèse, Francine H, Ninon, Theresa, Francine C, Émilie, Marjolaine et toutes celles qui y ont pris part à un moment ou un autre.

À Julie, ma partenaire idéale d’assistante de recherche avec qui je me suis dépassée. Ta sensibilité, ta générosité, ton enthousiasme ont accompagné nos longues, mais toujours agréables, surprenantes, efficaces et inspirantes heures de travail. Comme on se l’est dit souvent, t’es *hot* !

À mes collègues et ami.es de travail social, vous qui avez maintes fois permis de questionner, critiquer, encourager, se solidariser, ventiler, avec tellement de respect, de cœur et de *care*. Ce fut un beau cadeau inspirant de vous croiser sur mon chemin. Un merci précieux à Laurence L.

À mes collègues de bureau, pour la simplicité du « vivre-ensemble » académique, la générosité des conseils. Merci spécialement à Léo, mon complice du 7^e étage, sans qui mes années de maîtrise (et de bac) n’auraient certainement pas été aussi stimulantes.

À l’équipe de Cirque Hors Piste, qui m’avez permis de vivre une expérience professionnelle et personnelle déterminante en parallèle avec la rédaction de ce mémoire. Merci pour votre

énergie, votre émerveillement, votre dévouement, vos ressentis partagés. Ces rencontres sont marquantes.

À mes cher.es et si important.es ami.es, vous qui m’avez encouragée, divertie, qui vous êtes réjoui.es avec moi, qui vous êtes informé.es d’où j’en étais, qui avez porté un intérêt sincère à ce que je faisais. Merci spécial à Marilyn, Adèle, Antoine et Laurence B. Merci à Jean-Mi, pour ce parcours durant lequel tu as été déterminant. Merci pour ta patience et ton écoute et surtout, de n’avoir jamais cessé de croire en mes capacités. Tu as été un allié précieux.

À mes parents, vous qui ne vous êtes jamais tanné.es de m’entendre parler de mes concepts, de mon processus, de mes découvertes, de mes lectures, avec souvent beaucoup trop de détails, qui vous êtes émerveillé.es de me voir si épanouie, qui m’avez reflété mes forces pour arriver à venir à bout de ce projet en gardant le plaisir d’y travailler jusqu’à la toute fin.

À Céline Bellot, ma directrice de recherche, qui m’a fait tellement confiance, du début à la fin, qui m’a permis de me surpasser dans la construction de mes réflexions, en croyant à mes capacités et en m’envoyant dans des avenues que je n’aurais pas imaginées. Ce sont de beaux apprentissages que je porte en moi. Merci pour la belle opportunité d’embarquer dans un train déjà en marche, porté par une équipe de chercheur.es sensibles et rigoureux.ses.

À Jacinthe Rivard, ma co-directrice et collègue de recherche, pour tes judicieux conseils, pour tes questions qui m’ont faite si souvent et pertinemment réfléchir, pour ta confiance, pour les libertés que tu m’as laissées, pour ces moments de complicité, pour cet accompagnement des deux dernières années où tu m’as permis d’évoluer et de me construire, en tant que personne avant tout. Merci pour ces nombreux « tours sur soi ».

À tous les artistes qui, à travers leur musique, ont favorisé ma concentration, ma motivation et mon inspiration. Un merci tout spécial à Queen Ka, qui a accepté avec enthousiasme et générosité de me prêter la beauté de ses textes pour ma dédicace et ainsi donner le ton à ce mémoire.

Et enfin, au Fonds de recherche du Québec en société et culture et au Conseil de recherche en sciences humaines du Canada, pour la subvention de ce projet de mémoire, me permettant de garder un équilibre dans ma vie et de m’y consacrer avec énergie et motivation.

Introduction

« Le fait que l'itinérance féminine soit invisible justifie-t-il le fait qu'il n'y ait pas de financement? Est-ce qu'il faut se faire pousser la barbe puis tirer des chariots pour qu'on prenne conscience que c'est une réalité? On est quand même la deuxième partie de l'humanité » (Portes, cité dans Bélair-Cirino, 2018).

Ce sont les propos de Florence Portes, directrice des services destinés aux femmes à la Mission Old Brewery, une ressource pour personnes en situation d'itinérance. Elle dénonce clairement l'iniquité du financement étatique entre les refuges pour hommes et ceux pour femmes. Il est maintenant admis que l'itinérance a plusieurs visages et qu'elle se diversifie (MSSS, 2014). Parmi cette diversification, les réalités des femmes demeurent peu connues, bien qu'elles soient de plus en plus nombreuses à vivre l'itinérance (Conseil des Montréalaises, 2017). Le manque de connaissances s'explique notamment parce que l'itinérance au féminin se vit dans une certaine invisibilité : les femmes mettent de l'avant diverses stratégies pour éviter de se retrouver directement dans la rue (Bellot et Rivard, 2017; Gélineau, Brisseau et Seck, 2008). Dans l'optique de mieux cerner les contours et les réalités de l'itinérance au féminin, un certain nombre de recherches se sont penchées dans les deux dernières années sur cette problématique. Leurs résultats invitent à repenser la définition de l'itinérance et de construire une compréhension basée sur les réalités propres aux femmes (Bellot et Rivard, 2017; Conseil des Montréalaises, 2017; Rheault, 2016).

En plus de ces « nouvelles » réalités féminines, les personnes âgées sont de plus en plus nombreuses à vivre une situation d'itinérance, certaines pour la première fois, alors que d'autres vieillissent dans la rue. Avec le vieillissement de la population, on estime que le nombre de personnes âgées en situation d'itinérance risque de s'accroître durant les prochaines années (Gaetz, Richter, Redman et Dej, 2016). Quelques études soulèvent des enjeux spécifiques à cette population, comme le vieillissement précoce associé aux conditions de vie de la rue. Or, les ressources et les programmes ne sont actuellement pas conçus pour répondre adéquatement à ce nouveau visage de l'itinérance (Burns, Grenier, Lavoie, Rothwell et Sussman, 2012).

Ces réalités propres aux femmes et aux personnes âgées m'ont donc amenée à vouloir en savoir plus sur les réalités des aînées en situation d'itinérance : qui sont-elles; comment en

arrivent-elles là; comment agissent-elles pour assurer leur survie; et surtout, comment les ressources dans notre société répondent-elles à ces nouvelles réalités qui, somme toute, mettent en jeu la dignité ainsi que les droits humains et sociaux?

D'entrée de jeu, il importe de mentionner que ce mémoire s'inscrit dans une recherche plus large, financée par le FRQSC et dirigée par Céline Bellot, s'intitulant *Rendre visible l'itinérance au féminin* (2015-2017). Il s'agit d'une action concertée interrégionale s'échelonnant sur une durée de deux ans ayant pour but de mieux comprendre l'itinérance au féminin. La recherche vise à mieux saisir l'invisibilisation de ces femmes, les droits fondamentaux brimés lors d'une situation d'itinérance et les façons dont elles agissent lorsque leurs droits sont violés. De plus, l'étude approfondit la question des ressources pour femmes en situation d'itinérance, en réfléchissant à leur adéquation avec les besoins. Au cœur de cette recherche, un comité de reconnaissance (CR) a été mis sur pied, formé d'une vingtaine de femmes ayant vécu ou vivant toujours une situation d'itinérance, appelées « co-chercheuses ». Occupant un rôle de « comité aviseur », le comité de reconnaissance a permis d'orienter l'équipe de recherche, autant par la création des outils de collecte des données, par le partage des vécus individuels et collectifs, par la vision critique des co-chercheuses et par la mobilisation des connaissances pour assurer la diffusion des résultats.

Outre le manque de connaissances sur le sujet, mon intérêt personnel à aborder cette question de recherche découle, entre autres, d'un stage de plusieurs mois en intervention auprès des personnes de 55 ans et plus en situation d'itinérance et/ou de grande précarité. Les nombreux blocages dans l'offre de services pour améliorer ses conditions de vie me sont rapidement apparus consternants : comment une personne à bout de souffle peut-elle avoir l'énergie et la persévérance pour faire face aux nombreux défis et obstacles dans l'accès à un revenu décent, à un logement sécuritaire, à des soins de santé physique et mentale adéquats et à un réseau social soutenant? L'intérêt d'en connaître plus sur ces blocages a évolué et s'est adapté aux objectifs et à la démarche de la recherche *Rendre visible l'itinérance au féminin*, pour laquelle j'ai eu la chance d'être assistante de recherche. Ainsi, mon mémoire s'inscrit dans les objectifs, les orientations et les méthodes de collecte des données de cette recherche, qui sont en cohérence avec mes valeurs et mes questionnements. L'analyse de ce mémoire s'est d'ailleurs faite à partir d'entrevues déjà réalisées par l'équipe de chercheur.es associé.es à cette recherche.

Très peu de recherches se sont penchées sur cette réalité spécifique et peu de programmes et services ont ciblé ou adapté leurs approches aux femmes âgées en situation d'itinérance, d'où la nécessité d'en savoir plus. L'intérêt de comprendre la trajectoire qui mène à une situation d'itinérance demeure également fort pertinent pour éviter que des situations de vulnérabilité s'aggravent et aboutissent à l'itinérance. Bien que l'itinérance se comprenne comme un arrimage entre des causes individuelles et structurelles, la question de l'itinérance chez les femmes âgées est abordée dans ce mémoire sous un angle plus structurel : au-delà des vulnérabilités individuelles de toutes sortes, peut-on affirmer que nos services, nos politiques sociales et donc notre filet de sécurité sont adaptés pour soutenir ces femmes lors de difficultés? En ce sens, les objectifs de la recherche sont de trois ordres. Il s'agit de mieux comprendre : 1) les conditions structurelles qui viennent accélérer la précarité et la désinsertion sociale des femmes âgées; 2) les trajectoires menant à une situation d'itinérance lorsqu'on est une femme, âgée et bien souvent défavorisée; 3) les agirs des femmes qui composent avec des contraintes structurelles, avec leur propre histoire et avec leurs perceptions de leur vécu.

Pour répondre à ces objectifs de recherche, la structure du mémoire se divise ainsi. Le premier chapitre dresse une revue de la littérature concernant l'itinérance chez les femmes et les personnes âgées. Compte tenu du nombre réduit de recherches spécifiques à cette réalité, le chapitre un se construit par un arrimage de connaissances portant à la fois sur l'itinérance en général, sur les réalités propres à l'itinérance féminine et sur celles des personnes âgées. S'ensuivent l'explication de quelques définitions et un portrait de la situation, pour poursuivre avec les causes structurelles et individuelles de l'itinérance des femmes aînées.

Le deuxième chapitre se divise en deux parties. D'abord, pour aborder les trajectoires d'exclusion sociale, trois théories sont expliquées: la désaffiliation sociale; la disqualification sociale; la désinsertion sociale. La désinsertion sociale comme cadre théorique est la théorie retenue pour analyser ce sujet. Les agirs, indissociables de la compréhension de la trajectoire, sont ensuite abordés pour mieux souligner le rôle actif de chaque personne dans son parcours. Dans la deuxième partie, l'intersectionnalité comme cadre d'analyse est expliqué. À la lumière des cadres théorique et analytique, les objectifs de recherche et leur pertinence sociale et scientifique sont ensuite énoncés.

Le chapitre trois traite de la méthodologie de ce mémoire, en abordant le type d'approche choisi, le choix de population et d'échantillon, la méthode de collecte de données, les stratégies d'analyse, les enjeux ainsi que les limites du mémoire.

Le quatrième chapitre se concentre sur l'analyse des résultats et se divise en trois temps. D'abord, il vise à présenter les conditions structurelles récurrentes dans les trajectoires de désinsertion des femmes rencontrées. Ensuite, il dresse un portrait de trois figures de désinsertion menant à une situation d'itinérance chez les femmes âgées. Enfin, il explore les différentes stratégies que les femmes ont mises de l'avant pour agir et survivre.

Le cinquième chapitre se veut une conclusion critique qui vient arrimer la théorie de la désinsertion sociale et l'intersectionnalité pour analyser les réalités, les trajectoires et les marges de manœuvre en fonction des conditions de genre, d'âge et de classe sociale, entre autres. La conclusion se termine avec l'apport des résultats et leur pertinence pour l'intervention, notamment pour orienter plus efficacement les services destinés à cette population.

CHAPITRE 1 – PROBLÉMATIQUE

1.1. Femmes âgées en situation d’itinérance : intersection de trois conditions d’oppression

L’itinérance chez les femmes âgées au Québec est un phénomène peu connu et peu documenté dans la littérature scientifique (Bellot & Rivard, 2017); Davis-Berman, 2011; Gélinau, 2013; Kisor et Kendal-Wilson, 2002; McDonald, Dergal et Cleghorn, 2007; Rheault, 2016; Shantz, 2012; Sullivan, 1991; Van Berkum et Oudshoorn, 2015). Trois variables fortes structurent le quotidien de cette population : le fait d’être une femme; d’être âgée; d’être défavorisée et/ou en situation d’itinérance. Ces trois conditions s’imbriquent les unes dans les autres et forment une situation de marginalité particulière. Cette situation doit alors être comprise comme un tout, qui varie selon chaque femme, mais qui est influencé par l’intersection de ces trois conditions (Kisor et Kendal-Wilson, 2002). Dans cette première section, les termes « itinérance », « condition féminine » et « vieillissement », c’est-à-dire trois concepts autour desquels est basé ce mémoire, seront définis.

1.1.1. L’itinérance

Il n’existe pas de définition officielle de ce qu’est le phénomène de l’itinérance au Québec. Les façons de comprendre ce problème social, de le chiffrer et de s’y attaquer diffèrent largement selon la définition retenue. La conception de l’itinérance a récemment évolué, alors que le ministère de la Santé et des Services Sociaux du Québec a adopté une vision actualisée et concertée de la problématique dans le cadre de la Politique nationale de lutte à l’itinérance *Ensemble pour éviter la rue et en sortir* (MSSS, 2014), en insistant sur les droits de la personne en tant qu’enjeu primordial dans la compréhension du phénomène ((Bellot & Rivard, 2017) :

L’itinérance désigne un processus de désaffiliation sociale et une situation de rupture sociale qui se manifestent par la difficulté pour une personne d’avoir un domicile stable, sécuritaire, adéquat et salubre en raison de la faible disponibilité des logements ou de son incapacité à s’y maintenir et, à la fois, par la difficulté de maintenir des rapports fonctionnels, stables et sécuritaires dans la communauté. L’itinérance s’explique par la combinaison de facteurs sociaux et individuels qui s’inscrivent dans le parcours de vie des hommes et des femmes (MSSS, 2014, p. 30).

L'itinérance y est également expliquée selon trois catégories liées à la situation résidentielle : elle peut être chronique; cyclique; ou situationnelle. L'itinérance chronique est le type le plus visible et réfère aux personnes qui se trouvent sans logement depuis une longue période de temps. L'itinérance cyclique concerne les personnes qui ont vécu des situations d'itinérance à quelques reprises, caractérisées par une alternance entre le fait d'avoir un logement et d'être sans-abri. Enfin, l'itinérance situationnelle, plus souvent invisible et plus fréquente, désigne les personnes qui se retrouvent sans logement à la suite d'un événement difficile, mais dont la situation se stabilise assez rapidement (MSSS, 2014).

Outre cette définition retenue dans la Politique nationale de lutte à l'itinérance (MSSS, 2014), l'Observatoire canadien sur l'itinérance inclut également les personnes à risque de l'être, élargissant la définition de ce problème social :

L'itinérance décrit la situation d'un individu, d'une famille ou d'une collectivité qui n'a pas de logement stable, sécuritaire, permanent et adéquat ou qui n'a pas de possibilité, les moyens ou la capacité immédiate de s'en procurer un. C'est le résultat d'obstacles systémiques et sociétaux, d'un manque de logements abordables et adéquats, de défis financiers, mentaux, cognitifs, de comportement ou physiques qu'éprouvent un individu ou une famille, et/ou de racisme et de discrimination. La plupart des gens ne choisissent pas d'être sans-abri et l'expérience est généralement négative, désagréable, néfaste, dangereuse, stressante et affligeante » (Gaetz et al., 2012, p.1)

En plus de cette définition, les auteur.es établissent une typologie comprenant quatre situations d'itinérance. La première catégorie est celle des personnes sans-abri qui, comme leur nom l'indique, n'ont pas de toit, vivent dans la rue, dans des espaces publics ou des espaces impropres à l'habitation. La deuxième catégorie est celle des personnes vivant dans des refuges d'urgence, c'est-à-dire des hébergements destinés aux personnes en situation d'itinérance et/ou victimes de violence. La troisième catégorie est celle des personnes qui ont un logement, mais de façon provisoire. Elle inclut les personnes ayant un logement dans le cadre de programmes transitoires en itinérance, de même que celles qui sont accueillies chez quelqu'un de façon temporaire (couchsurfing), celles qui louent un abri (motels, chambres) sans garantie de pouvoir rester dans les lieux, celles qui sont prises en charge institutionnellement, mais qui n'auront pas de logement au terme de cette prise en charge, de même que les immigrant.es et réfugié.es logeant dans des hébergements d'accueil. La quatrième catégorie concerne les personnes à

risque d'itinérance, « dont la situation économique et /ou de logement courante est précaire ou ne satisfait pas aux normes publiques de santé et de sécurité » (Gaetz et al., 2012, p.1). Les deux dernières catégories réfèrent plus spécifiquement à l'itinérance cachée.

Justement, l'itinérance visible est la forme la plus connue et réfère aux personnes vivant dans la rue ou dans des refuges d'urgence pour sans-abris. Or, l'itinérance dite invisible, plus cachée, est particulièrement attribuée aux réalités des femmes. Elle concerne les personnes vivant dans des milieux violents, non sécuritaires ou insalubres, faute d'avoir les moyens de déménager dans un logement adéquat. Elle réfère aussi aux personnes à risque d'éviction, celles qui octroient une partie trop importante de leurs revenus au paiement du loyer ainsi que celles qui vivent dans des conditions de surpeuplement (Novac & Centre national d'information sur la violence dans la famille (Canada), 2006).

1.1.2. La condition féminine

Dans le cadre de ce mémoire, la conceptualisation du mot « femme » s'inscrit dans une perspective féministe qui valorise l'analyse comparative entre les genres. En ce sens, la réalité des femmes est différente de celle des hommes, notamment parce que les femmes vivent une discrimination systémique issue des rapports de domination patriarcaux (Roux, 2015). Par leur genre, les femmes sont plus susceptibles de vivre des inégalités relevant du système et affectant leurs conditions de vie (CSF, 2012; Laberge, Morin et Roy, 2000; Rheault, 2016).

De plus, une fois sans logement, les femmes ne vivent pas l'itinérance de la même façon que les hommes. À titre d'exemple, le manque de sécurité, la violence et les abus, la maternité, l'intimité, les cycles menstruels, l'atteinte à l'identité ainsi que l'importance de l'apparence physique sont des caractéristiques spécifiques à l'itinérance au féminin (La rue des femmes, 2010). Dans le même sens, les stratégies déployées pour faire face à la rue se distinguent de celles des hommes (Laberge et al., 2000).

1.1.3. Le vieillissement

Le vieillissement est un processus affectant à la fois les dimensions physique, sociale et identitaire des personnes âgées. Sur le plan physique, les problèmes de santé sont plus fréquents, la fatigue augmente, alors que la motricité, la mobilité et la sensibilité sensorielle diminuent, le

système immunitaire s'affaiblit, alors que les risques d'émergence de certains problèmes de santé mentale s'accroissent (Caradec, 2009; Shantz, 2012).

Sur le plan social, le vieillissement est caractérisé par des transitions relationnelles qui peuvent favoriser l'isolement des personnes âgées. Les pertes de proches sont inévitables et le réseau social rétrécit (Caradec, 2009; Shantz, 2012).

Sur le plan identitaire, les changements issus des sphères physiques et sociales engendrent une redéfinition de l'identité et des rôles à jouer (Caradec, 2009). Les stéréotypes à l'endroit des personnes âgées sont forts, notamment en ce qui a trait à leur utilité sociale (Burns et al., 2012), alors que l'âgisme se manifeste de diverses façons (Caradec, 2009).

Différentes attitudes sont alors repérables chez les personnes âgées, comme le fait de délaissé certaines activités pour s'adapter aux changements individuels et sociaux liés à l'âge, ce qui s'appelle « la déprise ». Or, ces « réaménagements » (Caradec, 2009, p. 43) ne seront pas les mêmes pour tous.tes, influencés par les difficultés vécues, les ressources individuelles, mais également par les possibilités dans l'environnement de la personne. De même, l'impression de ne plus être inclus.e dans la société et de moins se repérer dans les normes la société font partie du vieillissement et ont un impact direct sur l'identité des personnes âgées (Caradec, 2009).

Plus directement en lien avec l'itinérance, bien qu'il n'existe pas de chiffre officiel, un certain consensus fixe l'âge d'une personne âgée en situation d'itinérance à 50 ans, en raison du vieillissement précoce qu'amènent les conditions de vie dans la rue (Davis-Berman, 2011; Gagné, Poirier et Baret, 2014; Kisor et Kendal-Wilson, 2002; McDonald et al., 2007). Les personnes âgées en situation d'itinérance auraient, en effet, des conditions de santé qui correspondraient à dix années de plus comparativement à la population générale (Grenier, Sussman, Barken, Bourgeois-Guérin et Rothwell, 2016b). Quand on parle de l'itinérance chez les personnes âgées, deux catégories d'itinérance sont nommées dans la littérature : les personnes vivant une situation d'itinérance pour la première fois après 50 ans et ayant pour la plupart connu une stabilité résidentielle et d'emploi pendant plusieurs années; et les personnes en itinérance chronique qui vieillissent dans la rue (Grenier, Barken, Sussman, Rothwell et Lavoie, 2013; (Petersen & Parsell, 2015)).

1.2. L'itinérance chez les aînées : bien plus que des exceptions

Avant de s'attarder aux femmes âgées en situation d'itinérance, une estimation du nombre total de personnes en situation d'itinérance permet de dresser un portrait plus général, bien que cela reste difficile à chiffrer, notamment en raison de l'itinérance invisible et parce que c'est un phénomène qui est constamment en mouvance. À Montréal, les estimations varient entre 3000 et 30 000 personnes (RAPSIM, 2016), alors qu'au Canada, on les situe autour de 235 000 personnes (Gaetz et al., 2016). De façon générale, le nombre de personnes âgées en situation d'itinérance est en augmentation, entre autres en raison du vieillissement de la population (Gaetz et al, 2016).

Pour contrer ce manque de précision quant à l'ampleur du phénomène, une opération de recensement, *Je compte MTL*, a eu lieu en 2015. Même si la démarche a été critiquée, les chiffres obtenus dressent une idée de l'itinérance visible à Montréal. Sur les 3016 personnes recensées dans l'opération, 25% étaient des femmes. De ces femmes, 27% avaient plus de 50 ans (Ville de Montréal, 2015). Outre ces chiffres du recensement, 2637 femmes ont eu recours à des hébergements pour femmes en situation d'itinérance à Montréal en 2012. Ces chiffres donnent un aperçu de la réalité visible montréalaise, bien que certains auteurs avancent que le nombre de personnes vivant une situation d'itinérance serait trois fois plus élevé, en raison, entre autres, de l'itinérance cachée (Gaetz, Donaldson, Richter et Gulliver, 2013).

Quelques chiffres parlent également des réalités des femmes âgées. À titre d'exemple, il n'y a qu'une seule ressource destinée aux femmes de plus de 55 ans vivant une situation d'itinérance à Montréal, soit la maison Yvonne-Maisonnette de l'organisme Le Chaînon. La moyenne d'âge y était de 63 ans en 2012 (CSF, 2012) et son taux d'occupation a été de 100% en 2016-2017 (Le Chaînon, 2017). De même, à l'Auberge Madeleine, la proportion de femmes de plus de 50 ans, s'établissait à 46% en 2014 et a augmenté sans relâche depuis les dix dernières années. En effet, les organismes voient les demandes d'aide des femmes âgées en situation d'itinérance s'accroître drastiquement depuis quelques années, malgré une invisibilité qui perdure (Conseil des Montréalaises, 2017; CSF, 2012; Gaudreau, 2014; Kisor et Kendal-Wilson, 2002; La rue des femmes, 2011; RSIQ, 2015). Outre le vieillissement de la population, de nombreuses causes structurelles peuvent également être pointées du doigt pour expliquer cette

augmentation (Davis-Berman, 2011; Gagné et al., 2014; Kisor et Kendal-Wilson, 2002; McDonald et al., 2007).

À titre d'exemple, le risque d'itinérance chez les personnes âgées s'accroît entre 50 et 65 ans (Kisor et Kendal-Wilson, 2002; McDonald et al., 2007), en raison d'un manque de services d'aide et de possibilités d'insertion (Gélineau, 2013). Or, les besoins des personnes âgées en situation d'itinérance sont souvent urgents, notamment en raison des conditions de santé physique et mentale, des problèmes généralement plus fréquents chez les personnes en situation d'itinérance (Grenier et al., 2016b). De plus, l'itinérance chez les personnes âgées s'avère souvent une première expérience, comme le souligne Davis-Berman (2011) : « older adults tipping into homelessness in later life as unresolved issues continue to mount » (Davis-Berman, 2011 p. 361). Particulièrement pour les femmes, l'expérience d'itinérance peut s'apparenter à un choc culturel qui demande un certain temps d'adaptation (Burns et al., 2012; Grenier et al., 2013; McLeod et Walsh, 2014). Les périodes d'itinérance chez les femmes âgées durent en majorité quelques mois, se retrouvant temporairement à la rue, souvent pour se sortir d'une situation de violence (Kisor et Kendal-Wilson, 2002). À cela s'ajoutent l'absence de réseau de soutien significatif et la diminution de certaines aptitudes liées à l'âge (Sullivan, 1991). Les situations d'itinérance chez les femmes âgées s'expliquent généralement par deux types de trajectoires : une trajectoire de pauvreté et une trajectoire de violence (Grenier, et al., 2016a). Pour la directrice de l'Auberge Madeleine, une maison d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance, trois trajectoires principales illustrent le vécu des femmes de plus 50 ans qui fréquentent son organisme. D'abord, celles qui ont vécu une situation d'itinérance avant 50 ans et qui vieillissent dans la rue. Ensuite, celles qui vivent une première situation d'itinérance après l'âge de 50 ans, 1) à la suite d'un événement marquant, 2) et se retrouvant seules, comme lors du décès d'un.e conjoint.e, 3) celles qui se retrouvent évincées des résidences pour personnes âgées (RSIQ, 2015). De même, les risques de vivre une situation d'itinérance sont exacerbés par divers événements : la précarité ou la perte d'un emploi; les évictions; les problèmes de santé mentale; les dépendances; les conflits familiaux; la violence sont des exemples (Gaetz et al., 2012).

L'invisibilité de l'itinérance est reprise par les auteures Gélinau, Brisseau et Seck (2008), qui prennent soin de mentionner que l'itinérance chez les femmes est souvent cachée : lorsque les femmes n'ont pas de domicile, mais qu'elles ne sont pas dans la rue ou dans les refuges; lorsqu'elles sont à risque d'éviction; lorsqu'elles vivent dans des conditions dangereuses ou de surpeuplement; ou encore « celles qui, une fois le logement payé, n'ont plus d'argent pour gérer le quotidien, entre autres la nourriture » (Gélinau et al., 2008, p. 20-21). Cette invisibilité s'explique en partie par le fait que les femmes feraient tout pour éviter de se retrouver à la rue. Et lorsqu'elles vivent une situation d'itinérance, plusieurs souhaitent maintenir cette invisibilité pour préserver leur dignité et parfois, assurer leur sécurité (Bellot et Rivard, 2017; Gaetz et al., 2013; La rue des femmes, 2010). Or, Whitzman (2006) ajoute que l'invisibilité des femmes en situation d'itinérance s'applique autant dans l'espace public que dans les politiques sociales visant à réduire l'itinérance.

Maintenant qu'un bref portrait de l'itinérance chez les femmes âgées a été dressé, illustrant surtout les réalités des femmes une fois qu'elles vivent une situation d'itinérance, la prochaine section de ce chapitre abordera les causes de l'itinérance, à la fois chez les femmes, chez les personnes âgées et chez les femmes âgées. Il sera question des causes structurelles d'abord, suivi des causes individuelles.

1.3. Les causes structurelles de l'itinérance des femmes âgées

Différentes réalités émanent de l'âge, du genre et de la pauvreté, conditions qui s'interinfluencent et qui viennent agir sur la trajectoire des femmes âgées en situation d'itinérance. Cela étant dit, il est reconnu que l'itinérance des femmes amène des enjeux de précarité plus grands que ceux des hommes, notamment en raison de leur invisibilité, tel qu'il a été mentionné précédemment (Bellot et Rivard, 2017).

Quand on parle de causes structurelles de l'itinérance, on fait référence aux « questions économiques et sociétales qui affectent les possibilités et les environnements sociaux des individus » (Gaetz et al., 2013, p.14). On fait également référence aux causes systémiques, soit l'inadéquation entre le système social et de santé et les besoins des personnes vivant en précarité. Les prochaines pages illustrent plusieurs exemples des impasses auxquelles sont confrontées les femmes âgées en situation d'itinérance.

Cela étant dit, cinq conditions objectives structurelles seront présentées comme des facteurs affectant la trajectoire des femmes âgées vers une situation d'itinérance : la pauvreté; le logement; la violence; l'isolement social et les politiques sociales.

1.3.1. La pauvreté : indissociable de l'itinérance

L'itinérance est indissociable de la pauvreté (Gélineau et al., 2008). Or, les femmes sont en général plus pauvres que les hommes : on constate une inégalité structurelle de revenus au sein de la société (CSF, 2016; CSF, 2017). Cette pauvreté économique spécifique à la condition des femmes s'explique, entre autres, par des conditions de travail plus précaires que les hommes, un moins bon salaire, une plus grande proportion de travail à temps partiel, ainsi que par certaines conditions de vie, comme la monoparentalité ou les responsabilités familiales. En résulte une période active au travail qui est moindre que celle des hommes (Bernard, 2008; CSF, 2016; Gagné et al., 2014). De plus, le taux d'emploi des femmes sans diplôme est beaucoup moins élevé que celui des hommes, soit de 23.5% versus 41.3% en 2018 (Institut de la Statistiques du Québec, 2019a). De même, toujours en 2018, il y avait davantage de femmes (58.4%) au salaire minimum que d'hommes (41.6%) (Institut de la Statistiques du Québec, 2019b) et les femmes gagnent moins d'argent que les hommes (Roberge, 2017).

D'autres auteures relient la pauvreté des femmes à des « transformations économiques; politiques et sociales de santé; [aux] reconfigurations familiales et nouveaux modèles conjugaux; [aux] transformations des représentations sociales de la pauvreté » (Laberge et al., 2000, p. 84). Plus précisément, la transformation du marché de l'emploi, l'idée de la responsabilité individuelle de la pauvreté ou les réformes de l'assurance-emploi, du régime des rentes de retraite et de l'aide sociale quant à leur accessibilité sont des exemples de transformations structurelles ayant affecté les femmes et leur appauvrissement au fil des années (Couturier, 2018; Laberge et al., 2000). L'inégalité systémique de revenus basée sur le genre se maintient d'ailleurs avec les mesures d'austérité au Québec, qui affectent davantage les femmes que les hommes, de même que les personnes âgées (Couturier et Tremblay-Pépin, 2015).

Les personnes âgées ne sont pas à l'abri de la pauvreté non plus. Au contraire, la période transitoire entre le marché du travail et la retraite peut, pour certaines, constituer une étape difficile sur le plan monétaire (Gagné et al., 2007). La génération des baby-boomers, aujourd'hui

âgée, est susceptible de vivre des difficultés financières, surtout lorsque les personnes âgées ont des revenus qui proviennent de subventions gouvernementales, qu'elles sont locataires et qu'elles n'ont pas de diplôme académique (Légaré et Boucher, 2011). De plus, leur exclusion du marché du travail affecte leurs revenus disponibles. Les injonctions de rapidité et d'efficacité, valorisées sur le marché du travail, conjuguées à de faibles qualifications ou encore à des problèmes de santé physique et/ou mentale, rendent ardues la recherche et l'obtention d'emplois (Grenier et al., 2016a). Dans d'autres cas, des emplois sont obtenus, mais rares sont ceux qui offrent des avantages sociaux qui assurent une sécurité financière pour les années futures. Les prestations d'aide sociale avant l'âge de 64 ans constituent donc souvent les seuls revenus disponibles, favorisant une situation de pauvreté pécuniaire, d'autant plus si certain.es sont endetté.es ou avaient déjà de faibles revenus dans le passé (Conseil des Montréalaises, 2017; Gélinau, 2013).

Enfin, en raison d'une plus grande proportion de travail à temps partiel et d'emplois au salaire minimum chez les femmes et d'une période active sur le marché du travail moins linéaire que celle des hommes, les revenus issus des cotisations aux régimes de rentes sont inférieurs à ceux des hommes, rendant les femmes plus vulnérables à une précarité financière à l'âge de la retraite (CSF, 2017). En effet, moins de femmes cotisent au régime enregistré d'épargne-retraite (REER) que d'hommes (CSF, 2018). Dans le même sens, les femmes qui sont âgées aujourd'hui sont beaucoup plus nombreuses que les hommes à ne pas avoir été actives sur le marché du travail traditionnel, ayant consacré leur vie à l'accomplissement des responsabilités familiales et domestiques et se retrouvant avec peu de moyens financiers (Rheault, 2016). La pauvreté à l'âge de la retraite a alors une incidence sur les ressources matérielles et restreint l'éventail de choix qui s'offrent aux femmes âgées, notamment en matière de recherche de logements adéquats, accessibles et sécuritaires (Gélinau et al., 2008). Un faible revenu affecte donc les besoins de base et les nécessités de la vie quotidienne.

Cela étant dit, les inégalités de revenus sont présentes chez les femmes âgées : la pauvreté touche grandement les femmes seules de plus de 65 ans, parmi lesquelles près la moitié sont défavorisées (CSF, 2017; Gascon et Olazabal, 2011). En effet, en 2013, les femmes de 65 ans et plus vivaient avec un revenu équivalent à 66% du revenu des hommes du même âge (CSF, 2017). Les inégalités de revenus entre les sexes s'accroissent d'ailleurs avec le temps (CSF,

2016; Vartanian et McNamara, 2002). Être une femme et être âgée constituent des variables qui affectent les conditions de vie.

1.3.2. Un logement abordable, sécuritaire et salubre : accès difficile

De façon générale, c'est-à-dire en dépit de la différenciation des genres, divers facteurs structurels sont liés à la question du logement, comme les enjeux d'augmentation des loyers ou d'évictions conduisant à une perte du logis (Gagné et al., 2014; Hecht & Coyle, 2001; McDonald et al., 2007). Les problèmes autour du logement s'avèrent une cause principale de l'itinérance. La crise du logement est aujourd'hui caractérisée par un manque de logements abordables, sécuritaires et salubres, une pénurie qui n'est pas comblée par une augmentation du nombre de logements sociaux (Campeau, 2000; FRAPRU, 2015). Au contraire, le budget gouvernemental et les programmes liés aux logements ont été fortement diminués dans les dernières années, réduisant l'accessibilité à des logements abordables (Gaetz, Gulliver et Richter, 2014).

Au Québec, les femmes sont plus nombreuses à être locataires que les hommes: on compte 51% de femmes locataires comparativement à 32.5% pour les hommes (FRAPRU, 2015). Les difficultés à se loger convenablement sont plus nombreuses chez les femmes et contribuent aux facteurs de risque de l'itinérance (Bernard, 2008). Le Conseil des Montréalaises (2017) relate des exemples des divers problèmes vécus par les femmes: les « augmentations du prix du loyer, punaises de lit, agressions sexuelles par le propriétaire » (Conseil des Montréalaises, 2017, p. 17) contribuent à augmenter la vulnérabilité des femmes en logement, souvent pauvres et seules. Le harcèlement fait également partie de la réalité de plusieurs, alors que des propriétaires ou des concierges sont prêts à leur offrir des réductions sur le coût du loyer en échange de services sexuels (FRAPRU, 2015). Certaines femmes doivent faire le choix de changer de logement à cause de la violence qui y est vécue (Gélineau et al., 2008).

Les personnes âgées en situation de précarité voient également leurs conditions de vie liées au logement affectées par le manque de logements subventionnés, pour lesquels les familles sont beaucoup plus avantagées que les personnes seules (Gagné et al. 2007). De plus, du côté de l'Office municipal d'habitation de Montréal (OMHM), les logements pour personnes âgées sont limités aux plus de 60 ans, alors que les besoins en logement sont criants pour les personnes âgées à risque d'itinérance de moins de 60 ans (Burns et al., 2012). Les personnes

entre 55 et 64 ans avec peu de moyens financiers sont d'ailleurs particulièrement touchées par le coût des loyers et sont confrontées à des défis importants pour se loger convenablement (Walsh, Hewson, Paul, Gulbrandsen et Dooley, 2015).

Enfin, quelques chiffres de la Société d'Habitation du Québec éclairent sur les conditions de logement, traduisant la réalité précaire des femmes âgées seules : 61% des femmes âgées de 50 ans et plus vivent seules et cette proportion augmente avec l'âge, dépassant celle des hommes, allant jusqu'à cinq fois plus de femmes seules à 85 ans que d'hommes (SHQ, 2012). Enfin, près du tiers des femmes âgées, contre le quart chez les hommes, vivent des problèmes locatifs en ce qui a trait à l'abordabilité, la qualité ou la taille du logement (SHQ, 2012).

1.3.3. La violence : un facteur récurrent

Un autre facteur structurel de l'itinérance au féminin est la violence envers les femmes, qu'elle se déroule dans leur jeunesse, dans leur vie familiale, en milieu professionnel ou dans la rue. La violence et les abus constituent des facteurs récurrents et déterminants dans l'histoire de vie des femmes en situation d'itinérance et prennent multiples formes: violence conjugale; sexuelle; physique; verbale; psychologique (Conseil des Montréalaises, 2017; Gélinau et al., 2008; Lewinson, Thomas et White, 2014; Maurin, 2017; Rheault, 2016; Van Berkum et Oudshoorn, 2015). À l'Auberge Madeleine, une ressource pour femmes en situation d'itinérance, une expérience de violence a été vécue par 84% des femmes (CSF, 2012).

La violence se produit plus souvent contre les femmes que les hommes (Murray, 2011; Rheault, 2016). Selon La Rue des femmes, qui est également une maison d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance, le passé de violence et d'abus a des conséquences concrètes sur les conditions de vie des femmes, affectant négativement leurs relations : « problèmes de santé relationnelle, de fracture du lien à soi et aux autres et détresse relationnelle » et ont un impact direct sur leur identité (La rue des femmes, 2010, p. 2). Il va sans dire que les violences de toutes sortes vécues par les femmes peuvent devenir des « traumatismes contribu[ant] à un mouvement d'engrenage vers l'itinérance » (Bellot & Rivard, 2017, p. 99).

La Fédération des maisons d'hébergement pour femmes (2008) conçoit d'ailleurs la problématique de la violence comme un facteur structurel de l'itinérance, ce à quoi plusieurs autres recherches corroborent, en avançant que l'itinérance devient parfois une porte de sortie à

la violence (Gélineau, 2013; Rheault, 2016). D'ailleurs, les femmes hébergées dans les maisons d'hébergement pour victimes de violence sont considérées comme étant en situation d'itinérance (RSIQ, 2015). Par ailleurs, Flynn (2014) soutient que la violence dont les femmes itinérantes sont victimes est structurelle et qu'elle se traduit par une domination symbolique, une violence institutionnelle et une violence quotidienne. En ce sens, la violence est systémique puisque les inégalités et la discrimination issues de la société créent des barrières importantes dans les marges de manœuvre des femmes pour s'en sortir (Conseil des Montréalaises, 2017).

1.3.4. L'isolement social : un accélérateur

De nombreuses publications mentionnent l'isolement comme un élément récurrent de l'itinérance, sans pour autant élaborer davantage. Selon Weiss (1982), l'isolement social « désigne l'absence de rôle social reconnu en lien avec une situation objective de marginalité et d'exclusion devant un réseau social peu accessible » (Roy et Duchesne, 2000, p.249). L'itinérance est donc un exemple flagrant d'isolement social (Roy et Duchesne, 2000).

L'isolement social constitue un véritable enjeu pour les personnes âgées en situation d'itinérance. Elles vivent en général de l'exclusion sociale au sein de notre société, basée sur des impératifs de performance auxquels elles répondent difficilement, en plus d'entretenir difficilement des relations sociales et familiales, notamment à cause de l'instabilité des conditions de vie, des problèmes de santé et de la honte. L'isolement réduit du même coup l'accès à un soutien social et émotionnel (Grenier et al., 2016b). Par l'effritement du tissu social et les transformations familiales, l'isolement et l'absence de soutien social peuvent avoir des conséquences importantes dans la trajectoire vers l'itinérance.

Cela étant dit, l'isolement demeure une caractéristique clé du portrait des femmes âgées itinérantes. Un très grand nombre d'entre elles sont seules, c'est-à-dire sans réseau social considérable ni soutenant (Essombé, 2014; Kisor et Kendal-Wilson, 2002; La rue des femmes, 2011) et n'entretiennent pas beaucoup de liens ou alors pas du tout avec leur famille (McDonald et al., 2007). L'isolement fait généralement partie du vieillissement, mais les conséquences sont importantes pour une femme défavorisée, puisqu'elle est déjà marginalisée et isolée, d'autant plus que le manque de soutien vient aggraver la détérioration de la santé physique et mentale

(Shantz, 2012). D'ailleurs, les ruptures relationnelles constituent un des facteurs principaux de l'arrivée à la rue (Laberge et al., 2000).

Tel qu'il a été expliqué, une des caractéristiques de l'itinérance au féminin est celle de passer inaperçue, d'être invisible. Cette stratégie favorise l'isolement, provoqué par une crainte de l'autre, une difficulté à faire confiance, en plus du sentiment de honte et d'atteinte à la dignité. Cette méfiance est souvent nourrie par des passés de violence évoqués plus tôt, ainsi que par des stéréotypes dont elles sont les victimes. Dans certains cas, être seule s'avère donc une stratégie de survie face à un passé de violence trop dur (La rue des femmes, 2010, 2011).

Justement, certain.es auteur.es ajoutent que les représentations négatives et les stéréotypes constituent aussi des barrières structurelles à l'intégration sociale. À titre d'exemple, des messages implicites et explicites suggèrent que les personnes âgées n'ont plus d'utilité sociale au sens de la production économique, renforçant leur isolement et leur exclusion des différentes sphères d'intégration sociale (Burns et al., 2012; Gagné et al., 2014; Kisor et Kendal-Wilson, 2002; Roy et Hurtubise, 2008). Les stigmatisations à l'égard des personnes âgées en situation d'itinérance alimentent les sentiments de honte et d'anxiété (Grenier et al., 2016b).

Les femmes âgées en situation d'itinérance peuvent alors cumuler des situations qui les marginalisent, comme l'absence de participation au marché du travail, la consommation d'alcool ou de drogues, la judiciarisation, la violence, les conflits familiaux et interpersonnels, les problèmes de santé mentale, etc. (Shantz, 2012). De par la stigmatisation à leur égard en lien avec ces réalités, un processus de désinsertion s'installe: « gradual loosening of their attachment to society despite their efforts to remain connected » (Sullivan, 1991, p. 21). Ce concept de trajectoire sera approfondi un peu plus loin. En étant isolées, les femmes âgées itinérantes n'accèdent pas aux mêmes ressources que le reste de la population, diminuant du même coup les marges de manœuvre dont elles disposent pour agir sur leur situation (Burns et al., 2012; Shantz, 2012).

1.3.5. Les politiques sociales : inadéquation et insuffisance

En plus de ces difficultés, les marges de manœuvre des femmes âgées se voient complexifiées par des politiques sociales qui ne répondent pas toujours à leurs besoins.

Les réponses mal adaptées des politiques gouvernementales et leur impact stigmatisant sont particulièrement dénoncés par les quelques recherches sur les personnes âgées itinérantes. Les barrières institutionnelles et symboliques constituent un pas de plus à franchir et contribuent à augmenter les difficultés d'intégration de cette population. Plus concrètement, on mentionne les accès ardues à la pension de vieillesse, aux mesures de soutien au logement et à d'autres services liés au vieillissement (Burns et al., 2012). Ces mesures sont offertes à un âge qui ne correspond pas aux réalités du vieillissement précoce des personnes âgées itinérantes, alors que ces dernières sont trop « jeunes » pour y être admissibles (Kisor & Kendal-Wilson, 2002). Par exemple, la pension de vieillesse provenant du gouvernement fédéral est versée à l'âge de 65 ans (Gouvernement du Canada, 2016). De même, le supplément pour contrainte temporaire à l'emploi pour une personne seule est repoussé à 58 ans depuis 2013 ans alors qu'il était fixé à 55 ans auparavant (Gagné et al., 2014).

C'est ce que Gélinau (2013) nomme le « trou noir » pour les personnes âgées entre 55 et 64 ans qui vivent seules, avec de faibles revenus et qui sont exclues du marché du travail (Gélinau, 2013, p. 16). Dans cette période, le soutien financier de la part de l'État se résume généralement aux prestations d'aide sociale, qui demeurent en-deçà du salaire minimum et donc, sous le seuil de la pauvreté (Shantz, 2012). Pourtant, les problèmes de santé physique et les besoins spécifiques à la vieillesse apparaissent bien souvent avant 65 ans pour ces personnes qui ont fréquemment vécu la pauvreté pendant plusieurs années.

L'absence d'adresse vient ajouter une complication à l'accès aux divers services (Burns et al., 2012). De même, la complexité des programmes d'aide, notamment dans l'application pour en bénéficier, est dénoncée comme une barrière lorsque les femmes en situation d'itinérance souhaitent aller chercher de l'aide (Davis-Berman, 2011; Burns et al., 2012). Ajoutons également que pour les personnes âgées qui vivent une première situation d'itinérance tard dans leur vie, la méconnaissance des ressources d'aide est un enjeu (Petersen et Parsell, 2015).

Enfin, peu de politiques sociales concernent directement les femmes âgées en situation d'itinérance, justement parce qu'on ignore la problématique. Les programmes gouvernementaux négligent dans leurs plans d'action la spécificité ou même l'existence des femmes âgées itinérantes qui ont des besoins particuliers (Kisor et Kendal-Wilson, 2002). En ce sens, l'iniquité du financement a été dénoncée par les maisons d'hébergement pour femmes en situation d'itinérance, alors que ces dernières recevaient 9\$ par lit, contrairement à 27\$ par lit pour les ressources masculines (Baillargeon, 2018).

Pour terminer, de façon plus générale et en dépit de l'âge et du genre, les coupures dans les programmes sociaux et la transformation idéologique de l'intervention étatique, c'est-à-dire la fin de l'État-providence, réduisent la protection sociale des personnes en situation de vulnérabilité et mettent l'accent sur la responsabilisation individuelle (Bellot et Rivard, 2017; Campeau, 2000). Les coupures dans les programmes gouvernementaux fragilisent également les services liés aux multiples problèmes parallèles à l'itinérance : coupures dans les programmes d'insertion en employabilité; réduction de l'aide sociale pour les personnes traitées en hébergement pour un problème de dépendance; confusion liée à la restructuration du réseau de santé et des services sociaux; diminution des logements subventionnés par Accès-Logis; absence de réelle conviction à prévenir l'itinérance, notamment dans les établissements carcéraux; diminution de l'offre de services des organismes communautaires; etc. (Bonfont et Gaudreau, 2016; Roy et Hurtubise, 2008). Ainsi, les besoins des personnes âgées en situation d'itinérance sont spécifiques, mais peu de services existent entre 50 et 65 ans pour ces dernières (Grenier et al., 2016a).

1.3.6. Éléments de synthèse

En somme, on peut dire que les causes structurelles de l'itinérance sont multiples et qu'elles peuvent s'influencer. Toutefois, bien que ces causes soient révélatrices d'un certain décor, toutes les femmes âgées et défavorisées ne vont pas pour autant vivre une situation d'itinérance. Bien que la pauvreté, les difficultés à se loger, la violence, l'isolement social et l'inadéquation des politiques sociales et des ressources peuvent contribuer fortement à vulnérabiliser les conditions de vie de certaines femmes, les causes individuelles sont également à considérer pour comprendre ce qui peut mener une personne à vivre une situation d'itinérance.

1.4. Les causes individuelles de l'itinérance des femmes âgées

Bien que plusieurs des études retenues dans ce projet de mémoire adoptent une analyse critique et structurelle pour expliquer l'itinérance, d'autres chercheur.es mettent de l'avant les causes individuelles pour expliquer l'itinérance. Même si le Canada a d'emblée reconnu l'importance des facteurs structurels dans sa compréhension de l'itinérance (Campeau, 2000; MSSS, 2014), les facteurs individuels ne peuvent être ignorés. En fait, la compréhension des causes de l'itinérance implique nécessairement une combinaison de facteurs, tant structurels et systémiques qu'individuels et relationnels (Gaetz et al., 2013).

Parmi les causes individuelles, on note, entre autres, « les deuils, les problèmes familiaux, la violence conjugale, les sévices sexuels, la négligence, la maltraitance, les problèmes de santé mentale, de santé physique et de dépendances, les placements à répétition, particulièrement chez les jeunes » (MSSS, 2008, p. 14). Si on s'attarde spécifiquement aux causes individuelles de l'itinérance chez les personnes âgées, Crane et Warnes (2001) soulèvent certains événements prédateurs: des familles dysfonctionnelles; le décès d'un parent à l'âge adulte; les divorces et les décès des conjoint.es; les problèmes de santé mentale. Dans le même sens, chez les femmes âgées particulièrement, les familles dysfonctionnelles sont une cause récurrente de l'itinérance (Stergiopoulos et Herrmann, 2003).

Selon le cadre d'analyse adopté, certains facteurs sont attribués à l'individu et non à la société, comme une faible scolarité, l'absence d'occupation d'un emploi, le fait d'avoir grandi dans une famille défavorisée, l'incarcération, les divorces ou les ruptures familiales, un réseau social peu développé ou l'adoption de comportements déviants (Cohen, Ramirez, Teresi, Gallager et Sokolovsky, 1997; Grenier et al., 2013; Shinn, 2007). Les problèmes de santé mentale et de dépendance à l'alcool, aux drogues, aux médicaments et au jeu sont les causes individuelles les plus fréquemment pointées du doigt. En effet, les problèmes de dépendance seraient fréquents chez les femmes en situation d'itinérance, allant souvent de pair avec des problèmes de santé mentale. Toutefois, l'abus de substances serait plus fréquent chez les femmes plus jeunes vivant dans la rue et pratiquant le travail du sexe (Laberge et al., 2000; Torchalla, Strehlau, Li et Krausz, 2011).

En ce qui a trait aux problèmes de santé mentale, il est difficile d'établir des chiffres précis sur la prévalence des troubles parmi la population itinérante. Environ 30 % des personnes en situation d'itinérance souffriraient de problèmes de santé mentale, mais il n'est pas évident de distinguer s'ils sont à l'origine ou s'ils sont causés par l'itinérance (Stergiopoulos et Herrmann, 2003). Les problèmes de santé mentale seraient plus présents chez les femmes. Les plus fréquents sont la dépression, la psychose et les troubles cognitifs (Stergiopoulos et Herrmann, 2003).

Enfin, l'accumulation de traumatismes est un facteur déterminant qui pousse les femmes vers l'itinérance. Ces traumatismes ont diverses origines : la violence physique et émotionnelle; la maltraitance durant l'enfance; la perte d'un emploi ou de revenus, souvent causée par des problèmes de santé physique et engendrant une instabilité résidentielle; la perte d'un être cher; l'exploitation financière; l'intimidation sexuelle (Gaetz et al., 2013; Lewinson et al., 2014).

Cela étant dit, les causes individuelles de l'itinérance peuvent être déterminantes et mener à une situation d'itinérance. Différents facteurs dans l'histoire de vie d'une personne peuvent contribuer à augmenter sa vulnérabilité et sa mise à la marge, comme des habitudes de consommation, des problèmes de santé mentale ou de santé physique, des conflits familiaux, etc.

1.4.1. Éléments de synthèse

Pour terminer, les réalités des femmes âgées en situation d'itinérance demeurent peu connues et peu documentées, bien que l'augmentation de ce problème social suscite un certain intérêt à mieux saisir les causes de l'itinérance à un âge avancé. Le premier chapitre a abordé les définitions de l'itinérance, de la condition féminine et du vieillissement, éléments clés pour circonscrire l'objet de ce mémoire. Un portrait de l'itinérance chez les femmes âgées vivant une situation d'itinérance a ensuite été dressé, à partir des quelques données disponibles, pour illustrer, somme toute, qu'il s'agit d'une réalité bel et bien présente dans le paysage québécois. Enfin, les causes structurelles et individuelles ont été expliquées, ce qui permet d'éclairer les facteurs de vulnérabilisation que peuvent vivre les femmes âgées. Cela étant dit, il importe de mieux saisir ce parcours qui mène à l'itinérance, ces trajectoires déclenchées par certains événements et influencées par de multiples facteurs. Cette notion de trajectoire d'exclusion

sociale sera élaborée dans le prochain chapitre. De même, l'intersectionnalité sera expliquée et présentée pour mieux saisir l'interrelation du genre, de l'âge et de la condition sociale, entre autres, dans les trajectoires d'exclusion.

CHAPITRE 2 – CADRES THÉORIQUE ET D’ANALYSE

Afin d’approfondir la question de l’itinérance chez les aînées, ce deuxième chapitre élabore sur les cadres théoriques et d’analyse sur lesquels est basée l’interprétation des résultats de ce mémoire. Dans la première partie, les trajectoires d’exclusion sociale sont expliquées, alors que la deuxième partie abordera le cadre d’analyse de l’intersectionnalité.

2.1. Cadre théorique : trajectoires d’exclusion sociale

Les conditions de vie individuelles et structurelles agissent sur les individus. Lorsque les difficultés se cumulent, certaines personnes ne parviennent pas à demeurer intégrées à la société et un processus d’exclusion sociale s’enclenche, dont l’itinérance s’avère l’avenue finale exemplaire (Roy, 1995). Il existe différentes explications autour des processus d’exclusion (Bellot, 2000). Trois sociologues se sont penchés sur cette trajectoire vers l’exclusion pour tenter d’en comprendre les éléments déclencheurs et la façon dont le processus se déroule. Les auteurs Castel, Paugam et De Gaulejac & Léonetti abordent donc le même phénomène sous des angles différents, à travers la désaffiliation sociale, la disqualification sociale et la désinsertion sociale. Après avoir expliqué les divers modèles de trajectoires, le chapitre abordera également le concept des agirs, nécessaire à la compréhension du rôle des individus sur leur propre histoire.

2.1.1. La désaffiliation sociale selon Castel (1994)

Castel (1994) développe le concept de désaffiliation sociale pour expliquer la trajectoire menant à un état de marginalisation et d’exclusion. L’auteur traite de la désaffiliation sociale en approfondissant la situation des personnes défavorisées. Il s’agit d’un processus directement lié au lien social, ou plutôt, à sa rupture. Castel mentionne que la problématique de pauvreté traverse généralement l’ensemble des situations de marginalité. Or, toute personne pauvre n’est pas pour autant marginale, car elle peut être intégrée dans son milieu (Castel, 1994).

C’est ce qui amène l’auteur à concevoir que la désaffiliation se vit à deux niveaux, que Castel nomme « axes » : l’axe économique et l’axe relationnel. L’insertion économique, vue comme une trajectoire, se caractérise surtout par la situation d’emploi. Trois niveaux d’insertion sont alors distingués : la stabilité de l’emploi; l’emploi précaire; le chômage. De même,

l'insertion relationnelle s'inscrit également sur un axe et traite de l'insertion dans le réseau familial et le réseau social, et ce, à trois niveaux : être intégré.e dans plus d'un système relationnel et partager des valeurs communes; être fragilisé.e et vulnérable sur le plan relationnel; être isolé.e. Lorsque Castel parle de désaffiliation, il entend un « double processus de décrochage » à ces deux niveaux (Castel, 1994, p. 13).

Toujours selon Castel, les trois niveaux des axes économique et relationnel s'articulent et forment quatre zones qui indiquent le niveau d'insertion et donc l'évolution du processus de désaffiliation. La zone d'intégration implique une stabilité d'emploi et un réseau social soutenant; la zone de vulnérabilité est caractérisée par un emploi et des relations précaires; la zone de désaffiliation se traduit par une situation de vulnérabilité, sans emploi et sans réseau. Il y a également la zone d'assistance pour les personnes dites invalides pour qui l'aide est nécessaire, incapables de travailler et bénéficiant d'un traitement beaucoup plus complaisant que les personnes pauvres qui sont dites « aptes au travail ». Selon la zone où l'individu se situe, le processus de désaffiliation sera déterminé, variant entre un individu intégré.e, vulnérable, désaffilié.e ou pris.e en charge. Les frontières de ces quatre zones sont perméables, ce qui signifie que la situation d'une personne peut évoluer et qu'un individu peut passer d'une zone à l'autre de façon dynamique. La zone de vulnérabilité est d'ailleurs particulièrement propice aux mouvements dans le processus de désaffiliation sociale (Castel, 1994).

Castel (1994) spécifie que les causes de la désaffiliation sociale sont indissociables des dynamiques sociétales et ne se limitent pas à certains individus ou groupes sociaux. Déjà en 1994, l'auteur annonce une « relance de la vulnérabilité », caractérisée par un milieu de travail de plus en plus précaire et des relations qui se fragilisent (Castel, 1994, p.19). Ainsi, les deux pôles d'insertion, c'est-à-dire les sphères économiques et relationnelles, subissent des transformations, augmentant les risques de désaffiliation.

L'auteur apporte une nuance entre les termes « insertion » et « intégration » qui transparaissent dans les énoncés des politiques, car l'insertion demeure un état plus fragile, plus « bricolé » (Castel, 1994, p. 24) que l'intégration. L'obligation collective de donner le moyen de cette intégration est alors soulignée. Justement, des actions sont possibles pour intervenir de façon préventive dans le processus de désaffiliation, notamment dans la zone de vulnérabilité, pour éviter que le processus de désaffiliation ne se poursuive, de même que dans la zone

désaffiliée, pour éviter l'exclusion. Dans le même sens, l'orientation des politiques sociales peut contribuer à atténuer le processus de désaffiliation, mais également agir en prévention (Castel, 1994). L'utilisation de la désaffiliation sociale en lien avec l'itinérance permet donc d'approfondir les sphères relationnelles et économiques et de cibler les zones d'insertion dans lesquelles les personnes s'inscrivent, en gardant une vision évolutive du processus.

2.1.2. La disqualification sociale selon Paugam (1991)

Le concept de la disqualification sociale de Paugam (1991) s'applique particulièrement à la pauvreté et est directement lié à l'identité. La disqualification réfère à la stigmatisation et à l'étiquetage des personnes défavorisées, perçues comme inférieures. Ces personnes en situation de pauvreté sont nommées « les bénéficiaires » par Paugam. Le statut social est déterminé par la société, mais les travailleur.ses sociaux.les qui les aident dans le cas d'assistance, de même que les bénéficiaires eux.lles-mêmes, contribuent à l'acceptation ou au refus de ce statut. En effet, les bénéficiaires peuvent refuser l'étiquette qu'on leur renvoie ou l'intégrer, de même qu'y résister. Le processus de disqualification sociale reprend celui de désaffiliation, tout en ajoutant une dimension essentielle pour Paugam, soit la possibilité de négocier son identité. Les marges de manœuvre d'action des individus sont influencées par leurs conditions de vie. Paugam divise les bénéficiaires en trois catégories : les fragiles; les assisté.es; et les marginaux.les. Ces trois catégories constituent les étapes du processus de disqualification sociale et forment *sept types d'expériences vécues* (Paugam, 1991).

La première catégorie, celle des fragiles, est expliquée comme une situation économique précaire nécessitant une intervention sociale temporaire pour atténuer la précarité économique. Les fragiles sont caractérisé.es par un fort sentiment d'infériorité affectant l'identité, qui s'explique par l'instabilité dans les activités professionnelles. Les fragiles se divisent en deux formes d'expérience : la fragilité intériorisée ou négociée. Dans le premier cas, la *fragilité intériorisée* est liée à un sentiment d'échec, à une humiliation, car la dignité est atteinte. L'utilisation des services d'aide est perçue comme une contrainte, car elle rappelle sans cesse une incapacité. Dans le deuxième cas, la *fragilité négociée* est plus présente chez les jeunes, qui rationalisent leur situation en réaffirmant son caractère temporaire. Les services sont utilisés dans le but de mettre fin à la situation d'échec (Paugam, 1991).

La deuxième catégorie regroupe les assisté.es, caractérisé.es par une évolution de la perception de la situation d'échec, ce qui influence la transformation de la personnalité des individus. Paugam décrit les trois expériences de l'évolution de la personnalité des assisté.es, comme des phases, sans pour autant que le passage dans chacune de ces étapes ne soit linéaire ou obligé. Premièrement, *l'assistance différée* se rapproche de la fragilité intériorisée, mais la dépendance envers les services sociaux est plus grande. Les individus ont le fort désir de se réinsérer en emploi et refusent l'identité d'assisté.e. Deuxièmement, l'apprentissage de cette identité peut évoluer vers *l'assistance installée*, où les individus semblent moins convaincu.es de leur capacité à se trouver un emploi. Leur discours sur l'assistance se modifie et des justifications de leur situation émergent. Différentes stratégies sont adoptées auprès des services d'aide afin d'obtenir une assistance et des avantages satisfaisants grâce à des relations d'intervention positives. L'identité d'assisté.e est donc davantage intériorisée et acceptée. Troisièmement, *l'assistance revendiquée* est une étape où l'acceptation de sa nouvelle identité et la perception qu'il n'y a pas de solution possible se consolident, en plus d'une croissance de la fréquentation des services d'aide (Paugam, 1991).

La troisième catégorie aboutit à la marginalité, lorsque les individus n'ont pas de revenu et ne bénéficient pas d'assistance. Ils.Elles sont perçu.es négativement et ont une longue histoire de stigmatisation. Pour ne pas avoir à subir la réprobation et la honte, ils.elles ont adopté d'autres normes que celles généralement partagées, ce que Paugam nomme la « fuite en avant » pour qualifier le besoin de « s'évader » (Paugam, 1991, p. 130). Les marginaux.les expérimentent cette situation de deux façons : de façon conjurée ou organisée. Dans le premier cas, la *marginalité conjurée* s'explique par une situation qui n'est plus supportable et où une modification de comportements est nécessaire pour favoriser sa réinsertion, bien que cette dernière risque d'être ardue. Dans le deuxième cas, la *marginalité organisée* se qualifie par une « appropriation de l'espace habité » (Paugam, 1991, p. 137) et se structure autour d'activités informelles, c'est-à-dire que les individus dorment dans d'autres lieux que leur propre logement (refuges, squat) et qu'ils.elles pratiquent la mendicité, par exemple. La marginalité organisée, c'est donc la construction d'un cadre normatif différent des normes dominantes et donc acceptable pour les individus en marge. Il n'y a pas de lien direct de causalité entre la classe sociale et la catégorie des marginaux.les. Bien qu'il existe une multitude de trajectoires, elles

sont souvent marquées par des difficultés familiales, des invalidités et diverses expériences affectant l'identité et la dignité (Paugam, 1991).

Pour terminer, Paugam dresse un lien « entre les ruptures professionnelles et les ruptures familiales et sociales » (Debordeaux, 1994, p. 97), sans toutefois corroborer à l'idée que la détérioration d'un axe affecterait nécessairement l'autre. Il y a corrélation, mais pas causalité. Bien que les situations économiques et sociales jouent un rôle important dans l'expérience de la disqualification, les personnes défavorisées demeurent actrices dans la perception de leur situation et donc dans la définition de leur identité (Paugam, 1991). La pertinence de la disqualification sociale selon Paugam permet de mieux comprendre comment l'identité des personnes vivant une situation d'itinérance se redéfinit en fonction de son processus d'insertion et donc de l'impact de ces identités sur leurs agirs et leurs marges de manœuvre.

2.1.3. La désinsertion sociale selon De Gaulejac et Léonetti (1994)

De Gaulejac et Léonetti (1994) proposent la théorie de désinsertion sociale, conçue comme un processus dynamique et singulier dont la trajectoire varie selon des facteurs objectifs et subjectifs. La désinsertion sociale s'articule autour des dimensions individuelle, sociale et symbolique. Le processus de désinsertion débute par un événement déclencheur qui vient déstabiliser un état d'insertion. Les événements déclencheurs peuvent être des facteurs économiques, sociaux, relationnels ou symboliques (de Gaulejac et Léonetti, 1994). L'analyse de la désinsertion conçoit alors les « causes de la désinsertion en termes de combinaisons de facteurs, ou de configurations, plutôt qu'en termes de cumul ou de hiérarchisation cherchant à établir la prééminence ou l'antériorité des uns et des autres » (Debordeaux, 1994).

D'abord, les facteurs de désinsertion d'ordres économique ou professionnel concernent le marché de l'emploi, ainsi que les transformations qui y sont associées, notamment la précarité et l'insécurité du travail. Outre le travail, la dimension économique regroupe également les revenus, le logement et les autres ressources déterminant le niveau de vie au quotidien (de Gaulejac et Léonetti, 1994b). Ensuite, les facteurs relevant des dimensions sociales et relationnelles réfèrent à la famille et aux réseaux sociaux qui doivent remplir une fonction de protection sociale. Lorsque ces réseaux sont inexistantes ou insuffisants, l'État et les institutions deviennent les sources de protection. Or, l'affaiblissement de l'intervention de l'État, de même

que ses modes de fonctionnement stigmatisants, fragilisent la dimension sociale. Enfin, les facteurs de désinsertion issus de la dimension symbolique prennent racine dans les systèmes de valeurs d'une société et dans la conception normative de l'utilité sociale, souvent définie par la possession d'un emploi, de revenus et de pouvoirs (de Gaulejac et Léonetti, 1994). La dimension symbolique réfère en ce sens à l'identité et à la dignité et donc à la valorisation ou la dévalorisation de l'individu (de Gaulejac et Léonetti, 1994b).

Cela étant dit, divers événements liés à l'une ou l'autre de ces catégories peuvent entraîner une rupture, une déstabilisation. Ces événements s'expliquent selon deux approches, le macrosociologique et le psycho-sociologique. L'approche macrosociologique analyse le déclenchement de la désinsertion par des déterminismes sociaux trop importants pour que l'individu ait un contre-pouvoir, ce que les auteurs nomment le « destin social » (de Gaulejac et Léonetti, 1994, p.79). L'approche psycho-sociologique entrevoit plutôt le déclenchement du processus de désinsertion de façon singulière, avançant que la désinsertion ne prend pas nécessairement racine dans des contextes spécifiques, mais dépend des événements et des potentialités de chacun.e à s'en sortir. De Gaulejac et Léonetti (1994) mentionnent toutefois que ces deux explications ne sont pas autosuffisantes, mais qu'elles s'articulent et se complètent; la désinsertion sociale s'explique alors par l'analyse à la fois des structures sociales, des événements déclencheurs et des stratégies pour y faire face.

La dimension symbolique occupe un rôle primordial, puisque le sentiment vécu oriente le processus : l'individu est acteur.trice et influencé.e par les stigmates qui lui sont associés. Trois principales « stratégies de réponse à l'exclusion » (de Gaulejac et Léonetti, 1994, p. 80) sont nommées et expliquées par les auteurs dans le processus de désinsertion. De façon subséquente à l'événement déclencheur, l'individu traversera des phases dans le processus de désinsertion, qui varieront en fonction de la singularité de chaque situation (de Gaulejac et Léonetti, 1994b). Ces phases sont la résistance, l'adaptation et l'installation. Les stratégies, bien qu'elles soient individuelles, s'inscrivent dans un contexte social et structurel plus global. Ainsi, tous.tes ne vivent pas des événements semblables de la même façon et tous.tes ne passent pas à travers chacune de ces étapes, certain.es réussissent à se raccrocher (de Gaulejac et Léonetti, 1994).

La phase de résistance est caractérisée par une lutte, par des actions pour demeurer intégrée. Cette phase est influencée par les facteurs personnels et structurels, de même que par la nature de l'élément déclencheur. Si cette période s'inscrit dans le long terme, ou alors si l'élément déclencheur implique plusieurs dimensions de la vie d'une personne, il y a un plus grand risque que le processus de désinsertion se poursuive. La deuxième phase est celle de l'adaptation, où l'individu adoptera une vision plus négative et où les possibilités de changements s'avèrent moins évidentes, bien que la lutte pour ne pas décrocher davantage se poursuive. Une plus grande acceptation des changements et une nouvelle identité caractérisent cette étape. Or, la désinsertion peut se poursuivre jusqu'à la phase de l'installation, où l'individu renonce, n'entretient plus d'espoir de changement et abdique quant à ses aptitudes individuelles et aux possibilités structurelles de renverser sa situation (de Gaulejac et Léonetti, 1994).

Cela étant dit, la mise en œuvre d'une stratégie plutôt qu'une autre est également influencée par le système normatif. Selon l'intériorisation de chaque individu quant à leur utilité sociale, à leur intégration, à leur validation, ou au contraire selon la stigmatisation à leur égard, l'individu n'adoptera pas la même réponse stratégique. L'individu peut agir à différents niveaux : accorder un sens nouveau à sa situation; agir sur sa situation dans le but d'y apporter des changements; ou alors agir sur son sentiment de souffrance, notamment par l'isolement (de Gaulejac et Léonetti, 1994).

Lorsque certains individus interpellent les institutions pour obtenir une forme de protection sociale, les réponses institutionnelles ne sont pas toujours adaptées : accueil plutôt impersonnel, alors que les attentes visent une reconnaissance de l'individu; expérience de stigmatisation dans le fonctionnement interne des institutions; contradiction entre le devoir d'autonomie des individus et la soumission au fonctionnement et aux normes des institutions; contradiction entre l'humiliation appréhendée en fréquentant les institutions ou le maintien dans son isolement (de Gaulejac et Léonetti, 1994b). De Gaulejac et Léonetti avancent justement la notion de « contre-transfert institutionnel » (de Gaulejac et Léonetti, 1994b, p. 258), qui implique que la posture adoptée par l'institution ait un impact sur le processus d'insertion de la personne qui y a recours. Un transfert positif sera caractérisé par des logiques d'action d'écoute, de reconnaissance et des moyens d'agir.

Malgré que la désinsertion ne soit pas corrélée avec des conditions socio-économiques particulières, les auteurs relèvent que le processus de désinsertion sociale se déclenche très souvent chez des individus ayant certaines fragilités, sur les plans individuel et/ou relationnel et/ou économique, tout en rappelant qu'une responsabilité collective doit être assumée. Les auteurs avancent justement qu'en dépit de certaines fragilités, « le rôle du système social pourrait –devrait- être de soutenir les individus lors de ces crises, de leur donner les moyens de trouver ou retrouver une place, plutôt que de rendre leur rupture irréversible » (de Gaulejac et Léonetti, 1994, p. 82). Ainsi, les actions pour limiter la désinsertion sociale relèvent également du social, des institutions et des structures, car celles-ci ne sont pas exemptes d'attitudes stigmatisantes et d'exclusion:

les structures sociales qui délimitent, et limitent, l'espace des possibles. Lorsque cet espace est trop réduit, lorsque les blocages – chômage structurel, exigences des modèles sociaux et faiblesse des liens sociaux, inégalités des chances de départ ... - rendent dérisoires les capacités d'élaboration des stratégies des acteurs, c'est peut-être qu'il faut changer les règles du jeu (de Gaulejac et Léonetti, 1994, p. 83).

Dans d'autres cas, les facteurs structurels peuvent être à l'origine de l'élément déclencheur, ou alors contribuer à renforcer le processus de désinsertion. Or, la notion de trajectoire est primordiale, car « chaque facteur [a] un effet différent suivant le moment où il interv[ient], suivant les facteurs autres auxquels il [est] associé et enfin suivant la manière dont le sujet réagi[t] » (de Gaulejac et Léonetti, 1994b, p. 219).

Actualisation de la désinsertion : l'exclusion comme aboutissement de la désinsertion selon Roy (1995)

Roy (1995) reprend le concept de désinsertion sociale en décrivant l'itinérance comme une situation exemplaire de l'exclusion sociale, que l'auteure conçoit comme l'aboutissement, la dernière étape de la désinsertion sociale. La désinsertion sociale est alors perçue comme la trajectoire entre l'insertion et l'exclusion sociale, marquée par une accumulation de ruptures. Ces ruptures ont lieu « au niveau des points d'ancrage qui déterminent et favorisent l'insertion » (Roy, 1995, p. 75). Or, l'événement déclencheur à l'origine d'une première rupture crée

généralement une situation de vulnérabilité, mais n'engendre pas automatiquement un processus de désinsertion, que Roy définit comme un processus marqué par un dynamisme et s'inscrivant dans le temps. Tout comme de Gaulejac et Léonetti (1994), Roy (1995) entrevoit les ruptures d'ordres économique, relationnel et symbolique, qui, lorsqu'elles s'accumulent, font accélérer le phénomène de désinsertion. L'auteure insiste également sur les réactions de l'individu à ce processus, en reprenant les mêmes phases « de résistance, d'adaptation et d'installation » (Roy, 1995, p. 75).

Roy (1995) ajoute toutefois l'implication de deux éléments qui influencent directement la progression de la désinsertion. Il s'agit du temps et « des efforts individuels et institutionnels » (Roy, 1995, p. 76). La durée implique que les stratégies de résistance s'affaiblissent avec le temps. Le deuxième élément fait référence aux solutions à la fois individuelles et institutionnelles pour se sortir du processus de désinsertion.

Au terme de la désinsertion se trouve l'exclusion sociale, que Roy illustre par l'itinérance : les personnes itinérantes ont, la plupart du temps, une histoire de vie marquée par de nombreuses ruptures et plusieurs problématiques, sont sans réseau et sans ressource, ne sont plus intégrées dans la société et sont victimes de stéréotypes (Roy, 1995).

2.1.4. Les agirs des femmes en situation d'itinérance

Il a été dit que, dans une trajectoire d'exclusion sociale, les personnes continuent d'agir, influencées par leurs capacités individuelles de même que par les possibilités d'actions dans l'environnement immédiat, social et structurel. Ainsi, dans la trajectoire, il y a le fil des événements, mais il faut également porter attention à la façon dont ces événements sont vécus et aux réactions qui en découlent.

Bellot (2000) parle de « trajectoire subjective » (Bellot, 2000, p. 109), renvoyant aux actions possibles de l'individu sur son histoire de vie, indissociables d'une identité souvent à redéfinir ou à reconstruire. Ainsi, la trajectoire d'un individu, parsemée d'événements et de réactions, s'accompagne également des actions de l'individu qui s'y adapte. Dans le même sens, Villechaise-Dupont (2002) définit le concept de marge de manœuvre ainsi : « une capacité d'interprétation, de réflexion et d'action qui leur permet de lutter contre l'aggravation de leur situation et la dévalorisation de leur identité sociale » (Villechaise-Dupont, 2002, p.93). Ces

marges de manœuvre demeurent limitées en contexte de précarité, mais sont tout de même mobilisées pour maintenir une forme de dignité, que l'auteure qualifie de « travail de résistance » (Villechaise-Dupont, 2002, p. 93).

Or, à travers leur histoire de vie, les femmes en situation d'itinérance mobilisent diverses formes d'action. Comme Laberge, Morin, Roy et Rozier (2000b) l'écrivent, « l'examen de la condition itinérante comme trajectoire ou processus inscrit dans le temps, avec des étapes plus ou moins précises, oriente la réflexion sur la question du maintien ou du renversement d'un tel processus » (Laberge, Morin, Roy et Rozier, 2000b, p. 22). En d'autres mots, en adoptant une compréhension de l'itinérance comme une trajectoire mouvante, on s'attarde nécessairement à ce qui fait en sorte que le processus se poursuive ou s'arrête, et donc aux actions qui provoquent cette trajectoire.

Laberge et al. (2000b) avancent d'abord que les femmes ont une « capacité d'agir sur [leur] vie » et « conçoivent des espaces où l'action est possible » (Laberge et al., 2000b, p. 23). Elles utilisent le terme d'« inflexions biographiques » pour nommer la « transformation possible de la ligne biographique (marge de manœuvre des acteur.trices) qui se développe plutôt à travers l'enchevêtrement d'essais personnels, d'expériences positives et d'événements significatifs » (Laberge et al., 2000b, p.22-23). Elles proposent trois formes d'action adoptées par les femmes en situation d'itinérance, soit le fatalisme, l'impuissance et l'appropriation.

Dans le premier cas, les femmes percevant leur situation d'itinérance avec fatalisme n'y voient pas d'action réalistement possible. Le caractère imprévisible d'un ou des événements de leur vie rend difficile la compréhension de leur situation, et donc des solutions pour y remédier. Elles se perçoivent comme victimes de ces événements, mais agissent tout de même pour survivre dans ces contextes et subissent parfois les actions d'autres acteur.trices ou institutions qui les entourent. Ainsi, dans ce discours, les femmes ne considèrent pas avoir réellement de marges de manœuvre pour agir sur leur situation d'itinérance (Laberge et al., 2000b).

Dans le deuxième cas, d'autres femmes adoptent plutôt une vision d'impuissance. Contrairement à la première figure, ces femmes comprennent les sources des problèmes vécus, mais n'y voient pas de solutions réalistes, car les difficultés issues du système ne peuvent être résolues, les structures de la société étant inadéquates et impossibles à changer. Ou alors, les

femmes se perçoivent impuissantes, car elles ne sont pas en mesure de faire les changements nécessaires pour changer leur situation, à cause de problématiques diverses comme la dépendance ou un « trait de personnalité » trop déterminant (Laberge et al., 2000b, p.30). Elles se concentrent alors à survivre, en tentant de répondre à leurs besoins avec les conditions dans lesquelles elles sont.

Enfin, le troisième cas met de l'avant l'appropriation, c'est-à-dire la reconnaissance et la compréhension des difficultés des femmes et la mobilisation de diverses stratégies pour y faire face. Cette mise en mouvement nécessite souvent un travail sur soi et s'inscrit dans un processus. Elle nécessite également une « reconnaissance par ces femmes de leurs capacités d'agir » (Laberge et al., 2000b, p.32). Cette posture permet d'avoir un projet, un objectif vers lequel tendre, qui implique un changement dans son histoire de vie, c'est-à-dire une inflexion biographique. Cette troisième figure d'action est difficilement dissociable du recours à diverses formes d'aide et à l'accès aux ressources (Laberge et al., 2000b).

Pichon (2007) avance de son côté que diverses stratégies d'action sont mobilisées par les personnes en situation d'itinérance. De par les conditions de vie dans lesquelles elles sont, elles doivent agir pour assurer leur survie, ce qui « nécessite de déployer intelligence, lucidité, créativité, perspicacité » (Pichon, 2007, p.28) et donc d'adopter une logique de combat plutôt que d'être dans la victimisation et dans la passivité. Différentes stratégies sont reliées à la survie, comme relativiser les moments difficiles, être débrouillard, vouloir conserver une perception positive de soi, maintenir son autonomie, s'organiser avec rigueur. Pour améliorer ses conditions, voire « s'en sortir », la recherche de dignité et donc la reconnaissance d'une valeur positive de sa personne sont des éléments essentiels. Cette quête de reconnaissance se caractérise par deux actions: rejeter les images négatives des autres à son égard en évitant de s'isoler davantage; et travailler à améliorer ses conditions de vie (Pichon, 2007).

Simard (2016) va plus loin en expliquant que « l'itinérance est une stratégie de survie à l'impasse, voire à l'effondrement de son projet d'être » (Simard, 2016, p. 31). Les personnes en situation d'itinérance se retrouvent en situation de rupture sociale, perdant du même coup « la protection, un milieu d'accomplissement du projet d'être et de transmission des valeurs et des normes nécessaires à la vie commune » (Simard, 2016, p. 53). Or, parmi les besoins d'une personne en itinérance, il y a celui d'avoir une vie, c'est-à-dire de combler les besoins « liés à

l'estime, à la reconnaissance, à l'autonomie, à tout ce que l'on peut ranger dans la thématique de la quête de sens » (Simard, 2016, p. 60-61). Dans un continuum de stratégies pour répondre aux besoins des personnes en situation d'itinérance, les approches en rétablissement et en réadaptation cherchent justement à répondre, selon l'auteur, aux besoins d'avoir une vie.

Cela étant dit, les personnes en situation d'itinérance agissent pour survivre. Ces actions changent et varient en fonction des marges de manœuvre de chacune, directement influencées par la vision de leur situation, ainsi que par les ressources individuelles, sociales et structurelles qui s'inscrivent dans leur histoire de vie. Par ailleurs, il va sans dire que le combat pour maintenir sa dignité est réel, de même que la reconnaissance de sa capacité d'agir et de sa valeur, tout en étant indissociable de l'amélioration de ses conditions de vie.

2.1.5. Éléments de synthèse

L'itinérance demeure un phénomène complexe, dont la trajectoire est ponctuée de vulnérabilités de toutes sortes, relevant autant de facteurs individuels que structurels et provoquant un déséquilibre important. Certaines personnes réussissent à se tenir sur le fil de la précarité économique et relationnelle, d'autres vivent une première situation d'itinérance, alors qu'elles sont âgées, seules, parfois malades et souvent sans ressources. Ainsi, les femmes âgées itinérantes vivent des situations particulières et des obstacles importants de stabilité et d'insertion, marqués par des formes d'oppression systémique et structurelle à leur égard.

Les facteurs comme la pauvreté, le logement, les politiques sociales, l'isolement social et la violence, de même que le vieillissement et la condition féminine, contribuent tous, à différents niveaux, à la fragilisation de la situation de cette population. Les facteurs individuels sont également à prendre en compte dans les causes de l'itinérance : faible scolarisation; problèmes de santé physique et mentale; dépendances (alcool, drogue, médicaments, jeux) et difficultés relationnelles sont des exemples examinés ici.

Ces conditions objectives agissent directement sur les femmes âgées itinérantes. Lorsqu'un événement déclencheur survient et/ou que des difficultés se cumulent, leur insertion sociale peut être affectée, sans avoir de stratégies ou de réponses claires pour agir sur leur trajectoire. Tel qu'il a été dénoncé dans la littérature, de nombreuses barrières structurelles viennent affecter les marges de manœuvre de ces femmes.

Le concept de « désinsertion sociale » s'avère pertinent pour analyser la trajectoire des femmes âgées itinérantes, car il met de l'avant l'insertion économique et relationnelle comme facteurs déterminants dans la désinsertion d'une personne, tout en accordant une place importante à la dimension symbolique. Selon cette perspective, les femmes âgées ne sont pas déterminées par leurs conditions de vie, mais celles-ci influencent les marges de manœuvre dont elles disposent pour agir sur leur situation. L'objectif de cette recherche est de mieux comprendre l'impact des conditions structurelles dans la trajectoire de l'itinérance et dans les agirs des femmes âgées dans le contexte québécois. Parmi les modèles de trajectoires, la désinsertion sociale est celui qui s'avère le plus adéquat pour approfondir la question.

2.2. Le cadre d'analyse : l'intersectionnalité

« D'une certaine façon, les personnes qui sont opprimées savent qu'elles le sont » (Collins, 2016, p. 46)

Afin d'analyser la place des facteurs structurels dans la désinsertion sociale des femmes âgées vivant une situation d'itinérance, l'intersectionnalité a été retenu comme cadre d'analyse, en raison notamment de l'articulation des diverses oppressions dans leurs contextes et complexités que l'approche permet. Dans le cadre de ce mémoire, il n'est pas possible de décrire de façon exhaustive l'historique et les nombreuses nuances de l'intersectionnalité, notamment à cause de la complexité du concept et de ses multiples possibilités d'application. Les prochaines pages qui suivent dressent néanmoins un portrait assez précis et nuancé de l'intersectionnalité, sans pour autant avoir la prétention de tout couvrir. Ce chapitre débute avec un historique de l'intersectionnalité, se poursuit avec sa définition et se termine par l'explication de la pertinence de ce choix en lien avec le sujet étudié.

Avant toute chose, l'intersectionnalité met de l'avant l'idée des oppressions multiples. Pour comprendre la complexité de la question, il est nécessaire de définir l'oppression :

L'oppression décrit toute situation injuste dans laquelle, systématiquement et durant une longue période, un groupe dénie à un autre l'accès aux ressources sociales. La race, la classe, le sexe, la sexualité, l'appartenance nationale, l'âge et l'ethnicité, entre autres, organisent les principales formes d'oppression aux États-Unis (Collins, 2016, p. 39).

Bien que cette définition soit américaine, elle peut s'appliquer à la réalité montréalaise, car ces enjeux sont universels, s'inscrivent dans les inégalités sociales et prennent différentes formes selon les contextes dans lesquels ils s'inscrivent (Bilge, 2009).

2.2.1. L'historique: une réalité avant d'avoir un nom

Avec le souci de ne pas contribuer au « blanchiment de l'intersectionnalité » (Bilge, 2015), il importe d'explorer l'historique pour comprendre la complexité des sources d'oppression et les origines de ce concept, car il teinte aujourd'hui ses fondements et ses principes. Le fil de l'histoire demeure toutefois complexe à tracer, notamment parce que les oppressions vécues sont intrinsèques au quotidien des groupes marginalisés : elles sont bien réelles et elles existaient bien avant d'être nommées ainsi. Cela étant dit, puiser dans les origines de l'intersectionnalité permet de reconnaître son émergence des populations opprimées et exclues des institutions de pouvoir et de savoir (Collins et Bilge, 2016).

Dès le 19^e siècle, Maria Stewart parle des réalités des femmes noires, souvent confrontées à la pauvreté et/ou à l'esclavagisme, conditions qu'elle attribue aux « oppressions de race, de sexe et de classe » (Collins, 2016, p. 35). En effet, aux États-Unis, ces oppressions prennent forme dans la dimension économique, caractérisée par un travail très précaire ou alors un travail d'esclave; dans la dimension politique, où les droits des femmes Afro-Américaines ne sont pas reconnus comme c'est le cas des hommes blancs; dans la dimension idéologique, où les stéréotypes teintent l'ensemble des structures, normalisant la discrimination et l'oppression à l'égard des femmes Afro-Américaines.

Toutefois, ce sont les années 1960 et 1970 qui marquent un point fort dans la dénonciation des oppressions vécues : les femmes de couleur ne se reconnaissant pas dans les mouvements féministes traditionnels, vivant à la fois de l'oppression basée sur leur couleur de peau dans les mouvements féministes, de même que du sexisme dans les mouvements anti-racistes. Aux États-Unis, les Afro-Américaines dénoncent cette impasse de diverses façons, pour la plupart du temps en dehors des institutions académiques, n'y ayant que rarement accès. Justement, l'ensemble des oppressions vécues par ces femmes influencent directement le difficile partage du savoir intellectuel et donc limite la reconnaissance de la pensée critique des femmes noires (Collins, 2016). Les féministes bell hooks et Angela Davis, vers la fin des années

70, ont été des actrices importantes dans la reconnaissance du *black feminsim* (Corbeil et Marchand, 2006). La pensée féministe noire implique, d'une part, que les femmes noires vivent des rapports d'oppression au sein de la société, mais aussi qu'elles sont des agentes de résistance, en tant qu'individus et en tant que groupe social dominé (Collins, 2016). Les intellectuelles et militantes ont donc fait appel au concept d'intersectionnalité, sans le nommer ainsi, en dénonçant les « oppressions enchevêtrées » qui affectaient leur quotidien (Collins, 2016, p. 352).

Il n'y a pas que les femmes noires qui reprochaient au mouvement féministe, dominé par les femmes blanches d'une classe sociale plutôt aisée, un certain ethnocentrisme et une incapacité de traduire différentes réalités des femmes. Dans le contexte états-unien, d'autres femmes non blanches, comme les femmes autochtones, asiatiques ou latino-américaines, partageaient des vécus d'oppression semblables (Collins, 2016). Les précurseurs de ce qu'est devenu l'intersectionnalité avancent que le patriarcat ne représente pas exclusivement toutes les formes d'oppression, puisqu'il n'existe pas d'oppression identique à toutes les femmes et que ces oppressions ne s'inscrivent pas dans des silos fixes (Bereni, Chauvin, Jaunait et Reveillard, 2012). Elles contribuent ainsi à dessiner les contours de l'intersectionnalité, par des mouvements se caractérisant par une critique sociale et politique (Collins, 2016).

Dans les années 80 et 90, en réponse à la mobilisation des minorités culturelles et de la dénonciation de la discrimination vécue, diverses institutions engagent ces personnes racisées et le milieu universitaire n'y échappe pas. Ainsi, les études concernant l'interaction entre la race, le genre et la classe connaissent une expansion dans les milieux académiques. Dans ce contexte, la nécessité d'un terme rassemblant cette question, un terme « parapluie » (Collins et Bilge, 2016, p. 80) émerge. Ainsi, l'intersectionnalité a été nommé, défini et institutionnalisé en 1989 par Kimberlé W. Crenshaw. Dans les années 2000, le terme s'est répandu et a été repris dans divers contextes, outre ceux du milieu académique (Collins et Bilge, 2016).

2.2.2. Une définition complexe : allier théorie et pratique

Collins et Bilge (2016) définissent l'intersectionnalité comme tel :

« Intersectionality is a way of understanding and analyzing the complexity in the world, in people, and in human experiences. The events and conditions of social and political life and the self can seldom be understood as shaped by one factor. They are generally shaped by many factors in diverse and mutually influencing ways. When it comes to social inequality, people's lives and the organization of power in a given society are better understood as being shaped not by a single axis of social division, be it race or gender or class, but by many axes that work together and influence each other. Intersectionality as an analytic tool gives people better access to the complexity of the world and of themselves » (Collins et Bilge, 2016, p. 2).

L'intersectionnalité a comme principe que les personnes faisant partie d'une même catégorie sociale ne partagent pas automatiquement les mêmes vécus et ne sont pas confrontées aux mêmes réalités, s'opposant à l'essentialisme des groupes sociaux et de leurs caractéristiques (Bachand, 2014; Dorlin, 2012). Ainsi, il est important de ne pas identifier l'individu comme un.e représentant.e de sa classe d'appartenance ou de son genre, car au sein même des variables de classe, de genre ou d'âge, les situations sont multiples. À titre d'exemple, dans la définition donnée à la classe sociale, le revenu constitue un aspect de la classe sociale parmi d'autres, comme la place occupée dans la société, l'emploi, l'éducation. Dans le même sens, l'âge dépasse le simple nombre d'années vécues, mais s'élargit aux valeurs ou comportements socialement attribués à une strate d'âges (Mathieu, 1991). La réflexion est la même pour le genre et se caractérise par un « traitement social différencié des catégories de sexe » (Mathieu, 1991, p. 24).

Basées sur cette définition, six idées de base caractérisent l'intersectionnalité comme outil d'analyse et comme outil de pratique : « les inégalités sociales; la "relationnalité" (ou "connectivité"), le pouvoir, le contexte social, la complexité et la justice sociale » (Collins et Bilge, 2016, p. 25, traduction libre). Plus précisément, cela signifie que les inégalités sociales font partie intégrante de la société et qu'elles découlent de plusieurs facteurs. Le pouvoir est un construit, basé sur des relations et un contexte donné et prend forme dans les domaines structurels, disciplinaires, culturels et interpersonnels (Collins et Bilge, 2016). Ce qu'on entend par « relationnalité », c'est la connectivité entre les différentes formes d'oppression, ou autrement dit, leur enchevêtrement et leur interaction plutôt que leur accumulation. Avec

l'intersectionnalité, la perception et la compréhension de la société ne se font pas dans la binarité; ce sont les interactions qui sont mises de l'avant. En ce sens, la compréhension des inégalités se fait de façon globale, indissociable du contexte plus large.

L'intersectionnalité ne se comprend jamais de façon statique, c'est-à-dire que les oppressions simultanées ne s'inscrivent pas dans une dynamique fixe, mais sont en interaction constante entre elles, avec la société et avec les conditions de la personne (Corbeil et Marchand, 2006; Collins et Bilge, 2016). Ainsi, selon l'organisation des sociétés, les rapports de pouvoir et leurs articulations changent (Bachand, 2014). C'est ce que West et Fenstermaker nomment les « réalisations situées », ce qui signifie que les catégories de genre, de classe, de race ou d'âge, par exemple, vont s'articuler, s'imbriquer et interagir différemment en fonction des rapports de pouvoir liés à des contextes particuliers (2006, cité dans Bereni et al., 2012, p. 298).

Outre les discriminations basées le genre, la race ou alors sur l'« homosexualité, [l']âge, [le] handicap, [les] capacités, [la] postcolonialité, etc.» (Peñafiel, 2014, p. 16), la subjectivisation de l'expérience est également à considérer. Ainsi, l'expérience subjective de ne pas être reconnu.e, ou alors d'être reconnu.e, mais discriminé.e est à ne pas négliger. Les dominations constituent une caractéristique de l'approche intersectionnelle, mais il importe de ne pas occulter les « identités intersectionnelles » (Dorlin, 2012, p. 9) qui en découlent. En d'autres mots, un individu se construit une personnalité et une identité en fonction, entre autres, de l'expérience des discriminations vécues, perçues et ressenties (Corbeil et Marchand, 2006).

En bref, l'intersectionnalité ne conçoit pas les diverses catégories sociales comme compartimentées. Les rapports ne doivent pas être vus comme additionnés, ni mis côte à côte, ni sectorisés, mais sont plutôt entrecroisés : « la domination est toujours et en même temps un rapport de classe, de genre et de sexualité, de radicalisation » (Dorlin, 2012, p. 10). De cette façon, les oppressions et les inégalités ne peuvent être différenciées réellement entre elles; elles constituent un tout puisqu'elles sont concomitantes (Bilge, 2009; Pagé, 2014).

L'idée de l'intersectionnalité, c'est aussi de comprendre le système différemment, à l'extérieur des voies habituelles et par le fait même, de contribuer à une plus grande justice sociale. En ce sens, l'intersectionnalité s'utilise pour mieux comprendre et dénoncer des phénomènes, dans un arrimage de théorie et de pratique. En d'autres mots, l'intersectionnalité

est un outil devant être utilisé autant pour comprendre théoriquement des problématiques sociales, que pour agir plus largement pour un changement des relations de pouvoir (Collins et Bilge, 2016).

2.2.3. Pertinence de l'intersectionnalité

L'outil d'analyse qu'est l'intersectionnalité est pertinent dans le cadre de ce mémoire, car il permet d'analyser l'itinérance chez les femmes de plus de 50 ans en croisant inévitablement les variables de genre, de classe et d'âge, entre autres, pour faire ressortir les barrières structurelles émanant de ces construits sociaux. À noter que d'autres catégories d'oppression peuvent émerger de l'analyse des trajectoires étudiées, comme l'origine ethnique, l'orientation sexuelle, une situation de handicap, ou toutes autres caractéristiques. Or, en abordant les femmes âgées en situation d'itinérance, ces trois variables sont *de facto* sollicitées, ce qui n'empêche pas leur croisement avec d'autres caractéristiques. L'oppression de ces femmes peut être traduite à travers de nombreuses mésadaptations des systèmes structurels et systémiques qui cloisonnent les femmes âgées itinérantes dans une invisibilité. Justement, le fait que leur situation soit méconnue et invisible, autant sur les plans des connaissances scientifiques que de la reconnaissance sociale, témoigne des discriminations et des oppressions à leur égard (Bellot et Rivard, 2017). Le concept d'invisibilité vient d'ailleurs de l'auteure Sandercock (1998), qui a utilisé ce terme en lien avec l'invisibilité des groupes de femmes racisées, de même que l'invisibilité des idées radicales (Whitzman, 2006). De cette invisibilité, en adéquation avec l'analyse intersectionnelle, découle un manque d'accès à différents services et ressources adaptés : « Gender, racialisation, ethnicity, physical ability, life cycle stage, sexual orientation and access to income form interlocking "structures of constraint" that limit access to social goods and choices for individual women » (Whitzman, 2006, p. 387).

Ainsi, l'intersectionnalité sera pertinente pour étudier la trajectoire de ces femmes âgées, en gardant en considération l'importance de ne pas les confiner dans leur genre, dans leur classe sociale ou dans leur âge, mais plutôt de partir de ces caractéristiques pour éclairer les discriminations portées à leur égard, qui prennent forme dans des rapports de pouvoir plus larges. Ces rapports constituent alors de réelles barrières à la visibilité de leur réalité, à leur sortie de l'itinérance et à l'accélération de leur trajectoire de désinsertion vers une situation

d'itinérance. L'intersectionnalité rappelle également que malgré les oppressions vécues, ces femmes restent actives et ne sont pas « dénuées d'agentivité » (Chbat, Damant, et Flynn, 2014, p. 101).

Enfin, la méthode de collecte de données retenue et la posture de recherche sont en cohérence avec l'approche intersectionnelle. À titre d'exemple, l'intersectionnalité en recherche se concrétise de plusieurs façons : favoriser une relation « égalitaire » dans un entretien, en prenant notamment conscience de sa situation privilégiée par rapport à la leur et des préjugés qui pourraient être entretenus à l'égard de la personne interviewée; mettre de l'avant la prise de pouvoir de ces femmes; prioriser leur savoir expérientiel (Corbeil et Marchand, 2006). Il en sera d'ailleurs question dans le prochain chapitre.

2.3. Objectifs de recherche

La préoccupation pour la situation des femmes âgées en situation d'itinérance, leur invisibilité et le manque de connaissances du phénomène et donc le manque de services adéquats, m'amènent à vouloir approfondir les trajectoires qui les ont menées vers l'itinérance. La notion de marge de manœuvre expliquée plus tôt, en lien avec la désinsertion sociale, est pertinente pour étudier le parcours de ces femmes, car ce concept dépeint autant les ressources individuelles que structurelles avec lesquelles les femmes âgées peuvent agir lorsqu'elles tentent d'éviter une situation d'itinérance ou lorsqu'elles la vivent. Ainsi, la théorie de la désinsertion sociale permet d'analyser les éléments déclencheurs et les étapes qui s'en suivent, en fonction des dimensions individuelles, sociales, structurelles et symboliques du processus menant à l'itinérance. Plus encore, le cadre théorique de la désinsertion sociale permet de comprendre la trajectoire des femmes rencontrées à partir d'un modèle singulier de trajectoire, aux influences diverses et dans une analyse à la fois structurelle et subjective, ce qui s'inscrit tout à fait en cohérence avec l'analyse intersectionnelle. Justement, l'intersectionnalité vient compléter l'analyse pour approfondir les dimensions d'âge, de genre et de classe, et potentiellement de l'origine culturelle, des identités et des orientations sexuelles, etc., indissociables de l'histoire de vie de ces femmes et de leur processus de désinsertion.

Plus spécifiquement, les objectifs de la recherche sont les suivants :

Mieux comprendre l'influence des conditions structurelles dans les trajectoires de désinsertion des femmes âgées de 50 ans et plus vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance :

1. Peut-on identifier des conditions structurelles récurrentes dans le processus de désinsertion des femmes âgées itinérantes?
2. Quelles sont les trajectoires des femmes vivant une situation d'itinérance à 50 ans et plus?
3. Quelles sont les marges de manœuvre dont disposent les femmes âgées de 50 ans et plus pour agir sur leur trajectoire d'itinérance?

Pour répondre à ces objectifs de recherche, les femmes en situation grande précarité et donc à risque d'itinérance font partie de la population étudiée. Le fait d'inclure ces personnes à risque d'itinérance est non seulement conforme à la typologie de l'itinérance développée par Gaetz et al. (2012), mais permet également de mettre en lumière l'itinérance cachée, caractéristique des femmes âgées en situation d'itinérance, en plus d'inscrire cette précarité économique et résidentielle dans une trajectoire qui n'est pas fixe. La combinaison de l'intersectionnalité et de la désinsertion sociale permet alors d'approfondir la question en donnant un modèle de trajectoire précis, celui de la désinsertion sociale pour orienter l'analyse intersectionnelle. De même, l'intersectionnalité permet d'approfondir davantage les enjeux d'oppressions et d'agentivité, en donnant notamment une lunette féministe à la désinsertion sociale.

2.3.1. Pertinence sociale et scientifique

Les objectifs de cette recherche et plus largement, la question de l'itinérance chez les femmes âgées, sont pertinents car la problématique est peu connue et demeure invisible, alors que les maisons d'hébergement font la démonstration qu'elle est en augmentation. Avec le vieillissement de la population, de plus en plus de personnes atteindront un âge avancé. S'interroger sur l'impact des conditions structurelles dans la désinsertion de ces femmes, processus qui peut aboutir à l'itinérance, permet non seulement d'approfondir la compréhension de l'itinérance, mais également de la concevoir dans sa complexité pour mieux y faire face.

S'intéresser à la question de la trajectoire permet de mieux comprendre les éléments qui agissent sur le processus d'exclusion, de même que sur les agirs des personnes dans la structuration de leur vie (Bellot, 2000). Les mentions récentes des personnes âgées ainsi que la spécificité des femmes en situation d'itinérance dans les plans d'action gouvernementaux témoignent de la reconnaissance des nouveaux visages de ce problème social (MSSS, 2014). Il importe alors que des politiques et des programmes spécialisés soient mis sur pied pour répondre aux besoins de cette population. Ainsi, ces nouvelles réalités doivent être énoncées, étudiées et documentées.

Outre la pertinence sociale de prendre conscience de ce problème, de mieux le comprendre et de mieux agir collectivement pour le réduire, la démarche en soi s'avère pertinente sur le plan humain. Plusieurs femmes ayant participé à la recherche ont dit ne pas le faire pour elles-mêmes, car elles avaient déjà raconté leur histoire à trop d'intervenants-es. Or, elles acceptaient de le faire une fois de plus, par solidarité pour les femmes qui ont vécu la misère de la rue, afin que cette problématique soit connue et pour éviter que d'autres se retrouvent dans des situations comparables. Ainsi, cette recherche (Bellot et al., 2015-2017) a permis à certaines femmes d'avoir une voix, d'être reconnues dans leur savoir expérientiel, de pouvoir agir pour un changement, de mettre leurs expériences en commun afin de créer des connaissances plus générales qui serviront, je l'espère, la cause de l'itinérance chez les aînées.

Bref, l'existence d'un problème social affectant des personnes vulnérables, sans pour autant être en mesure de maîtriser ses contours, son ampleur, ses déterminants et ses caractéristiques, mérite d'être retenu et qu'une attention particulière soit accordée. Ce mémoire vise donc à s'inscrire dans un continuum de connaissances pour mieux en saisir la complexité, et surtout, mieux agir. De plus, analyser cette problématique en combinant l'intersectionnalité et la désinsertion sociale s'avère un exercice théorique original et pertinent.

CHAPITRE 3 : LA MÉTHODOLOGIE

Ce prochain chapitre abordera l'approche de recherche retenue, la population et l'échantillonnage, les méthodes de collecte de données et d'analyse, les enjeux éthiques, de même que les limites méthodologiques. Il est important de rappeler que ce mémoire, s'inscrivant dans la recherche *Rendre visible l'itinérance au féminin* (Bellot et al., 2015-2017), reprend les choix méthodologiques de ladite recherche.

3.1. Approche qualitative

Un des objectifs de la recherche qualitative est la « quête » de « significations » (Paillé et Mucchielli, 2013, p. 35), pour mieux comprendre des phénomènes et des réalités, en tenant compte des contextes dans lesquels ils s'inscrivent et des individus qui acceptent de partager des expériences. En d'autres mots, « les chercheurs qualitatifs étudient les choses dans leur contexte naturel, essayant d'attribuer un sens ou d'interpréter le phénomène selon les significations que les gens leur donnent » (Denzin et Lincoln, 1994, cité dans Pires, 1997, p.51).

Ce qui est spécifique à la recherche qualitative, c'est sa démarche qui se doit d'être souple, en reconnaissant la subjectivité des personnes rencontrées et du/de la chercheur.e, en gardant une posture d'ouverture face aux imprévus, plutôt fréquents dans une démarche le plus souvent inductive. La démarche qualitative cherche à étudier des sujets complexes et diversifiés, en proposant une description de divers phénomènes, grâce à l'expérience des personnes directement touchées par ces phénomènes (Pires, 1997).

L'analyse dans la recherche qualitative vise en outre, dans le cas d'entretiens, à reformuler ce qui a été dit pour produire du sens. Cela implique donc de faire comprendre le vécu de celles qui les partagent, souvent en reformulant leur propos, et parfois de pousser l'analyse plus loin en proposant une interprétation, une « argumentation théorique » (Paillé, 1996, p.182)

L'approche de ce mémoire est définitivement qualitative. L'objectif d'étudier les trajectoires des femmes en situation d'itinérance implique de récolter des données et des informations descriptives et subjectives sur leur histoire de vie. Des rencontres avec les

personnes directement concernées s'avèrent alors essentielles. De même, ce mémoire a un objectif d'accroître la compréhension à l'égard de ce phénomène, en utilisant une méthode de cueillette de données et une méthode d'analyse qualitative, pour que les résultats mènent à une interprétation de la trajectoire des femmes rencontrées. Les éléments clés de la recherche qualitative sont alors respectés (Paillé, 1996b).

3.2. Population et échantillon

Dans le cadre de la recherche *Rendre visible l'itinérance au féminin* (Bellot et al., 2015-2017), des femmes ont été recrutées par l'intermédiaire d'organismes communautaires variés dans sept régions du Québec. Des annonces de recrutement ont été affichées dans les organismes et les femmes intéressées étaient invitées à téléphoner à l'équipe de recherche (voir Annexe 4). Dans d'autres cas, des membres de l'équipe de recherche se déplaçaient directement dans les organismes et réalisaient les entretiens avec les femmes qui se portaient volontaires. Le recrutement des femmes s'est par ailleurs exécuté en s'assurant de répondre à des critères de diversification de l'échantillon, en variant notamment l'âge, la durée de la situation d'itinérance et l'origine ethnoculturelle des participantes.

Pour répondre à l'objectif de recherche de ce mémoire, j'ai effectué une sélection des entrevues faites avec des femmes vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance après l'âge de 50 ans, parmi l'ensemble des entretiens réalisés dans les sept régions étudiées. Plusieurs des femmes rencontrées n'étaient plus en situation d'itinérance au moment de l'entretien, bien que la plupart d'entre elles demeuraient dans une situation précaire. La sélection de l'échantillon incluait donc des femmes en précarité, conformément à la définition de Gaetz et al. (2012). Cela étant dit, neuf participantes ont été retenues, c'est-à-dire la totalité des femmes qui avaient 50 ans ou plus et qui ont été rencontrées dans le cadre de la recherche. J'ai réalisé deux entretiens, celle de Bernadette et de Lucky, alors que les sept autres entrevues ont été menées par des membres de l'équipe de recherche, soit des chercheur.es ou des assistant.es de recherche. Les participantes retenues proviennent de diverses régions: six à Montréal; deux en Mauricie et une en Outaouais. Deux femmes sur les neuf ont un parcours migratoire et ne parlent pas bien le français, alors que toutes les autres sont nées au Québec. Au moment de l'entrevue, trois étaient âgées entre 50 et 54 ans, deux entre 55 et 60 ans; une entre 60 et 64 ans et trois avaient plus de

65 ans, la plus vieille ayant 74 ans. Certaines consommaient, d'autres pas; certaines avaient des problèmes de santé mentale diagnostiqués, d'autres pas. L'échantillon a donc été déterminé en fonction des entrevues réalisées dans le cadre de la recherche et en fonction des critères d'âge correspondant à l'itinérance chez les personnes âgées.

3.3. Méthode de collecte des données

Dans une volonté de donner la parole aux femmes, c'est l'entretien individuel, et plus spécifiquement, les récits de vie qui ont été retenus pour mener les entretiens biographiques. Les récits de vie ont pour objectif qu'une personne, à la demande d'un.e chercheur.e, raconte une partie ou la totalité de son histoire (Bertaux, 1997). Cette approche biographique permet non seulement de partager une expérience vécue, mais renseigne également sur les gestes posés, sur les interactions avec les autres et avec la société. Ainsi, les faits qui sont énoncés et expliqués sont nécessairement liés avec l'expérience vécue, le récit étant donc influencé par la façon dont il est raconté (Bertaux, 1997).

Un des objets d'étude des récits de vie est d'ailleurs les trajectoires sociales. Toutefois, la variété des trajectoires implique de limiter l'analyse des récits de vie à un même monde social. En comparant divers récits de vie portant sur le même sujet, il est ensuite possible d'élargir les expériences individuelles à une compréhension plus large du phénomène étudié (Bertaux, 1997). Ainsi, les récits de vie permettent de mieux comprendre un phénomène social, en se basant sur les expériences vécues liées à ce monde social (Bertaux, 1997; Raybaut, 1996). Dans le cas de ce mémoire, ce sont les trajectoires vers une situation d'itinérance qui sont étudiées, dans le but de mieux comprendre ce qui peut amener une femme âgée à vivre cette situation.

Le récit de vie implique, par ailleurs, un premier niveau d'analyse par l'acteur.trice qui le partage. Toutefois, cela ne veut pas dire pour autant que le récit de vie ne se résume qu'à un témoignage subjectif déconnecté de la réalité « objective ». Bien sûr, il existe des biais liés aux interprétations des événements, à la mémoire qui peut faire défaut, ou alors à ce que les personnes interrogées veulent bien accepter de dire ou de ne pas dire. Toutefois, la mise en commun de plusieurs témoignages permet justement d'élargir l'analyse à une compréhension

davantage sociale plutôt qu'individuelle, ce qui vient minimiser ces biais potentiels (Bertaux, 1997).

Évidemment, cette approche doit laisser place à la parole de la personne rencontrée, ce qui exige qu'elle ait l'espace pour s'exprimer. Demazière et Dubar (1997) reprennent le concept de « définition de situation », c'est-à-dire que les personnes rencontrées prennent parole, en choisissant des :

« mots [qui] expriment ce que le sujet vit ou a vécu, son point de vue sur "le monde" qui est "son monde" et qu'il définit à sa manière, en même temps qu'il apprécie et qu'il tente de convaincre son interlocuteur de sa validité » (Demazière et Dubar, 1997, p. 7).

Pour mener ces récits, les rencontres duraient environ deux heures en moyenne, étaient enregistrées avec l'accord des participantes et ont toutes été retranscrites. Le lieu et le moment de l'entretien étaient choisis par la participante, le plus souvent dans un local de l'organisme ou dans leur logement. La rencontre débutait par une présentation du projet de recherche, de ses objectifs et de son déroulement, ce après quoi les femmes étaient libres de poursuivre ou de renoncer à débiter l'entretien. Un formulaire de consentement a été signé si elles étaient en accord avec la démarche proposée (voir Annexe 2). L'entretien non directif commençait ensuite, avec une question très large, soit « comment ça va aujourd'hui ? », dans l'optique de laisser la parole aux femmes (Poupart, 1997). En effet, elles étaient libres de s'exprimer et de se raconter en structurant elles-mêmes le fil de leur récit. Des questions de clarification étaient posées lorsque nécessaire. Puisque les entrevues se sont déroulées avec plusieurs membres de l'équipe de recherche, le niveau d'interventions du/de la chercheur.e variait d'une entrevue à une autre. Ainsi, certains entretiens ont été un peu plus guidés, alors que d'autres moins.

L'entretien visait à retracer le parcours des participantes, avant qu'elles vivent une situation d'itinérance, pendant et après, pour celles qui n'en vivaient plus une. Toutefois, puisque l'entretien doit tout de même avoir une direction pour répondre aux objectifs de recherche (Raybaut, 1996), neuf thématiques étaient abordées, les participantes étant libres d'y répondre ou non, ou alors d'élaborer comme elles le souhaitaient : 1) le logement; 2) le cas échéant, la vie dans la rue; 3) l'utilisation des ressources; 4) les relations intimes et familiales; 5) la santé physique et mentale; 6) le travail; 7) les contacts avec la justice; 8) les relations

interpersonnelles; 9) le futur (Bellot et al., 2015-2017). Afin de toutes les traiter, un guide d'entretien a été mis sur pied (voir Annexe 3).

Au-delà des thématiques abordées, les rencontres avec les femmes se sont avérées une expérience privilégiée de partage. Évidemment, retourner dans les événements de son passé ne se fait pas sans émotion. Certains récits ont été très chargés émotionnellement, certaines femmes ont pleuré, d'autres ont renoncé à approfondir certains détails, d'autres encore ont tout simplement annoncé qu'elles ne partageraient pas certaines périodes de leur vie, ce qui était tout à fait acceptable. Plusieurs ont dit apprécier ce moment de rétrospective. Certaines étaient préparées, avaient pris des notes, alors que d'autres n'avaient aucune idée à quoi s'attendre et ont accepté de se prêter à l'échange de façon spontanée. Dans tous les cas, une ambiance particulièrement intime de partage était à favoriser, ce qui exigeait de la part du.de la chercheur.e qui faisait l'entretien une réelle posture de respect, à l'écoute du rythme de l'autre. Cela signifie de prendre des pauses cigarette lorsque nécessaire, d'arrêter l'entretien si la participante ne souhaitait plus poursuivre, ou encore, d'accepter que certaines périodes de la vie des participantes ne soient pas abordées, comme ce fut le cas de Bernadette et de Bee. De même, faire preuve d'empathie est essentiel dans ce genre de partage, ce qui ne veut pas dire que le.la chercheur.e doit déroger de sa posture d'écoute ou tomber dans une posture d'intervention. Ainsi, mettre à l'aise les femmes rencontrées, leur faire oublier que l'entretien était enregistré, être à l'écoute malgré les prises de notes durant l'entrevue constituait des défis qui, somme toute, ont été atteints.

3.4. Méthodes d'analyse

La méthode d'analyse s'est structurée en plusieurs étapes pour répondre aux objectifs de recherche. D'une part, les trajectoires de désinsertion sociale ont été détaillées et « catégorisées ». Ensuite, à partir de ces trajectoires, les conditions structurelles présentes dans les récits des femmes ont été recensées pour dresser un portrait plus global. Enfin, les agirs ont été approfondis. Les stratégies d'analyses seront expliquées dans les prochaines pages.

3.4.1. Les trajectoires de désinsertion

La première étape de l'analyse a consisté à analyser les trajectoires des participantes. Pour ce faire, j'ai créé et élaboré un modèle d'analyse à partir de plusieurs lectures sur l'analyse des trajectoires et des récits de vie (Bergier, 1996; Bertaux, 1997; Chantraine, 2004; Demazière et Dubar, 1997; Grossetti, 2006). Cette section abordera d'abord les assises théoriques de l'analyse des trajectoires à partir des récits de vie, suivies du modèle qui a été construit pour ce mémoire.

a) Analyse des trajectoires de désinsertion à partir de récits de vie

D'une part, le récit de vie transmet différents niveaux d'information dont il faut tenir compte. Demazière et Dubar (1997) avancent que trois discours émanent des récits de vie : un discours portant sur les événements ou les séquences d'une vie; un discours portant sur les actions en lien avec ces événements, à la fois celles de la personne qui raconte son histoire de vie que celles des gens qui l'entourent; un discours portant sur ce qui est important dans son histoire, sur les arguments défendus. Bertaux (1997) propose quant à lui trois ordres de la réalité issus des récits de vie et semblables aux discours expliqués plus haut. Il s'agit de la trajectoire vécue et perçue, de la perception rétrospective de son vécu et du récit objectif et subjectif que le sujet veut partager dans le cadre d'un entretien de recherche (Bertaux, 1997).

Cela étant dit, pour analyser les trajectoires de désinsertion des participantes et retracer le fil du récit de vie, il faut également s'attarder aux événements qui influencent cette trajectoire. Grossetti (2006) propose le terme de « bifurcations », c'est-à-dire des événements imprévisibles qui engendrent des conséquences qui perdurent dans le temps (De Coninck et Godard, 1990, cité dans Grossetti, 2006, p. 14). L'imprévisibilité de ces bifurcations peut prendre différentes formes, comme lorsque les conséquences d'une situation sont connues et attendues, mais que le moment n'est pas contrôlé. Ou alors, le moment est connu, mais les conséquences ne le sont pas. Enfin, dans d'autres cas, à la fois la situation, son moment et ses conséquences ne sont pas prévus, modèle ressemblant davantage à celui de la crise (Grossetti, 2006). À ce moment-là, les personnes agissent en fonction des ressources qui sont à leur disposition, qui peuvent par ailleurs changer, tout comme les contraintes. Il est donc possible d'identifier dans l'analyse d'une trajectoire biographique ces événements aux conséquences durables, que l'auteur qualifie «

d'irréversibles ». À cet effet, Grossetti pose les questions suivantes : la réversibilité [des conséquences des bifurcations] est-elle possible dans la société, et si oui, de quelle façon? Et plus encore, « comment les dispositifs institutionnels cadrent-ils l'articulation entre les imprévisibilités et les irréversibilités [de ces bifurcations]? » (Grossetti, 2006, p. 24-25). Chantraine (2004) amène quant à lui la notion d'« engrenage », caractérisée par une succession d'événements qui s'accumulent et qui viennent à submerger la personne qui la vit, n'ayant plus de contrôle sur ce qui lui arrive. Dans cet engrenage, les individus continuent d'agir, mais les nombreux obstacles auxquels ils sont confrontés mènent à un « parcours du combattant » (Chantraine, 2004, p.68)

b) Proposition d'un modèle d'analyse

À partir de ces éléments théoriques, la première étape d'analyse a été de retracer le fil des événements. Les récits de vie des participantes étaient rarement linéaires : l'entretien avec les participantes débutait par l'explication de leur situation actuelle. Au fur et à mesure du partage du récit, plusieurs événements de leur histoire émergeaient, souvent dans le désordre. Il a donc fallu ordonner les événements significatifs de façon chronologique. Ainsi, pour chacune des participantes, j'ai dessiné une ligne du temps, partant de la naissance lorsque possible jusqu'à leur situation au moment de l'entrevue, ce qui illustre efficacement leurs récits de vie de façon chronologique. Cependant, étant donné que les femmes avaient toutes plus de 50 ans, il va sans dire que retracer le fil de leur vie impliquait une quantité énorme d'événements. Tous n'ont donc pas été retenus pour l'analyse. Justement, une étape dans l'analyse des récits de vie est de sélectionner les informations pertinentes en lien avec la thématique de la désinsertion sociale et en fonction de ce qui était significatif pour les femmes.

Sur chaque ligne de temps étaient donc identifiés des moments importants qui ont été partagés lors du récit de vie. Pour différencier les événements plus individuels et relationnels des événements plus systémiques et structurels, un code de couleur a été mis en place. Or, un événement semblable ne produira pas nécessairement les mêmes effets pour toutes, dépendamment, notamment, du contexte dans lequel il se produit et de la perception de cet événement par la personne concernée, ainsi que ses ressources pour y faire face. Dans ce cas, à chaque événement inscrit sur la ligne du temps, de nature individuelle et/ou structurelle, étaient

associées la perception et les réactions de la participante. Ces perceptions étaient également identifiées avec un code de couleur, différenciant une fois de plus les réactions individuelles/relationnelles et les réactions sociales/structurelles face à cet événement (voir Annexe 5).

En tentant d'être fidèle à la temporalité de la trajectoire, les événements étaient inscrits sur une ligne du temps en respectant le nombre d'années s'écoulant entre chaque élément significatif. Ainsi les lignes du temps parlent d'elles-mêmes, en illustrant, par exemple : une série d'événements courts et d'actions qui se succèdent, ressemblant à un engrenage; une longue période de stabilité ou d'instabilité; un événement déterminant/une bifurcation; les périodes non abordées dans l'entrevue; etc. Bertaux (1997) compare d'ailleurs cette succession d'événements, inscrits dans le temps, à une colonne vertébrale : c'est l'exercice qui a été fait pour analyser les trajectoires.

Une fois ces étapes réalisées, il est possible d'en tirer des typologies, c'est-à-dire des figures auxquelles correspondent les trajectoires qui ont été comparées (Demazière et Dubar, 1997). Justement, Bertaux (1997) affirme que c'est en comparant les récits de vie que le modèle peut prendre forme. Pour les comparer, on peut s'attarder à relever les récurrences et les dissonances entre chaque trajectoire (Bergier, 1996; Bertaux, 1997; Demazière et Dubar, 1997). En d'autres mots, j'ai cherché à identifier les processus qui se ressemblent, ensuite les nommer, puis les décrire (Bertaux, 1997), cette détermination de typologies permettant en outre d'illustrer la diversité des trajectoires de désinsertion sociale (Bellot, 2000). Les trajectoires illustrées ont alors été comparées et mises en relation, ce qui a donné lieu à trois exemples de trajectoires. La comparaison des trois figures s'est faite principalement à partir des événements significatifs (ou bifurcations) déclenchant la désinsertion sociale et menant à une situation d'itinérance. Les contextes préalables à ces événements ont également été comparés. L'analyse de ces figures s'est donc construite en analysant comment les ruptures surviennent, si elles sont d'ordre relationnel, économique et symbolique et si elles s'accumulent et se succèdent (Bellot, 2000).

3.4.2. Les conditions structurelles

Dans un deuxième temps, l'analyse a ciblé les événements structurels récurrents émanant du récit des participantes. Autrement dit, indépendamment du type de figures, l'analyse visait à repérer les embûches systémiques et structurelles auxquelles étaient confrontées les femmes interrogées et influençant leur trajectoire. Il s'agissait donc de faire ressortir les événements en lien avec les institutions systémiques et structurelles qui ont contribué à la désinsertion sociale des femmes rencontrées, afin de mieux comprendre le contexte entourant la trajectoire des femmes. Justement, l'intersectionnalité permet de faire une analyse macrosociale, en s'attardant au rôle joué par les structures « dans la production, l'organisation et le maintien des inégalités » (Bilge, 2009, p. 73). Ces divers événements structurels et systémiques correspondaient aux causes de l'itinérance élaborées dans la problématique, soit la pauvreté, le logement, la violence, l'isolement social et les politiques sociales. Ainsi, les divers enjeux et embûches ont été classifiés dans ces cinq thématiques, puis regroupés en fonction des sphères économiques, sociales, relationnelles et subjectives, en cohérence avec les facteurs de désinsertion de De Gaulejac et Léonetti (1994).

3.4.3. Les agirs des femmes

Puisque l'outil de la trajectoire se comprend de façon objective et subjective, l'analyse doit également s'attarder aux agirs des participantes. Malgré les influences systémique et structurelle sur la désinsertion et sur les marges de manœuvre, les femmes continuent d'agir et de se redéfinir, selon leur perception et leur compréhension de leur parcours (Bellot, 2000; Bergier, 1996). Dans le même ordre d'idée, avec l'intersectionnalité, il importe également de faire une analyse plus microsociale, en approfondissant l'impact de ces systèmes sur les individus et, par le fait même, sur leurs agirs (Bilge, 2009).

Justement, De Gaulejac et Léonetti (1994) relèvent trois stratégies mises de l'avant dans le processus de désinsertion, tel qu'il a été expliqué dans le chapitre 2, soit la résistance, l'adaptation et l'installation. De même, Laberge et al. (2000b) parlent de fatalisme, d'impuissance et d'appropriation. À partir des réactions et des perceptions des femmes, identifiées avec un code de couleur sur la trajectoire illustrée, deux grandes catégories d'agir ont été déterminées : *entre installation, impuissance et fatalisme* et *entre résistance, adaptation*

et appropriation. Ce travail de classification des agirs s'est fait en fonction des perceptions et des actions, et non des participantes. Cela signifie donc qu'au-delà des trajectoires, une participante a pu agir selon l'une et/ou l'autre des catégories, sans être cloisonnée à une seule forme d'agirs.

3.5. Enjeux éthiques

Les récits de vie ne sont pas sans enjeu éthique et le.la chercheur.e doit adopter une posture particulière. En effet, l'entretien est un moyen efficace pour avoir accès aux vécus des personnes rencontrées, mais également aux significations données par ces dernières. Explorer son histoire peut faire émerger toutes sortes de souvenirs difficiles à revivre et à partager (Bellot, 2000). De plus, cette méthode de collecte des données implique une première interprétation du vécu par la personne qui se raconte, mais également par l'interlocuteur.trice qui l'écoute, d'où la nécessaire sensibilité du.de la chercheur.e, afin de parvenir à un travail de construction mutuelle de sens émanant du récit. Pour respecter l'éthique dans les entretiens et respecter l'acteur.trice qui se raconte, il est pertinent de créer un contexte d'aisance et de confiance afin de favoriser une collaboration volontaire et informée (Poupart, 1997). Lorsque le contexte est adéquat, le.la chercheur.e témoigne à son interlocuteur.trice une « reconnaissance sociale » (Bertaux, 1997, p. 59). La démarche méthodologique des récits de vie permet donc de reconnaître le savoir expérientiel des participantes, mais également de leur redonner le droit de la parole, droit qui a souvent été brimé (Bellot, 2000). C'est en fonction de ces considérations que se sont déroulés les entretiens avec les femmes rencontrées.

De plus, en cohérence avec l'approche intersectionnelle, certaines postures de recherche doivent être intégrées : favoriser une relation « égalitaire », en prenant notamment conscience de sa situation privilégiée par rapport à la leur et des préjugés qui pourraient être entretenus à l'égard de la personne interviewée; mettre de l'avant la prise de pouvoir de ces femmes; prioriser leur savoir expérientiel (Corbeil et Marchand, 2006).

Tel qu'il a été brièvement mentionné, ce genre d'entretien ne peut minimiser la possibilité de faire ressurgir des émotions ou des souvenirs douloureux ou perturbants. Il s'agit d'un questionnement éthique considérable. Une des façons de minimiser ce genre de conséquences est d'abord de bien informer les participantes intéressées à la recherche sur les

objectifs et sur le déroulement de l'entrevue. De même, choisir des participantes déjà en lien avec des organismes permet de s'assurer qu'elles disposent d'un filet de sécurité ou d'un soutien en cas de besoin. Enfin, un bottin de ressources était mis à la disposition des femmes si nécessaire. Il va sans dire que cet enjeu mérite d'être réfléchi et que des moyens doivent être mis en place pour en minimiser les conséquences, ce qui a été le cas dans le cadre de la recherche.

Ayant conscience de ces enjeux et visant la reconnaissance de leur savoir expérientiel, il a été déterminé que les femmes rencontrées obtiendraient une compensation financière de 30\$ pour leur participation à l'entretien. Marshall et Rossman (1989) soutiennent d'ailleurs que dans la posture éthique inhérente à la démarche qualitative, la reconnaissance des savoirs co-construits est nécessaire (Deslaurier et Kérisit, 1997). La rémunération des participantes, de même que le dédommagement pour le transport lorsque c'était le cas, est un des moyens de mettre en valeur ce savoir expérientiel. De plus, pour assurer le respect de ces considérations éthiques, divers documents ont été élaborés. Toutes les règles d'éthique en vertu de la « Politique relative à l'utilisation des êtres humains en recherche » de l'Université de Montréal ont été respectées. Un certificat d'éthique a été obtenu (CERAS-2015-16-270-P, voir Annexe1). Enfin, outre le formulaire de consentement, d'autres moyens ont été proposés pour respecter les enjeux éthiques, comme le libre choix du lieu et du moment de l'entretien, la confidentialité, la liberté de raconter son histoire et de la structurer, le droit de retrait à tout moment. De même, le recrutement des participantes via les organismes communautaires permettait qu'elles soient déjà en contact avec des intervenant.es et qu'elles puissent obtenir du soutien au besoin. Finalement, chaque femme s'est choisi un pseudonyme pour assurer la confidentialité de son histoire.

3.6. Les limites de la recherche

Plusieurs limites de la recherche sont à mentionner, d'abord en lien avec l'échantillon retenu, mais également avec la méthode des récits de vie, ainsi qu'avec l'utilisation de l'intersectionnalité.

Premièrement, les participantes à la recherche ont été recrutées via des organismes, c'est-à-dire qu'elles étaient toutes en lien avec une forme de soutien social. Si l'itinérance est invisible, on peut supposer que toutes les femmes en situation d'itinérance ou à risque de l'être

ne fréquentent pas nécessairement des organismes. Cela étant dit, les résultats de ce mémoire illustrent un aperçu des trajectoires des femmes qui sont allées vers des services d'aide et qui sont toujours en lien avec des ressources. De plus, la saturation de l'échantillon est difficilement atteinte, considérant la grande diversité des trajectoires étudiées. Or, étant donné les méthodes de collecte de données et d'analyse, des entrevues existantes dans le cadre de la recherche ainsi que du travail demandé dans le cadre d'un mémoire, la taille de l'échantillon demeure raisonnable. Dans le même sens, le nombre réduit de l'échantillon (9) ne permet pas de généraliser les résultats de ce mémoire à la population entière des femmes âgées en situation d'itinérance (Bertaux, 1997). Toutefois, il permet de donner un premier aperçu du décor structurel dans lequel évoluent les femmes, de leurs trajectoires et de leurs agirs.

Deuxièmement, la méthode des récits de vie amène son lot d'enjeux. D'abord, il est souhaitable de mener des récits de vie sur plusieurs rencontres pour bien saisir la trajectoire objective et subjective de la participante (Bellot, 2000). Cependant, pour des enjeux logistiques et pragmatiques, il n'a pas été possible de tenir plus d'une rencontre avec les participantes. De plus, certaines avaient des problèmes de santé mentale, d'autres avaient parfois des trous de mémoire, ce qui fait que les récits peuvent s'éloigner de la réalité objective. Or, puisque les trajectoires servent à mieux comprendre le phénomène de l'itinérance chez les femmes âgées dans sa globalité, certains biais sont minimisés. Il s'agit surtout d'accueillir la parole des femmes telle qu'elle est partagée, car ces perceptions demeurent légitimes à analyser. Dans le même sens, il était parfois difficile de rendre cohérents ou de placer sur une ligne du temps les différents événements des récits de vie des participantes, faute d'informations suffisantes ou de clarté dans leur propos. Pour pallier ces difficultés, il aurait été intéressant d'avoir une deuxième rencontre avec les participantes pour leur montrer la ligne biographique, la modifier au besoin et la valider avec elles. Enfin, il est important de souligner que les entrevues retenues ont été réalisées par des personnes différentes, ce qui fait que les récits n'ont pas été dirigés de la même façon : certain.es chercheur.es ont posé davantage de questions, d'autres ont laissé plus d'importance au libre discours des participantes. Il existe des différences dans les entrevues réalisées, dans la précision des trajectoires et dans la profondeur des thématiques abordées.

En lien avec cet enjeu, un des récits de vie d'une participante, celui de Bernadette, a dû être mis à l'écart des trois figures de trajectoires de désinsertion. D'abord, il était trop souffrant

pour elle de raconter l'ensemble de son histoire : elle a elle-même averti que l'entrevue ne serait qu'un aperçu de son vécu. À cause des nombreux sujets et périodes de temps non abordés dans son récit, il a été difficile d'y situer les divers événements de façon cohérente, ce qui a limité la comparaison de sa trajectoire avec celle des autres récits. Pour cette raison, sa trajectoire ne s'inscrit dans aucune des trois figures, d'autant plus que son modèle de trajectoire prend un peu de chacune des figures sans correspondre totalement à l'une d'elles. Dans un contexte de recherche plus poussé, il aurait fallu analyser davantage de récits, mais pour les fins de ce mémoire, un seul résumé du récit de Bernadette a été présenté : il en sera question dans le prochain chapitre. Toutefois, son récit de vie a tout de même été analysé pour répondre aux autres objectifs du mémoire, soit mieux comprendre les conditions structurelles et les agirs des aînées en situation d'itinérance. Cela illustre néanmoins la diversité des trajectoires de l'itinérance au féminin.

Enfin, certaines limites sont également à relever en lien avec l'intersectionnalité. D'abord, les origines de ce concept sont issues des luttes anti-racistes américaines. Or, l'échantillon des femmes âgées n'a pas permis de couvrir largement l'enjeu de l'origine culturelle. Les trajectoires de seulement deux femmes racisées ont été analysées, alors qu'aucune femme afro-américaine ni autochtone n'a fait partie de l'échantillon, ce qui ne veut pas dire que les femmes immigrantes ne vivent pas d'itinérance. Au contraire, leur nombre aurait tendance à augmenter (Conseil des Montréalaises, 2017). L'intersectionnalité a tout de même été utilisée car sa pertinence demeure, en ayant conscience que l'enjeu de la race est y sous-représenté, bien que tout de même considéré. De plus, il importe dans l'intersectionnalité d'avoir une portée d'action plus large, pour que le concept ne serve pas uniquement à la production des savoirs, mais qu'il ait également une application pratique critique plus large. Bien qu'il n'en soit pas question dans ce mémoire, la recherche avait en son cœur un comité de reconnaissance, formé d'une quinzaine de femmes vivant ou ayant vécu une situation d'itinérance, occupant le rôle de comité avisé pour différentes orientations de la recherche. Plusieurs actions concrètes ont été organisées avec le comité de reconnaissance pour faire (re)connaître les réalités de l'itinérance au féminin, notamment l'organisation d'un colloque sur deux jours. En ce sens, l'objectif de transformation sociale a été adressé. Enfin, certaines critiques sont dirigées vers l'intersectionnalité quant au manque de balises liées à son application. Or justement, la

définition de l'intersectionnalité n'est pas circonscrite ni clairement limitée afin de pouvoir s'adapter à divers contextes d'application (Collins et Bilge, 2016).

3.7. Éléments de synthèse

Ce troisième chapitre a permis de mieux comprendre la démarche méthodologique du mémoire. Dans un premier temps, la recherche *Rendre visible l'itinérance au féminin* a été présentée. Ensuite, les différents choix méthodologiques concernant l'approche qualitative, la population et l'échantillonnage de même que les récits de vie ont été expliqués et justifiés. Enfin, les méthodes d'analyse des facteurs structurels, des trajectoires et des agirs des femmes âgées en situation d'itinérance ont été décrites. Pour terminer, les enjeux méthodologiques inhérents à ces choix ont été partagés, alors que le chapitre s'est conclu avec les limites de la recherche.

CHAPITRE 4 : L'ANALYSE

Plusieurs résultats émanent des neuf récits de trajectoires vers l'itinérance des participantes rencontrées. D'abord, on peut relever des conditions structurelles récurrentes qui viennent influencer les trajectoires et les marges de manœuvre des femmes rencontrées. Ensuite, il existe une variété de trajectoires menant à l'itinérance et on ne peut pas conclure à un modèle unique de désinsertion qui aboutit à une situation d'itinérance. Enfin, les femmes rencontrées continuent d'agir et de mettre de l'avant diverses stratégies, indépendamment de leur modèle de trajectoire.

En première partie, les conditions structurelles dans la trajectoire de désinsertion des femmes seront analysées. Tel qu'expliqué dans le chapitre 2, la désinsertion sociale est un jumelage de conditions individuelles, structurelles et symboliques. Bien que les histoires de vie des participantes fassent état de vulnérabilités plus individuelles, comme les problèmes de santé mentale et physique, les deuils ou les problèmes de consommation, par exemple, tous les récits sont également influencés par des conditions structurelles prenant place dans les sphères économiques, relationnelles, sociales et symboliques. En deuxième partie, l'analyse portera sur trois exemples de trajectoires de désinsertion sociale qui ont émergé des récits. Enfin, la dernière partie de l'analyse dressera un portrait des agirs de ces femmes en situation d'itinérance et de leurs marges de manœuvre.

4.1. Les conditions structurelles : un décor contraignant

En dépit de la spécificité et de la diversité des trajectoires des participantes, certaines problématiques traversent les situations. Diverses conditions structurelles et systémiques viennent influencer la trajectoire des femmes rencontrées, parfois de façon positive, mais plus souvent, en créant des barrières ou des accumulations de blocages. Ces conditions touchent autant aux sphères économiques que relationnelles, sociales et symboliques.

4.1.1. La sphère économique : des revenus limités et des loyers élevés

La sphère économique est d'abord liée aux revenus disponibles. L'ensemble des femmes rencontrées ont été confrontées à un moment dans leur vie à une pauvreté économique, plusieurs

ayant occupé des emplois précaires ou sur le marché noir, d'autres bénéficiant de l'aide sociale. Certaines ont vécu avec des revenus plus élevés, mais étaient dans une situation de dépendance financière, c'est-à-dire que les revenus d'une tierce personne les faisaient vivre. Pourtant, la plupart des femmes ont travaillé dans leur vie : chanteuse dans les bars; entrepreneure; commis à la vente; fonctionnaire publique; infirmière; professeure de dessin technique; travailleuse du sexe; en sont des exemples. Les emplois varient en fonction de la formation de chacune, mais les options demeurent limitées pour celles qui n'ont pas de qualification particulière :

« Après ça, pas de scolarité, pas rien... c'est ça que tu fais. Pas le choix... »
(Claudine).

Or, les emplois plus précaires ne procurent pas nécessairement un revenu suffisant pour échapper à une situation de pauvreté, comme c'est le cas d'Éli au moment de l'entrevue :

« Mais moi, vu que c'est un petit travail à temps partiel au salaire minimum, j'ai pas assez de huit cents piasses, autour de cent et huit cents piasses par mois pour payer mon loyer, me vêtir, aller travailler, manger pis tout ça. Ça m'prend mes rentes pour payer mon loyer » (Éli).

Pourtant, presque l'ensemble des femmes rencontrées mentionnent un désir de travailler et d'être actives dans la société, mais ne sont pas en mesure de le faire, soit parce que la santé physique liée à l'âge et aux conditions difficiles de vie ne leur permet pas, soit parce qu'elles ne répondent pas aux normes du marché du travail (Grenier et al., 2016a), trop vieilles ou pas assez qualifiées :

« J'ai déjà travaillé quinze heures par jour moi j'étais magnifiquement bien, je revenais à la maison, je dormais pis j'repartais. Pu capable de faire ça aujourd'hui moi... non le moteur là est fatigué, tu comprends? » (Bernadette);

« J'aurais aimé...j'envisageais, j'avais beaucoup espoir, même de travailler, même d'avoir deux jobs à la fois parce que je savais que c'était pas facile d'avoir un temps plein tout de suite. [...] j'avais toutes les envies du monde de travailler, mais j'avais tout le temps un problème de santé » (Barbara);

« C'est pas le cœur qui me manque de vouloir me trouver un emploi parce que j'aimerais vraiment ça avoir plus de... santé là... Je retournerai sur le marché du travail » (Louise).

Dans ces circonstances où l'obtention d'un emploi pour améliorer ses conditions de vie est difficile, plusieurs d'entre elles se retrouvent alors à vivre de l'aide sociale, mais le montant peu élevé de cette aide financière rend la mise de côté d'argent difficile :

« One thing we receive the check, it's almost gone. If we pay the rent, nothing left » (Bee);

« Côté monétaire, ça ne me tente pas de rester dans un petit trois et demi, pas de cour osti pis pas de vie. La vie, sur le BS, moé, j'suis pas capable. [...] Moé, ça me tue bien raide faque j'essaie de penser à qu'esser je pourrais faire. [...] Tu ne peux pas rien faire. Ça va prendre trois ans avant de me ramasser un trois mille piastres, t'sais! » [...] Non. Ben non, c'est ça, quand t'as payé ton loyer, l'électricité, le téléphone, il ne reste pas grand-chose, t'sais » (Claudine).

Or, cette pauvreté économique, issue à la fois des difficultés d'accès à un emploi décent sur le marché du travail et des revenus d'aide sociale insuffisants, a une incidence directe sur les marges de manœuvre dont disposent les femmes pour survivre. L'une des sphères déterminantes dans la désinsertion sociale est justement le logement, fortement influencé par les revenus. Les femmes rencontrées ont d'ailleurs expliqué que dans certaines situations, elles se sont retrouvées coincées financièrement et la précarité financière a contribué à leur instabilité résidentielle et pour d'autres, à la perte de leur logement :

« Faque au lieu de payer mon loyer, bien j'ai payé ma physio. Faque là bon bien eux autres m'ont mis dehors comme de raison. [...] Q : Vous avez été à la rue pendant ce temps-là? / R : Encore à rue! » (Madeleine).

Les participantes dénoncent les coûts élevés des loyers, inaccessibles à cause de leurs faibles revenus. La solution pour certaines a donc été de vivre dans des logements insalubres ou non sécuritaires, ou alors à tolérer des situations de harcèlement. Pour la plupart d'entre elles, si elles disposaient de plus d'argent, elles voudraient déménager dans un autre logement.

Cela étant dit, peu de solutions se présentent face à ce manque de logements abordables et adéquats. Au contraire, l'offre insuffisante de logements sociaux est dénoncée par des participantes, de même que les délais des listes d'attente, d'autant plus que les hébergements à loyer modique pour personnes âgées seules sont accessibles pour les 60 ans et plus, alors que les participantes éprouvent des besoins criants et des problèmes de santé avant ce seuil d'admissibilité. Au peu d'offres en logements subventionnés vient d'ailleurs s'ajouter des contraintes administratives complexes auxquelles les participantes en situation d'itinérance, souvent seules, sont confrontées :

« Là, j'arrive dans la galère de Montréal. Scusez de dire ça. Mais pour les logements à prix modiques, c'est une galère » (Barbara);

« J'ai fait énormément de démarches. Moi j'étais sur la liste pour les HLM, eh, là on m'a dit que j'avais refusé la troisième place, la troisième fois et c'est pas vrai. [...] Mais j'ai dit ça me prend un adresse, je l'ai pas l'adresse. Ben oui, mais ça me prend une adresse pour mon transport adapté. Je l'ai pas l'adresse madame » (Suzy);

« For the waiting list. That's why last time I was in, because I applied it and I did get the call from HLM people. And they put me on four years. But at the time, sixty years old, I think I don't need that » (Bee).

Pourtant, pour plusieurs, c'est entre autres par l'obtention d'un logement subventionné à 25% de leurs revenus, pour certaines avec soutien communautaire, qu'elles ont pu sortir de leur situation d'itinérance. En effet, un logement convenable, sécuritaire et abordable s'avère une condition essentielle dans la prévention de l'itinérance (Gaetz, 2014).

Alors âgées et exclues du marché du travail, les femmes rencontrées se retrouvent dans une situation financière particulièrement précaire. Aucune d'entre elles n'a dit avoir de l'argent de côté pour bien vivre une fois plus âgée, la plupart ayant vécu une précarité financière toute leur vie. Elles se voient alors contraintes dans le choix de leur logement, ce dernier pouvant influencer la trajectoire de désinsertion sociale.

4.1.2. La sphère relationnelle : seule face aux multiples obstacles

« C'est ça, je vais y aller mollo, parce que moi le cœur s'ouvre pas facile » (Suzy).

La sphère relationnelle constitue une autre condition influençant la désinsertion sociale. Il s'agit de la sphère regroupant les relations censées assurer une certaine forme de soutien social (De Gaulejac et Léonetti, 1994). Dans l'analyse des récits des participantes, l'isolement social s'est avéré comme une condition récurrente et déterminante dans la trajectoire des participantes, ces dernières se retrouvant sans ressources pour affronter les diverses difficultés auxquelles elles étaient confrontées, notamment en lien avec la pauvreté et le logement.

Pour certaines, elles sont complètement seules et ne peuvent compter sur aucune personne significative dans leur vie. Pour d'autres, elles entretiennent un bon lien avec une ou des personnes, mais elles ne s'inscrivent pas dans des réseaux sociaux soutenant, sauf pour Bernadette, qui dit être entourée par un réseau lié à des groupes religieux. Pour une majorité des neuf femmes, ce sont encore une fois les problèmes physiques, qui rendent les déplacements difficiles et qui augmentent considérablement leur isolement social, les empêchant d'entretenir

de relations. Cette solitude pèse pour plusieurs d'entre elles, qui ont conscience de leur isolement:

« Vraiment, tout l'été, j'suis pas capable... J'pense que j'suis sortie trois fois. S'il fait trop chaud, que c'est humide, j'suis pas capable de respirer faque je reste chez nous à l'air climatisé. C'est ça, le côté social, y'est pas trop, trop fort. Mmm... » (Claudine);

« Bien l'avenir, j'aimerais ça retrouver mes jambes là. D'être capable d'être autonome pis euh pas de dépendre de tout un chacun pour aller à des places là t'sais. [...] Ouais, j'suis, j'suis, j'suis forcément dépendante à cause de mon état physique. Bien mental aussi, mais physique ... c'est mon état physique qui m'empêche de sortir présentement » (Madeleine);

« J'm'arrange quand même bien au niveau financier, mais j'vis beaucoup seule. Je suis pas mal toujours toute seule. Eh, retirée. Ah ça... » (Suzy).

Certaines participantes expliquent entre autres leur isolement par la difficulté d'être en contact et en relation avec autrui à cause de l'accumulation des difficultés vécues. Ainsi, certaines s'isolent, par peur d'être blessées à nouveau et parce qu'elles ont de la difficulté à faire confiance :

« Pis que, pis des fois on a tellement besoins, de besoins, que des fois, la vie est tellement difficile pour aller chercher tous les besoins qu'on a [...] chacun travaille pour sa petite affaire pis on dirait que des fois ça nuit à la vraie amitié là» (Barbara);

« Ben, ben, j'ai beaucoup peur des gens maintenant énormément de me faire blesser, de me faire du mal, de me faire, surtout à coopérative, parce que y m'ont fait beaucoup de mal. [...] Y m'ont vraiment fait perdre le peu d'estime de moi que j'avais » (Suzy);

« Q. : Pis, présentement, est-ce que vous êtes en relation amoureuse? / R : Non, non. Oublie ça. Ça, c'est terminé. [...] Pis les blessures de ça, ça fait trop mal pour moi, c'est assez » (Claudine).

Justement, la violence est pratiquement omniprésente dans les récits de vie des participantes, tout comme le révèlent diverses recherches (Conseil des Montréalaises, 2017; Rheault, 2016). La violence constitue souvent un événement marquant dans la trajectoire de désinsertion, s'inscrivant dans un ensemble de relations interpersonnelles complexes, augmentant l'isolement des femmes rencontrées, précipitant un départ d'un logement. Sept femmes sur les neuf ont dit avoir vécu de la violence sous diverses formes : physique; psychologique; sexuelle; se déroulant dans l'enfance; dans la vie conjugale; dans les logements;

dans la rue. Comme le dit Éli, juste le fait d'être en situation d'itinérance, c'est vivre une certaine forme de violence :

« Déjà c'est violent d'être dans rue là » (Éli).

Cela étant dit, ces multiples traumatismes amènent une vulnérabilité et un stress constant, indissociables de la condition de ces femmes. Les participantes témoignent de la crainte permanente d'être attaquée, volée, violée, particulièrement une fois en situation d'itinérance :

« Ah mon Dieu j'ai été longtemps dans rue sur le gros nerf que quelqu'un vienne m'assommer là t'sais. Beaucoup de stress, beaucoup de peur » (Madeleine);

« R : On peut pas rester dans rue, on peut pas survivre dans rue. C'est dangereux. C'est dangereux. / Ben c'est, moi j'me suis sentie en danger. Ouais. / Q : Mais c'est-à-dire menacée physiquement par d'autres gens? / R : Oui j'ai été, j'ai été projetée en bas d'un escalier déjà par un gars qui est un fou que j'ai rencontré sur la plage, me souviens entre autres de ça. Ou des abus sexuels, c'est violent » (Éli);

« Bien c'est toujours plus difficile parce que t'as toujours, t'sais t'es en état de faiblesse pis de ... faut que tu quêtes pour toute. Faque euh des fois bien les hommes s'attendent d'avoir autre chose en retour là t'sais » (Madeleine).

Bref, l'isolement social a été une caractéristique récurrente dans les récits de vie des participantes, ce qui va dans le même sens que la littérature quant aux femmes âgées en situation d'itinérance (Essombé, 2014; Grenier et al., 2016b; Kisor et Kendal-Wilson, 2002). Le manque de soutien social peut donc être considérable pour influencer une trajectoire de désinsertion sociale, les femmes se retrouvant seules et sans ressources lorsqu'elles sont confrontées à des obstacles multiples. De même, l'omniprésence de la violence dans les récits est directement liée au genre féminin et à l'oppression quotidienne à laquelle elles font face. Les sphères sociales et relationnelles réfèrent certes à des conditions individuelles, mais également structurelles, car leur réseau social ne permet pas de créer un filet de protection sociale suffisant pour ces femmes âgées et défavorisées. Ces sphères sont donc indissociables de la production de la désinsertion sociale.

4.1.3. La sphère sociale : des mesures sociales inadéquates

La sphère sociale joue également un rôle de protection sociale. L'utilisation des ressources d'aide varie d'un récit à l'autre. Cependant, une fois en situation d'itinérance, les participantes ont toutes été en lien avec un organisme. Rappelons que les femmes rencontrées

ont été recrutées via des organismes, fréquentant donc au moins une ressource d'aide. Malgré tout, les critiques des participantes concernant le manque d'aide de toutes sortes sont nombreuses.

Les critiques sont entre autres dirigées vers les ressources d'hébergement et leur manque de places disponibles. Les participantes dénoncent les refus d'accès auxquels elles ont été confrontées, contraintes à trouver un abri pour dormir dans l'urgence, obligeant l'une d'entre elles à passer la nuit à la belle étoile durant deux reprises, faute de place. De plus, les critères précis des maisons d'hébergement peuvent nuire aux besoins urgents des femmes, limitant une fois de plus l'accès à un endroit sécuritaire où passer la nuit :

« Là, y'a pas grands maisons d'hébergements non plus sur la Rive-Sud. [...] Pis l'autre c'était juste pour les victimes de violence. Mais là, j'étais plus victime de violence. Tsé, là j'étais, je disais "ben je connais ça là tsé, mais je suis plus ça"» (*rires*) » (Barbara).

De même, la durée limitée des séjours dans chaque maison d'hébergement engendre souvent chez les femmes en situation d'itinérance une « tournée des ressources », limitant la possibilité de reprendre ses énergies pour poursuivre ses démarches, en plus de provoquer un stress constant de ne pas savoir où dormir, de ne jamais être en mesure de se poser et de reprendre ses énergies, de se sentir chez soi.

Outre les ressources communautaires, diverses mesures sociales d'aide existent, auxquelles la plupart des participantes ont eu recours pour bénéficier d'un soutien de base, comme l'aide sociale ou les rentes d'invalidité. Or, la bureaucratie et les démarches à faire pour pouvoir en bénéficier sont critiquées par certaines:

« Y'a beaucoup de choses qui met des bois dans les roues. [...] Comme là, je veux faire rouvrir mon dossier à la SAAQ parce que j'ai des nouvelles séquelles. [...] Y'a des casse-têtes différents comme la SAAQ, je sais pas ce qu'ils vont dire de ça. J'ai consulté l'aide juridique pis ils m'ont dit qu'il faut que je fasse rouvrir mon dossier. Là, je dois voir un nouveau médecin prochainement qui est plus spécialisé en séquelles là. [...] Donc faut avant que j'aile le rapport d'un nouveau médecin qui va regarder mes nouvelles séquelles. [...] Comme là, la SAAQ, c'est un autre monde. L'aide sociale, c'est un autre monde » (Barbara);

« Là, je me retrouve sur l'aide sociale. Je suis très heureuse, mais je trouve qu'il m'achale beaucoup, beaucoup l'aide sociale, moi, pour rien. Souvent, j'suis obligée d'aller me présenter au bureau. T'sais, il pige au hasard des noms. Je sors

de la boîte à surprise souvent, alors vu que je sors de la boîte à surprise. "Es-tu à la recherche d'un emploi?" » (Louise).

Ces démarches sont d'autant plus compliquées lorsque le mode de vie instable, qui va de pair avec une situation d'itinérance, nuit à la conservation des documents officiels. C'est le cas de Madeleine qui, à travers les évictions de ses logements, ne parvenait pas à conserver tous ses papiers, notamment ses rapports d'impôts :

« J'étais même pas là quand ils m'ont sortie faque ça a bien été pour eux autres de toute mettre les affaires aux poubelles là » (Madeleine).

On constate que les conditions de la sphère sociale peuvent constituer des embûches supplémentaires dans la trajectoire de désinsertion, ce qui a été le cas dans les récits des femmes rencontrées. Cette sphère sociale réfère donc surtout aux politiques sociales destinées aux femmes âgées en situation d'itinérance et à leur complexité, tel que relevé dans la littérature (Burns et al., 2012). Or, étant donné l'invisibilité des aînées, peu de ressources sont réellement adaptées à leurs réalités, fortement influencées par les conditions de santé physique et par l'isolement (Kisor et Kendal-Wilson, 2002).

4.1.4. La sphère symbolique : l'importance de la dignité

« La dignité, ça court pas les rues, hein! » (Bernadette).

Enfin, la sphère symbolique réfère aux valeurs, aux normes, à la construction identitaire et à la dignité dans la trajectoire de désinsertion (De Gaulejac & Léonetti, 1994). Certaines participantes ont dit avoir été confrontées à des attitudes peu respectueuses dans diverses ressources. La façon dont elles sont perçues et accueillies revient à plusieurs reprises dans les récits des participantes. Certaines sont critiques du manque d'intimité et des atteintes à la dignité qu'elles ont vécus dans les diverses ressources d'aide pour femmes en situation d'itinérance:

« Quand on arrive là, faut se déshabiller, faut prendre sa douche, faut laver ses cheveux et... ils prennent toute nos vêtements et ils mettent ça dans laveuse. Puis eum, et bien là là, c'est le questionnaire, on dirait que, ils veulent toute savoir de nous là c'est vraiment trop là. Eum... pis euh les règles... moi ce que je trouve délicat quand on arrive dans un endroit comme ça, euh là-bas on ne, on a une chambre à deux, deux dans une chambre, on a chacun notre garde-robe pis on a des tiroirs après notre lit, mais y'a rien qui barre. Tu peux te faire voler, pis la porte ne barre pas. Ok, c'est comme... c'est rough » (Bernadette).

De même, Madeleine dit avoir vécu du jugement de la part du personnel hospitalier à cause du diagnostic de santé mentale inscrit à son dossier :

« J'allais là pour probablement m'faire vérifier, mais à minute qui savent que oh t'es maniacodépressive, t'es pu un client, t'es une folle qui vient de rentrer là. J'me fracturerai une jambe là, pis j'suis sûre qu'ils me mettraient encore en maladie, en psychiatrie au lieu d'me mettre en orthopédie » (Madeleine);

« Mais t'sais une fois qu't'es étampée là, moi j'dis qu't'es marquée au fer rouge » (Madeleine).

Dans d'autres cas, les femmes rencontrées expriment que les intervenantes ne sont pas toujours ouvertes et à l'écoute:

« Y'étaient pas à l'écoute de rien [...] Mais tsé, c'est comme si eux autres ont du monde que, je sais pas qu'est-ce qui pense, qui ont rien vécu dans leur vie quoi? J'avais de la misère avec mon intervenante qui arrivait pas à comprendre, arrivait pas à me comprendre » (Barbara).

Toutefois, pour la plupart d'entre elles, un organisme a été déterminant et les services dont elles ont bénéficié ont fait une réelle différence. Entre autres, Éli partage la qualité de l'accueil et du soutien d'une ressource :

« J'ai vraiment ressenti l'inconditionnel. [...] J'sais pas si c'est juste moi, mais j'ai ressenti, j'ai pas senti de jugement » (Éli).

Cela étant dit, la sphère symbolique est certainement liée à la perception des événements vécus, venant influencer les agirs des femmes, dont il sera davantage question dans la troisième partie de ce chapitre. Il n'en demeure pas moins que la stigmatisation et la discrimination en lien avec le genre féminin, la classe sociale, l'âge, les problèmes de santé mentale ou encore l'origine ethnique ont influencé la trajectoire des femmes rencontrées, souvent sans qu'elles ne puissent jouer de rôle concret.

4.1.5. Éléments de synthèse

Pour conclure, on peut affirmer que certaines conditions structurelles sont récurrentes dans la trajectoire de désinsertion des participantes rencontrées. Ces difficultés sont liées aux sphères économiques, sociales, relationnelles et symboliques, relevant à la fois de conditions individuelles et structurelles. La pauvreté, la difficulté à se loger convenablement, l'isolement social, la violence, les politiques et les ressources sociales constituent tous des enjeux auxquels sont confrontées les femmes âgées pour qui le processus de désinsertion sociale a abouti à une situation d'itinérance. Ces embûches supplémentaires viennent alors s'ajouter à un ensemble de défis avec lesquels les femmes, épuisées, doivent déjà composer. Ces conditions structurelles dressent donc le décor avec lequel des femmes âgées et défavorisées agissent. La trajectoire de désinsertion sociale ne se fait toutefois pas de la même façon pour chacune d'elles : les événements vécus et leurs actions les mènent vers des chemins différents, trajectoires dont il sera question dans la prochaine section de ce chapitre.

4.2. Les trajectoires de désinsertion : trois figures

Par l'analyse des neuf histoires de vie des femmes et par l'élaboration d'un schéma de chacune des trajectoires, il a été possible de remarquer certaines ressemblances dans les histoires de vie des participantes rencontrées. Trois figures de désinsertion ont émergé des données et seront expliquées dans cette section. Il est toutefois essentiel de rappeler que chacune des histoires est unique et a ses spécificités, malgré les ressemblances entre les récits. La première figure correspond à l'image répandue de l'itinérance, nommée *Quand un engrenage de difficultés fait décrocher*. Le deuxième modèle fait quant à lui appel à une forme d'itinérance moins connue, précipitée par un deuil qui cause une grande déstabilisation : *Quand le seul point d'ancrage disparaît*. Enfin, le troisième modèle met davantage de l'avant un ensemble de barrières structurelles, découlant, entre autres, d'une trajectoire migratoire, qui vient réduire peu à peu les moyens des participantes et qui s'accompagne d'un combat continu et épuisant : *Quand les blocages structurels s'accumulent*.

Figure A : Quand un engrenage de difficultés fait décrocher

Dans ce modèle, c'est un ensemble de difficultés, débutant dès l'enfance, qui mène à un décrochage de la société. Abus, placements et violences caractérisent les premières années de vie de Suzy, Claudine et Madeleine. Après avoir vécu un événement déstabilisant à l'âge adulte, un engrenage de difficultés débute et la trajectoire de désinsertion s'accélère, culminant à une situation d'itinérance s'apparentant davantage à l'itinérance visible masculine. Ces nombreuses années d'itinérance sont caractérisées par de l'instabilité résidentielle, de la pauvreté, de la consommation d'alcool et/ou de drogues, des problèmes de santé mentale, de la judiciarisation et de la criminalisation. Dans l'ensemble des entretiens réalisés, il s'agit des situations d'itinérance qui durent les plus longtemps, respectivement 20 ans, 13 ans et 10 ans. Deux d'entre elles ont vieilli dans ces conditions, alors que Madeleine débute ce parcours d'itinérance à 50 ans.

Une enfance « rock 'n' roll »

« En général j'passe, pis j'parle pas mal, au nom de toutes les femmes, parce que c'est pas mal toute ça, on a toutes eu une enfance pas mal rock 'n'roll. Si je regarde là le vécu que j'ai eu, [...] pis j'écoute les femmes parler, j'vois les femmes, j'les serre les femmes, pis on part toutes d'une enfance difficile ou de rock 'n' roll » (Suzy).

Avant de vivre une situation d'itinérance, les trois participantes de cette figure ont cumulé plusieurs difficultés. C'est le cas de Claudine et de Suzy, qui ont vécu une enfance caractérisée par la violence. Pour Suzy, sa naissance résulte d'un avortement qui n'a pas fonctionné :

« Je suis une survivante dans le ventre de ma mère. [...] J'étais jumelle. [...] C'est un, en tout cas, ils mettent ça dans le bain, j'sais pas trop, pour essayer de s'avorter et ça a fonctionné pour un bébé, mais pas les deux. / Q : Elle voulait avorter les deux? / R : Oui. Mais elle savait pas qu'elle était enceinte de deux » (Suzy).

Suzy a ensuite été mise en adoption, l'instabilité résidentielle caractérisant ses premières années de vie :

« Ce monsieur-là, à six mois il est rentré saoul, y m'a cassé la clavicule en me tournant dans la bassinette, faque ils m'ont enlevée, fait que j'ai faite vingt-trois

ou vingt-six placements de six mois à deux ans, ça je le sais de source sûre, parce que j'ai parlé à la travailleuse sociale... » (Suzy);

« Pis là je m'ai ramassé dans les centres d'accueil. Pis là dans les centres d'accueil, j'ai vécu les familles de dépannages, donc j'ai vécu l'inceste, j'ai vécu le viol, j'ai vécu eh, j'ai vécu beaucoup de choses au niveau du sexe. Aussi eh, vécu des abus physiques » (Suzy).

Puis, elle aboutit dans une famille d'accueil négligente et violente, particulièrement de sa mère adoptive :

« Elle, elle était machiavélique... Machiavélique, elle était folle... Elle était, c'était une femme très, très méchante, très, très... Faque j'ai été battue, j'ai été eh, j'ai jamais manqué de bouffe, jamais manqué de beau, de linge, j'étais toujours propre, toujours bien peignée, mais mon dieu j'en ai mangé, j'en ai mangé. Oh mon dieu (*soupir*) » (Suzy).

Claudine, de son côté, dit n'avoir eu aucun amour de sa mère, en plus d'être témoin d'inceste dans sa famille :

« Mettons que j'étais pas voulu. J'sais pas ce qu'il est arrivé, mais j'me le demande sincèrement [...] c'était vraiment la haine. En tout cas, tout ce que je me souviens, c'est que c'était vraiment heavy. [...] Vraiment aucun amour de sa part [...] mon père, c'est un pédophile faque il n'a pas abusé de moi parce que je faisais son ti gars, j'étais comme son ti gars, mais ma sœur, oui... » (Claudine);

« Mettons que ma mère... On ne s'est jamais bien, bien aimé pis, mon père, y'était violent lui aussi faque... quand y'ont divorcé, j'ai décidé de rester avec mon père pareil. Puis, quand je suis partie, c'est parce qu'il était en train de me tuer [*rire nerveux*]. La journée qui est arrivé pour me tuer, c'te journée-là, c'est ma sœur qui a sauté dessus pour... Faque j'suis partie à pied pis j'ai fait du pouce» (Claudine).

Suzy et Claudine ont donc vécu, dès l'enfance, des situations de grandes violences et de négligence. Quant à Madeleine, la troisième participante dont la trajectoire s'insère dans ce modèle, son enfance n'a pas beaucoup été abordée dans l'entrevue. On sait qu'elle a été en « foyer nourricier », ce qui veut dire qu'elle n'a pas grandi dans sa famille biologique. Les raisons n'ont toutefois pas été abordées.

Éléments déclencheurs : le début d'un engrenage

Les années passent et les participantes ont toutes des enfants. Les trois femmes rencontrées vivent alors des événements déterminants, qu'on pourrait qualifier de bifurcations (Grossetti, 2006). S'ensuit une dizaine d'années d'instabilité résidentielle et d'itinérance. Il faut toutefois spécifier que les femmes rencontrées avaient déjà vécu des situations difficiles et souffrantes, avant qu'un événement plus important et imprévisible soit déterminant.

Pour Suzy et Claudine, certains événements liés à leurs enfants sont déclencheurs d'une trajectoire de désinsertion sociale. Pour Suzy, c'est un burn-out à la suite de la naissance de ses jumeaux, dans le début de sa vingtaine, qui est déterminant et qui déclenche un engrenage de difficultés. Claudine explique quant à elle que la perte de la garde de sa fille à la fin de sa vingtaine a constitué un point tournant, événement significatif et soudain dans sa trajectoire de désinsertion. Le père, un homme avec qui elle n'a jamais vraiment été en couple, a obtenu la garde de sa fille, malgré le fait que Claudine ne le trouvait pas plus compétent qu'elle, au contraire.

« Par contre, c'est ça, j'ai perdu ma fille... euh, le père de ma fille a été demander la garde. J'ai perdu ma fille pis, quand j'ai perdu ma fille, c'est là que ça l'a... » (Claudine);

« Après ça, ma fille, y'est venu la chercher, elle avait deux ans et demi. Il était jamais venu la voir avant. C'était pas un bon père non plus. C'était un alcoolique » (Claudine);

« J'suis allée voir la DPJ pis j'leur ai dit que j'avais un problème de coke. Je leur ai demandé de m'aider parce que j'voulais pas perdre ma fille pis que j'voulais avoir de l'aide. Ils m'ont dit : "nous autres, on ne connaît pas ça. C'est pas notre job" pis j'leur ai demandé de l'aide pour me trouver une thérapie parce que j'voulais amener ma fille à une thérapie [...] Faque ce qu'ils m'ont répondu, c'est que c'est pas de leur problème. J'ai pas eu d'aide là. Par contre, ils m'ont ouvert un dossier en disant que, bon, mère cocaïnoman... » (Claudine);

« Ça m'a toute nui... t'sais, d'avoir été honnête. C'est bien de l'injustice » (Claudine).

Après cet événement, Claudine n'a plus été en mesure de faire appel à une ressource pour obtenir un soutien. Avant la perte de la garde de sa fille, Claudine explique qu'elle a vécu

une première situation d'itinérance adolescente, avant d'être en couple avec un conjoint violent pendant une dizaine d'années :

« C'est ça, c'était une relation violente verbalement, psychologiquement, physiquement pendant douze ans. J'essayais de me sauver pis partir pis il venait me rechercher » (Claudine);

« Il a essayé de m'écraser. Il m'a jeté en bas du char, y'a rien qui n'a pas fait. Trois semaines que je sortais avec pis j'avais la carabine dans la face... » (Claudine).

Elle se sépare ensuite de ce conjoint avec qui elle a eu un fils, avant de tomber enceinte de sa fille.

Enfin, Madeleine explique qu'elle a dû quitter sa fille et son conjoint, à la demande de ce dernier, car son état mental était devenu trop problématique. Peu de temps après les avoir quittés, un accident de moto l'empêche de continuer à travailler. Elle est hébergée chez un ami, mais la violence de ce dernier l'amène en maison d'hébergement. C'est donc une situation de violence, précédée par d'autres événements déterminants, qui la pousse à quitter l'endroit où elle restait pour aboutir dans la rue, à environ 63 ans :

« J'avais mal au corps. J'avais été battue, c'pour ça que j'm'es ramassée dans rue » (Madeleine);

« J'ai été deux jours dans rue avant de penser t'sais où c'est que je m'en va avec ça. Je savais pas. J'étais comme perdue là dans ... Là t'sais, j'étais en état de choc » (Madeleine).

On peut affirmer que les années qui suivent ces événements déclencheurs se caractérisent par un engrenage de difficultés et une vulnérabilisation de leurs conditions économiques et relationnelles. Une des premières conséquences de cette bifurcation est une longue période d'instabilité résidentielle, indissociable de situations de violence.

Des années d'instabilité résidentielle

Les trois femmes ont donc toutes été en couple, ont eu un ou des enfants, puis se sont séparées de leur conjoint. Viennent ensuite, pour les trois participantes, de nombreuses années d'instabilité résidentielle, vivant seules et sans la garde de leurs enfants.

Suzy explique que pendant une dizaine d'années, elle alterne entre les ressources d'hébergement, l'hôpital et des logements, qu'elle ne parvient pas à garder :

« Moi mon premier logement, ben j'en ai eu avant, mais jamais été capable d'être stable. [...] Moi je signais des bails, mais je les signais, c'était comme eh, ok c't'un crayon sur papier, mais eh, j'pouvais partir au bout d'un mois, deux mois, parce que j'étais pas capable de rester à la même place. J'étais incapable, je vivais pas» (Suzy);

« J'pense j'me suis jamais sentie chez moi. Non j'suis rendu à cinquante et un ans, pis j'ai jamais senti, t'sais quand tu as été trimbalée partout dans ta vie d'enfant, t'as pas connu la stabilité » (Suzy).

Quant à Claudine, elle déménage à Montréal après la perte de la garde de sa fille. Pendant une dizaine d'années, elle pratique le travail du sexe et est hébergée chez un homme. Puis elle vit les dix années suivantes de la vente de drogues, sans domicile fixe et sans fréquenter les ressources :

« J'ai été quasiment dix ans à habiter chez un monsieur qui me gardait... un peu un client, mais en tout cas... quasiment 10 ans là » (Claudine);

« Q : Lui, il était amoureux de vous? / R : Ouais. /Q : Mais vous, votre lien par rapport à lui, c'était quoi? / R : Ah, j'sais pas... c'était une place pour rester, gratuit, pis... Il me passait de l'argent tout le temps » (Claudine);

« Pis, c'est ça, c'te logement-là, on se ramassait une couple de personnes. Ça l'a commencé comme ça et, puis, au bout d'un an, j'tais obligée de déménager. C'était un enfer. Y'avait bien trop de monde et puis... Là, j'me suis ramassée chez un ami, dans la rue un peu et puis... [...] Là, ça roulait beaucoup. Ça roulait tout le temps, tout le temps... » (Claudine).

Dans ce contexte, la vente de drogue apporte beaucoup d'argent à Claudine, mais les revenus récoltés de façon illégale la maintiennent dans une situation de vulnérabilité et de marginalisation.

Après avoir vécu un épisode de violence, une longue période d'instabilité débute pour Madeleine, marquée par plusieurs évictions de ses logements, notamment en raison de l'insalubrité, l'obligeant à se reloger et perdant du même coup ses biens et papiers:

« Là un moment donné euh moi m[on] poêle j'm'en servais pas souvent faque j'avais du papier dans mon poêle pis toutes sortes d'affaires là t'sais. Pis là oups y'avait des inspecteurs qui sont venus pis y'ont dit c'est dangereux pour le feu. [...] Euh j'avais un, comme un chaudron qui avait du vieux manger là pis des bibittes étaient après. Faque j'mettais ça dehors pour les bibittes puissent pas entrer dans cabane. J'ai eu un épisode bibittes là. Faque y m'ont ... là j'ai eu un, j'ai été évincée de c'te place là » (Madeleine);

« Un moment donné j'ai été hospitalisée puis j'ai été cinq jours à l'hôpital puis quand j'suis revenue, euh y'avait changé la serrure de mon, de ma porte d'appartement, puis y'avait tout jeter mes affaires aux déchets, pendant j'étais à l'hôpital » (Madeleine);

« Ça veut dire que j'avais pu de linge, j'avais pu rien. J'avais juste c'que j'avais sur l'dos. Cherche tes papiers, cherche tes affaires. Ah! » (Madeleine).

Cela étant dit, en plus de l'instabilité résidentielle, d'une situation économique précaire et des problèmes de santé mentale chez Suzy et Madeleine, il faut dire que chacune de ces femmes vit un isolement important. Elles entretiennent des relations conflictuelles avec les membres de leur famille, ou encore ont complètement coupé les ponts. Madeleine avoue même qu'elle en est venue à oublier l'existence de sa fille, réalisant à quel point elle était déconnectée de la réalité :

« Tu peux pas oublier ça. Je l'ai oublié moi » (Madeleine).

Dans le même sens, Claudine partage qu'elle a essayé de recréer des liens avec sa famille à sa sortie de détention, mais ne pense pas poursuivre ses efforts :

« C'est très négatif pour moi » (Claudine).

« Ça m'apporte rien, rien, rien. Rien du tout, sauf du négatif » (Claudine).

De même, les trois femmes rencontrées disent ne pas avoir d'amis, pour diverses raisons, dont les difficultés à se déplacer étant donné leur santé physique.

L'engrenage : santé mentale, consommation et judiciarisation

À cause de l'accumulation de souffrances, Claudine et Suzy disent avoir vécu une grande détresse. Toutes ont consommé et consomment encore aujourd'hui, alors que Suzy et Madeleine ont également des problèmes de santé mentale :

« Hey, j’buvais des quarante onces là, hey j’m’étais pétée la face d’aplomb là sur le meuble » (Suzy).

Suzy explique que l’hôpital a occupé une grande place dans sa vie pour ses problèmes de santé mentale, en plus de consommer quotidiennement :

« Donc moi, ma porte de sortie à moi c’était l’hôpital. Tout le temps » (Suzy);
« Parce que quand moi j’allais pas bien, quand moi je paniquais, quand moi la solitude était trop pesante, quand je souffrais trop, oups, je rentrais à l’hôpital. [...] Mais là, ce que j’faisais, c’est que une journée ou deux jours pis là je signalais un refus de traitement, parce que là moi ah! Ça va mieux. [...] Je signalais un refus de traitement, j’sortais de chez nous, mais là oups! Au boutte de deux semaines, j’ai fait trente-deux hospites dans un an » (Suzy).

Il en va de même pour Madeleine, qui perd contact avec la réalité dans sa bipolarité, ce qui l’a amenée à vivre diverses situations, comme des achats impulsifs, des vols, des pertes de mémoire, ou le fait d’oublier pendant plusieurs jours qu’elle avait une chambre à elle:

« T’sais quand sa mère est sur un high pis elle part sur un fly. The sky is the limit t’sais là! [...] On a des vies de fou dans c’temps-là » (Madeleine);

« Dans un an j’ai été hospitalisée quatre fois moi là. Pis euh j’sais pas pourquoi, mais la police m’arrêtait, m’amenait à l’hôpital. J’savais pas qu’est-ce que j’faisais là. Pis moi toute c’temps là j’suis médicamentée là. Pis quand tu viens trop médicamentée, tu viens, t’es gelée là. T’es comme, t’es pas toute là là. T’as de la misère à penser, pis à te souvenir » (Madeleine).

Claudine explique quant à elle qu’elle n’a pas de problèmes de santé mentale. Or, sans la drogue, qu’elle consommait en grande quantité, elle dit qu’elle n’aurait pas été capable de vivre avec toute la détresse qui l’habitait, que c’était, au fond, une forme d’automédication :

« Bien, ma te dire que quand je suis partie à Montréal, c’est parce que j’en avais ras-le-casque de tout. J’voulais juste crever, mais j’voulais pas crever parce que je voulais rester là pour mes enfants faque il faut que je me gèle assez pour ne pas me péter pis être capable, peut-être, de revenir un jour... » (Claudine);

« Ça m’a sauvé la vie, c’tte drogue-là. T’entendras pas ça souvent là... C’est ça qui a permis de demeurer assez pis à bonne place pis de la bonne manière pour que... pour que j’sois encore ici » (Claudine).

En lien avec les activités criminelles de la drogue ou du travail du sexe ou encore par les comportements liés à leurs problèmes de santé mentale, les trois participantes ont été judiciairisées. Claudine a été en centre de détention à quelques reprises pour sollicitation, a toujours des constats d'infraction impayés au moment de l'entretien et a passé plusieurs mois en prison en lien avec la vente de stupéfiants et de bris de conditions. Pour sa part, Suzy a passé deux semaines en centre de détention pour menaces de mort, accusations qui n'ont cependant pas été retenues. Enfin, Madeleine a été à maintes reprises interpellée par des policiers, sans toutefois se souvenir des raisons de ses arrestations :

« J'en ai faite d'la prison un moment donné moi là là pour des niaiseries »
(Madeleine);

« Le policier un moment donné, j'm'en allais à bicyclette, j'partais de chez un ami [...] pis j'm'en revenais icitte, pis y'était comme un heure du matin, pis là y dit "ah la fameuse [Madeleine Robert], la fameuse [Madeleine Robert]"
(Madeleine);

« J'étais connu là t'sais » (Madeleine);

« Un moment donné ils m'ont arrêtée. Y'ont dit "t'es pas tannée? Ça fait neuf fois qu'on t'arrête depuis trois quatre mois". Neuf fois? Dans ma tête, hein tant que ça? J'aurais pensé trois fois, mais pas neuf fois. J'en perdais des bouts là moi » (Madeleine).

De toutes les femmes rencontrées dans le cadre de ce mémoire, ce sont d'ailleurs les seules participantes qui ont dit avoir été en centre de détention.

Une utilisation des ressources qui varie

Malgré les problèmes de santé mentale, la consommation, l'instabilité résidentielle, la judiciarisation et la violence, il importe de souligner que l'utilisation des ressources par les participantes varie en fonction de leurs conditions de vie. Suzy a été longtemps en logement, bien qu'instable, avant de vivre une situation d'itinérance. Durant ces années d'instabilité résidentielle, l'hôpital s'est avéré une ressource essentielle, avant de fréquenter les maisons d'hébergement. L'une de ces maisons d'hébergement a d'ailleurs été d'une grande importance dans sa vie :

« Liberté d'expression [...]. Sont là comme pour, y comprennent la détresse des femmes. [...] C'est la seule maison qui ne ferme pas la porte à la souffrance. Parce qu'ils la comprennent, je suis émotive, mais c'est vrai... » (Suzy);

« Y'ont sauvé ma vie. Ouais. Y'ont vraiment sauvé ma vie » (Suzy).

Dans le même ordre d'idées, Madeleine fréquente également un organisme précieux dans sa vie :

« Ça c'est mon point de repère, c'est ma famille. [...] Eux autres, ils m'ont sauvé souvent » (Madeleine);

« Parce que n'importe quand euh, que j'me sentais pas bien là, que j'avais peur ou que j'me sentais pas bien, des idées suicidaires là, j'avais juste à cogner à porte, pis même si était en intervention, a me laissait entrer. Parce qu'autrement j'serais partie là t'sais » (Madeleine).

Pour Claudine, l'utilisation des ressources ne faisait pas partie de son mode de vie durant ses nombreuses années d'itinérance, ce qu'elle explique, entre autres, par le refus d'aide auquel elle a été confrontée lorsqu'elle a demandé du soutien pour maintenir la garde de sa fille :

« J'étais vraiment fermée parce que, t'sais, après tous les... les trahisons que j'ai eues, d'aller te confier pis d'être honnête, de demander de l'aide avec ma fille pis ces affaires-là, ça l'a fait... après ça, j'me suis fermée pis j'ai pu jamais, j'voulais pas dire grand-chose à grand monde au cas où que ça me pogne en dedans de moi là. Autrement dit, la confiance en l'être humain, elle en a pris une méchante débarque [...] La peur reprenait le dessus » (Claudine).

Elle se rendait toutefois dans certaines ressources, pour manger parfois, ou alors pour avoir du matériel lié au travail du sexe ou de consommation:

« R : C'est la seule ressource que j'allais voir là pour avoir des pipes, avoir des condoms...Mais, eux autres, y'ont bien souvent voulu me parler de dope, mais j'étais vraiment fermée pis je ne voulais rien savoir. Moi, c'était cash, dope, cash, dope. J'voulais rien savoir. J'étais comme rendue un p'tit peu inhumaine mettons. [...] Q : Mais y'avait pas de ressources pour du soutien psychologique? / R : Non. J'voulais rien, rien savoir » (Claudine).

Toutefois, Claudine se trouve aujourd'hui en logement par l'entremise d'un organisme qui lui apporte un soutien qu'elle apprécie. Cela étant dit, durant les nombreuses années

d'itinérance et d'instabilité de ces trois femmes rencontrées, l'utilisation des ressources a varié d'une femme et d'un moment à l'autre. Il n'en demeure pas moins qu'elles vivaient toutes une grande souffrance, combinée à de nombreuses difficultés liées aux sphères économiques, sociales, relationnelles et symboliques. Autrement dit, elles étaient toutes aux prises avec des enjeux en lien avec la précarité économique, l'instabilité résidentielle, l'isolement social, la violence, la santé mentale, la consommation, la judiciarisation.

Au moment de l'entrevue : une précarité qui perdure

Au moment des entrevues, les trois participantes sont en logement, mais demeurent toutes dans des conditions de précarité et ne sont pas à l'abri de revivre une situation d'itinérance. À 51 ans, Suzy vit dans une coopérative depuis environ 6 ans. Elle aspire à vivre en paix, sans conflit avec ses voisins, ce qui n'est malheureusement pas le cas depuis qu'elle s'y est installée :

« Moi ce que je veux, c'est juste vivre en paix, c'est ça que j'aimerais là. T'sais vivre, vivre là pis me sentir chez nous »;

« J'commence, ben peut-être que j'commence, parce que j'me bats tellement dans cet appart que j'pense que je me bats pour justement que ce soit mon chez nous. Peut-être » (Suzy).

Elle considère que rester en logement est son plus grand défi, notamment à cause de son état de santé et de l'implication demandée dans sa coopérative, d'autant plus qu'elle ne sent pas qu'elle a sa place. De plus, elle dit être encore sensible à certaines rechutes de consommation, bien qu'elle n'en ait pas fait depuis 6 mois.

Claudine, également âgée de 51 ans, vit dans un logement supervisé en lien avec un organisme communautaire. Elle parvient à rester stable grâce à une fiducie volontaire en lien avec l'organisme. Elle hésite entre retourner en ville, où elle pourrait vendre à nouveau et ainsi accroître ses revenus, ou alors rester dans sa ville d'origine. Elle trouve difficile d'avoir des revenus d'aide sociale, alors qu'elle a toujours travaillé et fait plus d'argent:

« J'vendais de la drogue à Montréal. Ça fait beaucoup, beaucoup d'argent. Faque on part de beaucoup, beaucoup à vraiment pas beaucoup. Côté matériel, c'est dur. C'est très différent mettons » (Claudine).

Malgré ses remises en question, sa priorité demeure sa fille, également en situation d'itinérance, qui consomme et qui a des problèmes de santé mentale :

« Euh, bien...c'est de la souffrance. Je vois qu'elle souffre comme moi j'ai souffert ... » (Claudine);

« Moi, si on m'avait tendu la main, j'serais peut-être pas allée aussi bas que ça. J'veais y laisser ma peau, j'm'en calice. J'la laisserai pas tomber, c'est pas vrai faque c'est ça ma priorité à tous les jours (*rires*) » (Claudine).

Enfin, Madeleine, 65 ans, vit dans une chambre qui lui coûte environ 690\$ par mois depuis un peu plus d'un an, la période la plus longue dans le même logement depuis les dix dernières années. L'aide qu'elle reçoit, via un suivi intensif à domicile, lui apporte une stabilité. Son défi le plus grand est sa santé physique.

Éléments de synthèse

Les récits de vie de ces trois femmes, Suzy, Claudine et Madeleine, illustrent une des trajectoires de désinsertion de femmes âgées en situation d'itinérance. À ce bref portrait de leur vie s'ajoutent des barrières structurelles liées à des conditions de vie marquées par la souffrance, la pauvreté, l'isolement social, la violence, les obstacles posés par les politiques sociales, de même que l'accès difficile à des logements adéquats.

Malgré la spécificité de chacune de leur histoire, les trois participantes ont vécu une longue période d'instabilité résidentielle et d'itinérance, provoquée par une séparation, accompagnée de problèmes de santé mentale et de consommation, déjà présents au moment de la séparation. Ce premier exemple de modèle de désinsertion s'apparente davantage au profil classique de l'itinérance masculine que l'on pourrait qualifier de chronique, marqué par des multiples problématiques concomitantes. Dans ce modèle de trajectoire, certaines femmes ont vieilli dans la rue alors que d'autres vivent une première expérience après 50 ans. Claudine et Suzy ont « vieilli » dans la rue et, à l'aube de leur cinquantaine, elles tentent de maintenir une certaine stabilité dans leur vie. Pour Hélène, l'instabilité débute à ses 50 ans, où elle se retrouve séparée, sans travail, avec des problèmes de santé mentale importants et sans soutien déterminant.

Figure B : Quand le point d’ancrage disparaît

Dans le deuxième modèle, pour trois participantes, soit Barbara, Éli et Louise, c’est un deuil qui a été déterminant dans la trajectoire de désinsertion, s’apparentant à une bifurcation par l’imprévisibilité du décès et de ses conséquences. Il importe de spécifier que les trois femmes rencontrées étaient déjà isolées au moment du décès de leur proche, ce dernier représentant une forme de pilier unique dans leur vie. Leur enfance est variée, Louise ayant grandi dans une famille aimante, alors que le contexte familial de Éli et Barbara est caractérisé par des ruptures relationnelles. Après plusieurs années de stabilité familiale et/ou conjugale, le deuil d’une personne importante dans leur vie entraîne une grande déstabilisation. Le passage à l’itinérance, après 50 ans, se fait rapidement. Les périodes d’itinérance dans cette figure sont d’ailleurs les plus courtes parmi les participantes rencontrées, soit deux ans pour une, quelques mois pour une autre, un mois pour la dernière. À noter que bien que le décès s’avère déterminant dans leurs parcours, d’autres éléments de vulnérabilité ne sont pas à négliger dans leur trajectoire de désinsertion. Notamment, les trois participantes n’en étaient pas à leur premier deuil au moment de vivre une situation d’itinérance.

L’enfance : entre adoption et famille aimante

Barbara : « C’est le cordon relationnel magané »

Parmi les trois femmes rencontrées, Louise affirme avoir eu une belle enfance, avec des parents aimants qui avaient les moyens de la gâter. Toutefois, ce n’est pas le cas de Barbara et d’Éli, qui ont été adoptées par des membres de leur famille. Pour ce qui est de Barbara, elle affirme ne pas avoir de lien avec son père, alors que sa mère n’était pas maternelle. À la séparation de ses parents, elle déménage dans sa ville d’origine pour aller vivre avec son oncle et sa tante, avant d’être « choisie » par sa grand-mère :

« C’est ça, on est partis, je m’en rappellerai toujours. [...] on est retournés au Saguenay en autobus avec juste une valise chacun. Fallait amener ce qu’on aimait le plus » (Barbara).

Éli explique quant à elle que c’est son père qui s’occupait d’elle, sa mère n’étant pas en mesure de le faire pour des raisons psychologiques et qu’« il y avait une honte dans la famille » en lien avec son état, un « sentiment de honte qui a pesé lourd dans [s]a vie »:

« Un bébé un peu abandonné, délaissé. Laisée à moi-même. Donc je me sentais inférieure. J'ai grandi aussi avec un sentiment aussi d'infériorité » (Éli).

Au décès de son père, à ses onze ans, elle déménage chez ses oncle et tante. Ainsi, pour Barbara et Éli, dès l'enfance, elles perdent leur famille nucléaire pour aller vivre ailleurs, ce qu'elles qualifient toutes les deux d'un moment marquant.

Un passé d'itinérance

Éli est la seule qui connaît ensuite une longue période d'itinérance, déclenchée par des psychoses. Elle est à ce moment-là très isolée, excepté la présence de son copain qui occupait une grande place dans sa vie. Elle explique toutefois qu'elle a « pété au frette » :

« Quand j'ai fait ma psychose à vingt-cinq ans, c'était une fuite, c'est que le cerveau saute là. Une fuite par rapport à la réalité qui était trop dure. Je me sentais écorchée par la vie. Je me sentais coupable de bien des choses » (Éli);

« Mais sans parent, sans ressource, sans mari, sans ami, y'avait plus rien qui marchait, mon réseau, c'était mon chum avant, mais il me quittait, il me quittait quand j'ai commencé à avoir mon problème de santé mentale non identifié à Montréal » (Éli).

Elle passe environ quinze années d'instabilité résidentielle, marquées par de nombreuses hospitalisations et de la consommation d'alcool et de drogues. De 25 à 40 ans, son mode de vie s'apparente aux trajectoires de la figure A, décrite un peu plus haut :

« J'me suis pris un petit appartement, mais ça mal tourné aussi. Ça a mal tourné parce que j'allais pas bien. On dit en vocabulaire psychiatrique instable, pas capable d'avoir une stabilité. Une stabilité, ça prend des conditions économiques pour avoir une stabilité » (Éli);

« Non ça allait pas bien. J'étais vraiment très, très amochée. Très, très, très amochée. Ouais » (Éli);

« Être brisée là vraiment, se sentir brisée et plus être capable de fonctionner. Et jammée ici là, gelée » (Éli).

Elle explique ces années d'instabilité entre autres par « l'isolement, la solitude », par des « mauvaises conditions [...] matérielles et économiques », mais également par la grande souffrance liée à une culpabilité qu'elle vivait depuis le décès de son père, à 11 ans. Toutefois, sa situation se stabilise à ses quarante ans.

Barbara explique aussi avoir été sans logement de façon circonstancielle, lorsqu'elle s'est rendue en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence plus tôt dans sa vie. Autrement, elle n'a pas vécu d'autres situations d'itinérance.

Stabilité dans la vie conjugale

Chacune des participantes a, à différents moments, été en relation durant plusieurs années avec un conjoint.

Louise a été avec un même conjoint durant 29 ans et a eu des enfants. Son divorce à la fin de sa quarantaine l'a amenée à vivre chez sa mère, jusqu'au décès de cette dernière. Durant ces quelques années, sa mère subvient à tous ses besoins et Louise quitte son emploi. Après le décès de sa mère, Louise passe sept ans avec un nouveau conjoint, qui lui permet d'avoir une belle vie, d'autant plus qu'elle se dit « très, très dépensière ». Ainsi, Louise vit très bien sur le plan économique, mais demeure dans une situation de dépendance financière, d'abord envers sa mère, puis envers son conjoint :

« Mais quand j'ai tombé avec ma mère, quand je demeurais avec ma mère, j'avais plus rien à faire à payer. Elle, elle avait du budget pour... Plus besoin de ne rien calculer. Oui pis, avec l'autre monsieur, je n'ai jamais été obligée de calculer, c'est lui qui payait tout » (Louise).

Barbara a vécu quant à elle différentes relations conjugales. Elle a d'abord été une dizaine d'années avec un premier mari, puis a divorcé. Elle a ensuite eu un second conjoint et un enfant, mais la violence psychologique dont elle était victime l'amène à se séparer :

« C'était... il me faisait de la violence psychologique. Faque, ça aurait pu venir à des coups, mais moi, j'ai pas resté assez longtemps avec lui. Moi je suis une qui part vite » (Barbara).

Quelques années plus tard, elle emménage chez un nouveau conjoint, mais un accident de voiture suscite des remises en question et des réflexions qui l'amènent à partir de nouveau. Un bris dans son logement l'oblige à déménager à nouveau, amorçant une période d'instabilité résidentielle et de pauvreté, vivant dans de très petits logements parfois sans meuble, faute de moyens financiers. C'est d'ailleurs à cette période qu'elle débute l'université, au début de la quarantaine, dont les frais de scolarité ont contribué à aggraver sa pauvreté :

« Je vendais mes meubles, je trouvais que le loyer était trop cher. J'ai tout vendu. J'ai fait ça deux fois vendre tout » (Barbara);

« Là, c'est, j'avais le courage de le faire parce que c'est ma fille qui me le donnait le courage de le faire. [...] Elle me donnait ce qu'il fallait pour, tsé je veux dire, que je me départisse de mes affaires comme ça, parce que moi, je tenais à mes choses » (Barbara);

« Je voulais tellement finir l'école que j'ai dit "faut que je m'en aille dans p'tit, p'tit, p'tit pendant un an avec ma fille" » (Barbara).

Malgré tout, Barbara réussit à bien vivre à certains moments, grâce aux loyers à prix modiques, dont l'obtention est facilitée par le fait qu'elle a un enfant et qu'elle vit dans une région où la demande est moins grande. L'aide de sa grand-mère lui est également précieuse:

« Parce que, si j'avais pas eu eux autres, j'aurais pas eu la chance de me rééquiper comme ça. J'ai pu me rééquiper tranquillement » (Barbara).

Le décès de sa grand-mère survient lorsque Barbara est dans le même logement à prix modique depuis quatre ans, mais le départ de sa fille du logement, qui emménage dans une autre ville, vient changer le cours des choses : son logement lui était accordé parce qu'elle avait une enfant à charge, ce qui n'est plus le cas avec le déménagement de celle-ci. Ainsi, vivant seule, Barbara n'est plus admissible au logement destiné aux familles.

Enfin, pour Éli, après avoir été plusieurs années en situation d'itinérance et en instabilité résidentielle, elle stabilise sa situation pendant 22 ans dans un OSBL d'habitation. Elle y rencontre son copain et ces années sont déterminantes pour sa stabilité résidentielle et émotionnelle :

« J'me suis fait un compagnon important, peut-être la chose la plus merveilleuse qui m'ait soit arrivée » (Éli);

« Pis mes émotions étaient comblées parce que j'avais un compagnon. Et un ami avec qui j'ai dealé au niveau matériel pendant toutes ces années-là. [...] J'me suis sentie dans un premier temps aimée, et j'me suis sentie acceptée et il n'était pas exigeant [...] Et on a chacun fait nos efforts pis on s'est profondément respectés » (Éli).

Après la stabilité, le décès

Tel qu'évoqué, le décès d'une personne significative dans la vie de chacune des participantes amène une déstabilisation complète. Ce deuil s'inscrit dans une trajectoire de vie et a donc une signification particulière pour chacune d'entre elles. Pour deux des femmes rencontrées, soit Louise et Éli, le décès de leur conjoint est déterminant. Pour Barbara, c'est le décès de sa grand-mère, suivi du déménagement de sa fille dans une autre ville, qui vient bouleverser sa stabilité.

Barbara explique justement qu'elle vit un double deuil. D'abord, celui de sa grand-mère, c'est-à-dire la personne qui l'a élevée, puis le déménagement de sa fille dans une grande ville, loin d'elle. Elle explique que ce sont les personnes les plus importantes pour elle dans sa vie, avec qui elle entretient un « lien d'amour inconditionnel » :

« Déjà, j'avais déjà subi une forte dose de stress parce que je perdais un être, le plus cher que j'avais, à venir jusqu'à date, j'avais jamais perdu un être aussi cher que ça. J'ai perdu ma grand-mère. Pis ma grand-mère, c'était tout un pilier pour moi. [...] J'ai dû faire des deuils de ma région parce que j'envisageais un déménagement. [...] Puis, déjà là, je perdais un être cher, je perdais un autre être cher, pis je le perdais pas à la vie, mais je le perdais quand même physiquement, était plus à ma proximité. Je vivais comme un double deuil, un peu. Il y en a un que c'était pas vraiment ça, mais je perdais les deux êtres que j'aimais le plus au monde » (Barbara).

Après le décès de sa grand-mère, c'est donc le départ de sa fille qui l'amène à déménager à Montréal et à se retrouver sans logement. Du coup, elle perd également son réseau social, établi dans la ville où elle a vécu pendant de nombreuses années.

Éli et Louise sont quant à elles confrontées au décès de leur conjoint respectif. Éli, après avoir vécu 22 ans au même endroit et en relation avec son ami, a quitté son logement à 62 ans après le décès de ce dernier et s'est retrouvée en maison d'hébergement. Malgré tout, elle considère qu'elle s'en est vite remise :

« Ça m'a pas débalancée, parce que j'me suis reconstruite, j'ai fait la culbute rapidement. Grâce aux ressources » (Éli).

Dans le cas de Louise, elle confie que le décès de son mari était très rapide et inattendu : il décède quelques jours après avoir appris qu'il avait le cancer. Louise se retrouve alors sans

travail et sans revenu et donc, sans moyen de garder le logement. Elle explique avoir eu une très grande tristesse et peine à comprendre comment elle a décidé d'aller dans la rue, à 56 ans :

« Je n'avais plus aucune idée... J'étais comme dans un autre monde parce que, quand il y a un décès, t'es dans une bulle. [...] Alors, j'ai dit "c'est pas grave, je m'en va dans la rue". Qu'est-ce qui m'a fait faire ça? J'ai aucune idée. Même encore, ça fait deux ans et demi que je me pose la question. Comment j'ai fait? Moi qui a si peur... qui est une femme assez peureuse. Comment j'ai fait pour dormir dehors, dans la rue? » (Louise).

Lorsque les décès surviennent, les trois participantes sont en situation de pauvreté économique et sociale. Elles disposent toutes de peu de revenus : Barbara et Éli reçoivent des prestations d'aide-sociale; alors que Louise vit d'abord grâce aux revenus de sa mère, puis de son conjoint. Ce sont également des femmes qui étaient isolées et qui se sont retrouvées sans ressource au moment du deuil de la seule personne avec qui elles partageaient leur vie.

L'utilisation des ressources, un indispensable

Pour chacune d'elles, la situation d'itinérance est rapide et courte. L'utilisation des ressources a été déterminante pour se reloger rapidement et avoir le soutien dont elles avaient besoin. Elles vivent toutes une situation d'itinérance après 50 ans, seules et avec peu de revenus. Bien qu'Éli ait vécu une situation d'itinérance plus jeune, elle n'a pas vieilli dans la rue après 22 ans de stabilité en logement. Or, les ressources se sont avérées essentielles considérant leur situation et leur âge.

La situation d'itinérance de Barbara est marquée par le fait qu'elle soit allée vivre à Montréal, une ville avec laquelle elle n'était pas familière. À son arrivée, elle ne connaît aucune ressource. Âgée alors de 50 ans, elle passe deux ans à alterner entre les chambres et les ressources d'hébergement, ses recherches étant compliquées par son manque de connaissances de la ville. Barbara mentionne que « c'est tough tomber en chambre », notamment à cause de la présence des hommes et parce qu'elle a vécu une situation de violence dans une chambre où elle résidait. Elle est également confrontée aux difficultés de se loger, y compris pour les logements à prix modiques :

« Mais c'est compliqué pis ça prend des grosses recherches, des grosses, grosses, grosses recherches. C'est cher. C'est cher aussi » (Barbara).

De même, ses problèmes de santé l'empêchent de travailler et limitent ses revenus. C'est par l'entremise d'une ressource qu'elle parvient à vivre en appartement, dans un logement temporaire via un organisme communautaire.

Quant à Éli, après avoir quitté son logement à 62 ans, elle se dirige rapidement vers les ressources : les hébergements pour femmes en difficulté et l'hôpital. Après quelques mois, elle se trouve un logement et garde un suivi avec son organisme. Pour Éli, ce soutien a été essentiel :

« Après, moi j'dis que grâce à la psychiatrie, au [nom d'une ressource pour femmes en situation d'itinérance] et au deuxième homme que j'ai rencontré, ben deuxième, de façon permanente, à long terme, si j'avais pas rencontré ça, si j'avais pas eu ça, j'aurais pas survécu. Jamais, jamais, jamais, jamais. J'serais morte » (Éli).

À la suite du décès de son conjoint, Louise se retrouve dans la rue à 56 ans, à dormir à l'extérieur pendant 20 jours :

« Quand je me suis retrouvé à la rue, j'avais même pas un sac gros comme un sac d'épicerie comme vêtements et tout. J'avais rien rien rien, j'ai tout laissé » (Louise);

« Comment j'ai fait pour passer des nuits, près de vingt jours ou plus... si c'est pas plus... hey, dehors pis dormir comme ça, à la belle étoile. Je sais pas où j'ai pris le courage pis toute ça, aucune idée » (Louise).

C'est par l'entremise d'une policière qui prend le temps de lui parler, puis qui l'amène à un organisme d'aide qu'elle peut se reloger. L'organisme l'accompagne dans ses démarches pour se reposer, refaire ses papiers, se rééquiper et se réinstaller en logement. Elle trouve d'abord une chambre quelques mois, puis emménage dans le logement où elle se trouve au moment de l'entrevue.

Au moment de l'entrevue : les ressources comme nouveau point d'ancrage

Lorsqu'elles sont rencontrées pour la recherche, Barbara, Éli et Louise sont en logement et sont à faibles revenus. Elles sont toutes isolées, mais demeurent en lien avec l'organisme qui les a aidées, ce qui leur procure un soutien qu'elles qualifient d'important.

Barbara vit dans un logement, en lien avec une maison d'hébergement, dans lequel elle peut rester encore deux ans. Éli demeure dans le même logement que celui qu'elle a trouvé

depuis un an et demi. À noter que ce dernier est insalubre et lui coûte 520\$ par mois. Elle est toujours dans une situation de précarité et de pauvreté, ayant fait une deuxième faillite dans la dernière année. Elle demeure également en attente de plusieurs décisions qui vont influencer ses revenus, soit sa probation d'emploi, son supplément de revenus pour ses 65 ans ainsi que la réévaluation de ses rentes :

« Comme vous m'disiez, ben j'vous disais mes rentes d'invalidité, parce que j'ai travaillé, j'ai le droit aux rentes d'invalidité, ben ils vont me couper à la fin du mois de décembre. Pour réévaluer le dossier, mais mon chèque, moi j'ai besoin de ça pour payer mon loyer » (Éli).

Toutefois, le fait d'être en lien lui permet de garder confiance :

« Comme aujourd'hui j'suis dans une situation encore précaire, au niveau des conditions financières et matérielles, mais au moins j'ai des ressources. [...] Fait que, vous savez la précarité a reste toujours, mais on apprend à mieux gérer ça parce qu'on a les contacts, les ressources » (Éli).

Louise, également en logement, se dit très rigoureuse dans la gestion de ses finances. Parmi les choix que Louise fait, il y a celui de vivre dans un logement, dans un « bloc de consommation » qui n'est pas toujours sécuritaire, un milieu différent que celui auquel elle a été habituée, mais qui ne la rend pas malheureuse pour autant :

« J'ai un petit logement tout petit [...] je suis bien dans ça dans cet environnement-là, mais excepté c'est sûr que autour de moi c'est pas des gens comme moi » (Louise);

« C'est pas mon monde le monde où je demeure, mais ça fait partie de mon milieu social d'une certaine façon » (Louise);

« R : Je veux vous dire ça parce que la police vient au moins deux-trois fois par semaine. Ah oui, c'est sécuritaire (*sarcasme*)! Oui, oui, ils viennent souvent. Il y a même des portes qui défoncent, patow, patow, patow! Non, non, c'est vrai, vrai, vrai. C'est un bloc rough. / Q : Est-ce que vous vous sentez en sécurité? / R : Bien oui (*sincère*)! Même le propriétaire y sait pas ce que je fais encore là. Il n'en revient pas. [...] J'aime ça. J'sais pas qu'est-ce que j'aime, mais j'aime ça (*rires*) » (Louise).

Une de ses stratégies est d'ailleurs de fermer la porte à ses voisins qui venaient souvent lui emprunter des choses, sans que l'entraide ne soit réciproque :

« Je me suis fait comme une carapace comme on peut appeler, sauve ta peau Louise en premier pis laisse faire les autres » (Louise).

Louise explique l'importance qu'elle accorde à son budget pour pouvoir bien manger durant la fin de semaine, en étant très rigoureuse, « au sous noir presque », ce qui lui permet de s'organiser, de faire des choix et même de mettre de l'argent de côté, malgré ses faibles revenus:

« Moi je me contente de mon dictionnaire, oui j'adore chercher dans le dictionnaire pour faire des mots croisés ou des sudoku. Je dis pas que j'aimerais pas ça avoir le câble, mais si j'ai le câble, j'ai pu les moyens de manger. Il faut faire des choix, alors moi j'ai fait le choix que j'aime bien manger la fin de semaine » (Louise).

Toutefois, en ayant plus d'argent, elle souhaiterait déménager, notamment pour améliorer l'environnement de son logement, mais elle reste satisfaite de la façon dont elle a organisé les choses.

Tel que mentionné, les trois femmes fréquentent des organismes pour le soutien social qu'elles en retirent. Barbara fréquente et s'implique dans des ressources qui lui permettent de briser un peu son isolement en rencontrant des gens. Bien qu'elle n'ait pas encore « des amitiés plus serrées », « il y a une sorte de lien d'appartenance ». C'est également le cas d'Éli qui, grâce à un organisme, a rencontré des nouvelles personnes, s'est trouvé un logement, « [a] cheminé, [s'est] fait des amis autour ». Louise mentionne également l'importance d'un organisme pour voir des gens, une fois par semaine. Autrement, elle n'a personne d'autre qui l'entoure :

« R : J'ai pas d'homme, pas de femme, j'ai pas d'amis à part qu'ici, le mercredi. J'ai pas personne dans ma vie. T'sais, là, j'ai pas une amie de femme que je vois une fois par mois, non, personne. » / Q : C'est volontaire? Ou c'est parce que c'est comme ça? / R : C'est parce que c'est comme ça. C'est sûr qu'avec le parcours, quand je demeurais avec le monsieur, j'avais pas besoin d'avoir d'amis, j'avais un homme dans ma vie » (Louise).

Les aspirations de chacune varient. Barbara mentionne notamment l'importance pour elle de contribuer, de « [s]'actualiser davantage », de « [s]e rendre utile », de « faire plus partie de la société ». Elle voit aussi de temps en temps sa fille, ce qui lui procure toujours un grand bonheur.

Éléments de synthèse

Pour résumer la deuxième figure de désinsertion sociale, c'est le décès d'une personne significative dans la vie des participantes qui crée une déstabilisation et les amène à vivre une situation d'itinérance, précipitée et de courte durée. Pour les trois femmes, un organisme a été particulièrement déterminant dans leur stabilisation, venant remplacer le pilier nécessaire que représentait autrefois la personne avec qui elles partageaient leur vie.

Une de ces femmes, Éli, avait déjà vécu plus jeune une autre situation d'itinérance ressemblant à la première figure de désinsertion. Avec de graves problèmes de santé mentale, sa situation s'est toutefois stabilisée pendant 22 ans avant que le deuil ne vienne bouleverser son équilibre. Outre Éli, qui a travaillé à contrôler ses psychoses liées à sa bipolarité, les autres participantes ne présentent pas de problèmes de santé mentale. De la même façon, aucune participante ne consomme, même si Éli a consommé dans son passé. Pour continuer, Louise n'a pas parlé de violence, alors que Barbara a vécu de la violence psychologique de son ex-conjoint et une situation de violence en chambre. De son côté, Éli a vécu de la violence alors qu'elle était en situation d'itinérance, plus jeune. Toutes les participantes ont également travaillé, de façon plus ou moins régulière. Leur parcours de vie ne s'insère donc pas dans des conditions « marginales » de vie avant qu'elles ne vivent leur deuil. Les participantes ont également une vision très positive de la vie et une forte résilience, sujet qui sera approfondi dans la troisième partie de l'analyse.

Figure C : Quand des blocages structurels s'accumulent

Le troisième modèle de trajectoire illustre le parcours de deux participantes avec une trajectoire migratoire, Bee et Lucky, des femmes très isolées et défavorisées qui font face à plusieurs contraintes structurelles. Avant même de parler de trajectoires de désinsertion, il faut souligner que l'insertion socioprofessionnelle a constitué un enjeu pour chacune d'elle, marquée par de nombreuses formes de discrimination à leur égard, dans plusieurs sphères d'insertion : le travail; le logement; la langue; en plus d'entretenir des relations difficiles avec leur famille et de n'avoir aucun réseau social significatif. Leurs marges de manœuvre sont réduites par le peu d'options qui s'offrent à elles, malgré leur volonté de changer leurs conditions de vie. Ce manque d'opportunités culmine à un épuisement et un sentiment d'impuissance : Bee est en

situation d'itinérance depuis un an au moment de l'entrevue alors que Lucky illustre une situation d'itinérance cachée, habitant dans un logement insalubre et inadéquat dans lequel elle ne se sent pas en sécurité, comme c'est d'ailleurs le cas d'autres femmes rencontrées.

Une trajectoire migratoire avant une trajectoire de désinsertion

Sur les neuf participantes, seulement deux ont une trajectoire migratoire et les deux ont été confrontées à de nombreux blocages structurels. Chacune est née et a grandi dans un autre pays avant d'immigrer au Canada.

Bee est arrivée à Montréal à ses 18 ans, ayant dû quitter un pays d'Asie pour des raisons de sécurité liées à l'engagement politique de sa famille. Bien qu'elle ne parle pas français et que le contexte linguistique à son arrivée n'est pas facile pour des anglophones, elle devient entrepreneure et a son propre commerce pendant dix ans ainsi que son logement. Les choses se compliquent quand son mari, vivant en Asie et avec qui elle est mariée depuis plusieurs années, vient la rejoindre au Canada. Ce dernier, très éduqué et occupant un bon emploi dans son pays d'origine, peine à se trouver un emploi à la hauteur de ses compétences. Dans sa culture, Bee explique que le fait qu'elle fasse plus d'argent que son mari est délicat, car c'est à lui de subvenir aux besoins de la famille. C'est donc ce qui amène Bee à vendre son commerce. Or, quatre ans après que son mari soit venu la rejoindre, il n'a toujours pas d'emploi, retourne en Asie et ils divorcent. Ce divorce n'est pas accepté par la famille de Bee et les conflits commencent.

Lucky est pour sa part née dans un pays d'Europe de l'Est avant d'immigrer au Canada, à la mi-trentaine environ. Elle a grandi dans son pays d'origine jusqu'à ce qu'elle rencontre son mari, venant d'un pays anglophone d'Afrique. Après s'être mariée et avoir eu un premier fils, elle déménage dans le pays de son mari et y demeure dix ans. Durant ces années, la vie n'est pas facile, car elle est confrontée à une culture différente et à des conflits avec sa belle-famille, en plus de perdre contact avec ses amis et sa propre famille. Lorsqu'elle tombe enceinte de son deuxième enfant, une fille, elle retourne accoucher dans son pays d'origine, par intuition, par peur qu'on lui fasse du mal, et puisque son mari commence à être violent envers elle et son fils. Quelques années plus tard, son mari s'installe au Canada pour étudier. Lucky vient le rejoindre comme visiteuse d'étudiant étranger, avec les enfants. Toutefois, la violence recommence et

Lucky s'enfuit de la maison, un matin, avec ses deux enfants. Elle divorce un an plus tard, n'ayant aucune nouvelle de son mari.

Au même moment, sa mère décède dans son pays natal. Or, à cause de son statut d'immigration, elle ne peut quitter le pays pour un an et doit faire preuve d'une bonne conduite. Lucky se retrouve donc seule, dans un pays étranger. Elle n'est pas en mesure de récupérer ses papiers officiels de sa formation en génie mécanique ni ses souvenirs, restés auprès de sa mère. Elle n'hérite donc d'aucun souvenir ni document officiel, sans amis là-bas pour les lui faire parvenir.

Des faibles revenus et des difficultés à se loger

De par leur origine ethnique et leur parcours migratoire, l'intégration de Bee et de Lucky au pays a été marquée par de nombreuses formes de discrimination. Bee dit être confrontée à des difficultés liées à l'emploi : elle ne trouve pas de travail malgré sa grande volonté et dit être discriminée à cause de son âge :

« Even though I was on accident, I still not consider for me, I still looking for jobs. But just because of my age, ok, just because I don't have the technical skills, what I mean technical skills, that's mean computer skills » (Bee);

« He said to me "I have no doubt to, I have no doubt that you have experience but you know, what Starbuck wants is the new fresh face" » (Bee).

De même, elle ne trouve pas de logement, notamment à cause de la discrimination basée sur ses faibles revenus provenant de l'aide sociale :

« Because right now, the rent is unreasonable and the landlord, especially when you say you are on welfare. That's seem to be they block you right away. And sometimes they ask you "can I get you statement", you see, as a people on welfare, in general, no matter, it's man or woman, just think about that, on welfare, how could they have some saving? It's impossible » (Bee).

Un autre élément venant compliquer ses recherches, c'est la présence de son fils qui, dans sa culture, doit habiter avec elle. Or, avec ses revenus d'aide sociale, elle ne parvient pas à trouver un logement convenable pour elle et son fils, ni d'avoir accès aux services de logements pour femmes en difficulté, car elle n'est pas seule. Elle demeure désemparée par le manque d'options en logement qui s'offre à elle:

« Because according to I have a son. So the program they offer me is more concerning for the homeless women, for personal. Ok. Not concerning about related to the family » (Bee);

« Because as I said, because I want to live with my son. Because according to my [...] culture » (Bee).

En ce qui concerne Lucky, après avoir fui une situation de violence, elle quitte la maison d'hébergement où ses enfants et elle étaient hébergés et se trouve un logement. Elle habite dans une pièce et demi avec ses deux enfants et survit dans la grande pauvreté, en plus de vivre un grand stress. Elle peine à se trouver un emploi dans son domaine et se retrouve donc à passer le journal avec ses enfants :

« Ce qu'on fait le matin, on fait la gazette. [...] C'est femme [...] avec deux enfants noirs (rires) » (Lucky).

Elle n'a également d'autres choix que de regarder dans les ordures, grâce auxquelles elle a récupéré plusieurs choses qu'elle possède encore aujourd'hui :

« I will go, before, with the children. [...] I went to the garbage » (Lucky);

« R: Now, must of my stuff at home / Q: Are from garbage? / R: Yeah. In the streets and everything » (Lucky).

Elle fait également quatre diplômes d'études professionnelles (DEP) pour améliorer ses chances d'embauche, mais ne parvient pas à obtenir un travail :

« Un an étudier, six mois stages, après un an cherche le travail. Ne travaille pas ne travaille » (Lucky).

Les difficultés à se loger sont directement liées aux faibles revenus pour les deux femmes. Bee, en plus, vit des difficultés supplémentaires car elle souhaiterait que son fils, dont on ignore l'âge. Les faibles montants d'aide sociale créent donc une pauvreté financière qui diminue les marges de manœuvre de Bee. Pour ce qui est de Lucky, elle n'a jamais été en soi en situation d'itinérance visible, mais a toujours été logée de façon précaire, situation dans laquelle elle demeure au moment de l'entrevue.

Entre isolement et utilisation des ressources

Bee et Lucky se retrouvent seules et sans aide pour affronter leurs difficultés. D'un côté, Lucky a peu d'amis et de famille, alors que Bee est en conflit avec la sienne. Fatiguées de se battre, les deux femmes sont épuisées, mais continuent d'agir, seules. Pour trouver des solutions à sa situation, Bee est allée chercher de l'aide dans le réseau de la santé et des services sociaux, mais n'est pas satisfaite de l'aide reçue de la part de la travailleuse sociale:

« She's understanding because our conversation, we speak in English. But not pay attention. [...] Paying attention and understanding is different » (Bee).

Elle reçoit cependant du support d'un organisme qu'elle apprécie beaucoup.

Tout comme Bee, Lucky demeure très isolée, mais fréquente quelques ressources, où elle se rend pour voir des gens, bien que ce ne soit pas toujours facile, d'autant plus qu'elle n'a plus l'énergie d'être en relation :

« R : Ah... Je suis plus seule. Je n'ai pas d'amis. Parce que regarde [...] est-ce que tu connais comment te faire les amis et comment rester les amis? / Q : Ça prend des très très très bons amis. / R : Mais beaucoup de force. Tu comprends, beaucoup de force, qu'est-ce que moi je pense » (Lucky).

Elle reçoit un soutien de sa fille, déménagée dans une autre ville canadienne, mais vit tout de même de la solitude :

« Et aussi, c'est dommage, moi maintenant c'est grand problème avec la famille, comprends. Je n'ai pas de famille... Tu comprends Marilou » (Lucky).

L'itinérance comme aboutissement des nombreux blocages

Pour Bee, le cumul de ses difficultés l'amène à vivre une première situation d'itinérance à 56 ans, depuis environ un an au moment de l'entrevue. Elle vit difficilement le fait d'être sans domicile fixe. Elle a fait le tour des ressources et a épuisé le temps qu'elle pouvait passer dans chaque refuge. Elle a également dû dormir à l'extérieur deux nuits durant l'été, car elle ne trouvait pas de place dans les ressources. Elle a eu une dépression majeure, qu'elle explique par sa situation d'itinérance.

Lucky quant à elle, est un exemple éloquent de l'itinérance cachée. Elle n'a jamais été sans logement, sauf plus jeune alors qu'elle quittait son mari violent, en se retrouvant en maison d'hébergement pour femmes victimes de violence. Elle a déménagé quatre fois de logement depuis qu'elle est arrivée à Montréal et a changé trois fois d'appartement dans la même bâtisse. Ses déménagements s'expliquent par diverses raisons, comme un bris dans l'appartement ou l'odeur de drogue de ses voisins qui la réveille. Dans tous les cas, les logements n'étaient pas convenables :

« so there's always problems, there's always you know the people who rent an apartment they don't usually never... how to say... repairing mostly but they're covering you know the problems you know. And when you start living, everything is falling apart » (Lucky);

« So you are on one problem and you go to another problem » (Lucky).

Depuis plusieurs années, Lucky vit dans des conditions insalubres qui nuisent à son bien-être : la construction de la bâtisse et de son logement n'est pas terminée; il n'y a pas d'eau chaude, ce qui l'oblige à prendre sa douche dans une ressource; les électroménagers sont fournis, mais défectueux; le concierge n'entretient pas le bloc ni l'entrée, qui n'est pas déneigée et glacée l'hiver; le propriétaire contrôle le chauffage même si c'est elle qui paie l'électricité :

« R : Mais il a pas commencé, c'était froid, froid, tu comprends, comme... il y a... moi j'utilisais, (*rire nerveux*) j'avais quelque chose comme ça que on peut faire... [...] Yeah, comme ça. J'utilisais le (*fait le signe d'un séchoir*) / Q : Séchoir / R : Séchoir, y'a séchoir j'utilisais (*fait le son de séchoir*). Ah non ça aide, ça aide beaucoup tu sais! Tu mettais sous la couverture » (Lucky).

Ainsi, Lucky vit dans un quatre et demi qui lui coûte 630\$ par mois dans lequel elle ne se sent pas en sécurité et qui la rend malade, selon elle, à cause de l'état du logement et de ses voisins. Elle a dormi longtemps sur un lit gonflable, « presque sur la... plancher » avant que celui-ci ne perce, puis en a reçu un autre de sa fille, avant qu'elle n'obtienne un vrai lit par l'entremise d'une ressource. Elle se décourage de l'état des logements et du fait que les gens ne s'unissent pas pour dénoncer, chose pour laquelle elle n'a plus d'énergie. Dans un certain sens, on pourrait affirmer que la trajectoire de désinsertion de Lucky débute dès son arrivée au Canada, car les obstacles à son intégration apparaissent au tout début de son installation au pays et se poursuivent toujours plusieurs années plus tard.

Cela étant dit, Bee et Lucky disent beaucoup souffrir de leurs conditions de vie et de leurs difficultés. Elles ont dû faire de nombreux renoncements qui affectent leur moral, toutes deux dépressives, état qu'elles attribuent à leur situation.

Des critiques envers le gouvernement

Les critiques sociales ont surtout été abordées par Bee et Lucky. Bee remet en question le travail des gouvernements, s'adressant, entre autres, au premier ministre Justin Trudeau :

« Because he's doing not enough. He's always travelling, ok, he's always travelling to economic but he never mentions about homeless. He never mentioned about how increase the housing for the people in Montreal » (Bee);

« I still looking for the apartment and I said ok, I do hope the government of Montreal, ok, and the city of Montreal pay attention in more concerning about the homeless because they really need help » (Bee);

« If the people, the street people (*inaudible*) part of the economic. [...] This one type of our society too » (Bee).

De même, Lucky parle surtout de discrimination à son égard :

« R : Mais quand on veut me discriminer, ici, le pays of freedom. Ah oui? Freedom pour les autres et pas pour moi / Q : Puis vous me disiez tantôt justement que vous aviez eu beaucoup de discrimination...Avec les emplois / R : Yeah. Avec les emplois, avec appartements, tout ça » (Lucky).

Au moment de l'entrevue : entre épuisement et combativité

Tel qu'expliqué plus haut, Bee, à 57 ans, est en situation d'itinérance au moment de l'entrevue. Elle met toutes ses énergies à se trouver un logement, mais elle est épuisée :

« Ok. Right now, I'm presently is homeless. And I don't even know where I have to stay tonight. Because all the places I go to is not the time for coming back yet » (Bee).

De même, Lucky, 69 ans, est en logement au moment de l'entrevue. Elle est inquiète pour sa santé, car elle a le cancer :

« R : C'est pourquoi brain tumor, tu comprends, parce que (*fait signe que ça va vite dans sa tête*)/ Q : Ça a trop travaillé...Ça a trop roulé. / R : Yeah! Roulé,

yeah, mais rouler parce que tu sais on doit trouver du pain pour donner les enfants, du lait » (Lucky).

Elle s'inquiète également pour son fils, lui aussi en situation d'itinérance. Lucky utilise différentes stratégies pour économiser de l'argent, mais demeure découragée et épuisée, bien qu'elle essaie de vivre au jour le jour :

« I was so depressed, I'm depressed now » (Lucky).

Éléments de synthèse

La troisième figure de désinsertion a mis de l'avant les récits de deux femmes, Bee et Lucky, caractérisés par une trajectoire migratoire et des difficultés à s'intégrer, par de nombreuses difficultés qui s'accumulent et par un manque d'opportunités pour les résoudre. Les discriminations à l'emploi ou au logement basées sur l'origine ethnique, l'âge ou la condition sociale des participantes sont difficiles à accepter, mais également à renverser.

Lucky admet boire de l'alcool, parce que sa vie est difficile. Bee et Lucky disent ne pas avoir de problèmes de santé mentale, mais l'épuisement du combat constant pour subvenir à leurs besoins, la pauvreté et le stress leur font vivre un état dépressif qu'elles attribuent clairement au manque d'opportunités. Ce sont aussi les femmes qui tiennent un discours plus politisé parmi celles rencontrées.

Bref, cette dernière figure est un exemple concret illustrant que les situations d'itinérance ne peuvent être attribuables qu'à la responsabilité individuelle. Également, ce troisième exemple de désinsertion donne un aperçu alarmant du processus d'intégration de femmes isolées et âgées avec un parcours migratoire. En plus de cumuler des difficultés et différentes formes de discriminations reliées au genre, à l'âge et à la classe sociale, le fait d'avoir immigré au Québec engendre des difficultés supplémentaires qu'il serait primordial d'approfondir.

4.2.1. La trajectoire de Bernadette

« *Fait que tu trouves toute seule. Pis quand t'es déprimée, t'es pu capable* » (Bernadette).

Tel qu'il l'a été mentionné, il n'a pas été possible d'inclure la trajectoire de Bernadette dans l'une des trois figures décrites plus haut, son récit étant résumé dans cette section. Elle a

choisi de ne pas trop se raconter, ce qui fait que son récit comporte des trous par rapport à la ligne du temps :

« Ce que tu as entendu aujourd'hui c'était un aperçu de mon vécu, mais si j'irais plus loin, je pense que tu dormirais pas.... De ce qu'on a pu me faire.... Ouais... Ouais ».

De plus, sa trajectoire emprunte des éléments à chaque figure sans pour autant leur correspondre totalement. Les éléments qui marquent la trajectoire de désinsertion de Bernadette tournent particulièrement autour des difficultés à se loger et de violences en logement. Bernadette vit une situation d'itinérance pour la première fois après l'âge de 50 ans, se retrouvant sans option. Il est difficile pour elle de déterminer le temps qu'elle a passé à faire le tour des ressources, qu'elle estime entre deux et cinq ans, de même que ce qui l'a amenée là :

« J'étais coincée. J'avais besoin d'aide puis euh... ».

À l'aube de la soixantaine, Bernadette déménage dans une autre province, entre autres pour se débarrasser d'un homme qui la suivait d'appartement en appartement. Elle habite alors dans un logement pour 55 ans et plus, où elle subit du harcèlement de la part de ses voisins et du concierge :

« Trois hommes, y'arrêtaient pas de me courir après, "allo *dear*", y voulaient me toucher ».

Elle ne se sent pas en sécurité, malgré qu'elle apprécie beaucoup le logement et les services offerts. En revenant à Montréal, elle vit en chambre chez une femme, qui lui demande de partir après quelques mois. Elle se retrouve alors en ressources d'hébergement.

Elle fait le tour des services d'hébergement et obtient un studio pour une durée fixe de quelques années en lien avec une ressource pour femmes. Au terme du programme, elle se retrouve toutefois à nouveau en situation d'itinérance, à 68 ans, durant environ quatre ans, ce qu'elle vit très difficilement. Bernadette a d'ailleurs de nombreux reproches à faire aux maisons d'hébergement, en lien, entre autres, avec le manque de soutien, les atteintes à la dignité ainsi que les difficultés d'accès à de l'aide de toutes sortes.

« T'es laissée à toi-même, moi j'voulais pas être laissée à moi-même, je voulais de l'aide, ok. [...] Mais comment tu peux aller sur l'ordinateur pour te trouver quelque chose quand

t'as pas d'ordinateur pis que t'as pas d'aide? [...] où tu vas pour passer un trois-quatre heures sur l'ordinateur, tu vas trouver plein d'informations, mais faut que t'appelles, pis faut que t'attendes le retour d'appel, pis c'est pas évident là!;

« Y'a pas de chaleur humaine. Y'a pas de chaleur humaine dans ces maisons-là »;

« Pis je trouvais que c'était toujours trop, les questions sur ta vie privée, je trouvais que c'était trop. J'avais envie de dire lâche moi là, j'ai pu rien à dire. Tu connais toute de ma vie là »;

« Y'a quelque chose de cochon là-dedans, tsé c'est comme, t'as pu de... ta vie t'appartient pas là! C'est comme c'est comme, t'es toute, t'es ouverte au grand jour, mais à quoi, qu'est-ce que ça donne?! ».

Il faut dire que Bernadette se décrit comme étant très bien entourée. Dans sa vie adulte, elle fait la découverte de groupes religieux. Certains ont été malhonnêtes et lui ont nui:

« Elle se nourrit des énergies des autres, elle se nourrissait et moi, ça m'a pris du temps avant de comprendre (*avec insistance*) ».

Elle affirme toutefois au moment de l'entrevue avoir trouvé un « beau réseau », « du beau monde ». C'est par l'entremise des activités de ces groupes religieux qu'elle dit avoir pris conscience de l'inceste qu'elle a vécue, enfant, pendant une dizaine d'années. Elle dit avoir toujours ressenti un « malaise dans sa vie », se percevant comme le « mouton noir » de la famille:

« R : Huit enfants. [...] Q : Vous êtes pu en contact? / R : Euh... sont malhonnêtes. C'est des écœurants. C'est ça le bon mot là... ».

Bernadette vit depuis deux ans, au moment de l'entrevue, dans un logement permanent lié à une ressource d'hébergement. À 74 ans, elle apprécie le fait d'avoir son espace et de pouvoir se reposer, elle qui « étai[t] déprimée quand [elle est] arrivée ici ». Elle fait attention à elle grâce aux produits naturels et à son réseau de groupes religieux, qui la satisfait. Elle souhaite déménager dans plus gros, car elle doit louer un entrepôt en plus d'avoir son studio, mais parvient toutefois à y arriver financièrement en s'organisant.

En bref, bien que Bernadette ait travaillé toute sa vie, elle a toujours été en situation de précarité. Elle dit ne pas consommer ni avoir de problèmes de santé mentale. Elle dit également avoir vécu de la violence dans son enfance, puis du harcèlement dans sa vie adulte, précarisant sa situation financière. Avec peu de moyens financiers, vivant des difficultés à se loger et

épuisée, sa trajectoire l'a menée à une situation d'itinérance qu'elle s'explique mal au moment de l'entrevue, d'autant plus que ces années l'ont beaucoup affectée. Et quelque chose la bouleverse encore suffisamment pour refuser d'en divulguer davantage.

4.4.2. Éléments de synthèse

La deuxième section de l'analyse propose, à travers trois figures, des exemples de trajectoires de désinsertion vécues par les femmes rencontrées. Ces résultats illustrent d'abord qu'il existe une diversité de trajectoires menant à une situation d'itinérance, que ce soit en vieillissant dans des conditions précaires ou alors en voyant ses conditions se détériorer à un âge avancé. Ainsi, à partir de l'échantillon retenu, certaines ont connu une trajectoire caractérisée surtout par un engrenage d'événements et de difficultés qui les ont mises à la marge durant plusieurs années. Pour d'autres, le décès d'un proche a provoqué une situation d'itinérance pour des femmes qui étaient en vase clos avec une personne significative. Pour deux autres, c'est une trajectoire migratoire, caractérisée par de nombreuses barrières systémiques et structurelles qui, on pourrait le dire ainsi, ont agi sur leur insertion, ne réussissant pas à s'intégrer socio professionnellement dans le pays, malgré leur volonté de le faire. Enfin, l'exemple de Bernadette illustre également que d'autres figures de désinsertion sociale sont possibles, que l'itinérance a de multiples visages et que ce parcours est souvent caractérisé par une grande souffrance. Cette trajectoire « hors catégorie » révèle donc la diversité des parcours, de même que la possibilité que d'autres figures émergent avec un plus grand échantillon. Cela témoigne également que certaines trajectoires peuvent demeurer singulières sans s'inscrire nécessairement dans une figure particulière. Au-delà des caractéristiques structurantes des femmes âgées en situation d'itinérance, leurs réalités demeurent complexes.

4.3. Les stratégies de mise en action : agir pour survivre

« Y sont pas morts mes rêves, y sont vivants » (Bernadette)

« Mais j'suis une fonceuse, j'pense. J'suis une battante, j'me bats beaucoup » (Suzy)

À plusieurs moments dans les dernières pages, il a été question des marges de manœuvre, souvent limitées par certaines contraintes structurelles et systémiques. Or, malgré l'impact

indéniable de ces blocages, les participantes ont également une perception des différents événements vécus qui teintent leurs agirs (De Gaujelac & Léonetti, 1994). Ces événements s'insèrent dans un continuum de situations et ont des significations différentes selon l'histoire de chacune. Or, on constate dans le récit de vie des participantes que, malgré une grande détresse chez la plupart d'entre elles, leur attitude par rapport aux difficultés est, somme toute, généralement positive, et que leur résilience leur permet de continuer à se battre. Mentionnons toutefois que la totalité des participantes rencontrées demeure en situation de précarité, mais que la plupart (huit) sont, au moment des entrevues, en logement et en lien avec une ressource, ce qui peut expliquer en partie l'attitude plus positive qu'elles adoptent. La prochaine section fera donc état des stratégies de réponse dans la trajectoire de désinsertion, en alliant les concepts de résistance, d'adaptation et d'installation élaborés par De Gaulejac et Léonetti (1994), de même que le fatalisme, l'impuissance et l'appropriation (Laberge et al., 2000b). À noter que les stratégies et les agirs sont fortement influencés par l'intériorisation par chacune des normes sociales portées à leur égard.

4.2.1. Entre installation, impuissance et fatalisme

Même si certaines femmes ont connu une période où elles n'entretenaient plus beaucoup d'espoir quant aux perspectives de changements et au réalisme des solutions (phase d'installation), il est important de souligner qu'il s'agit d'une stratégie de survie comme une autre. Ainsi, « impuissance, fatalisme ou installation » ne veulent pas dire « passivité ». C'est le cas de Claudine, qui s'est installée dans une vie de marginalité, en renonçant à faire appel aux ressources et en se contentant de vivre en consommant beaucoup, pour minimiser la souffrance qu'elle vivait :

« Moi, j'faisais plus partie de la société dans ma tête. J'voulais rien savoir. Même pas un chèque de BS, rien... J'voulais rien, rien savoir » (Claudine).

Pendant une vingtaine d'années et même au moment de l'entrevue, bien qu'elle ait certains projets pour améliorer sa vie, ses stratégies ont été d'accepter sa situation de marginalité, de s'y installer et de tout mettre en place pour survivre. De même, bien que Bee souhaite encore agir et combattre, elle tente de trouver des solutions à sa situation depuis plus d'un an et peine à croire que c'est toujours possible : elle ne parvient pas à se trouver un emploi;

dénonce ses revenus d'aide sociale trop bas; ne trouve pas de logement convenable; est en conflits de valeurs avec sa famille; en plus d'être déprimée par tout ce qui lui arrive. Ainsi, elle continue d'agir, mais dénonce le peu de marges de manœuvre dont elle dispose, ce qui rappelle le concept d'impuissance de Laberge et al. (2000b). Dans le même sens, Lucky fait de son mieux pour vivre au jour le jour et utiliser l'humour, même si elle critique fortement les conditions de vie dans lesquelles elle se trouve :

« I like to joke too, that's how I survive » (Lucky).

Lucky ne voit toutefois pas de solution réaliste, dénonçant le fait que les gens ne s'unissent pas pour agir sur leurs difficultés. La stratégie de Lucky s'inscrit alors également dans une forme d'installation, où sa situation et ses nombreuses tentatives vaines mènent inévitablement à l'impuissance.

Dans le même sens, Suzy se dit victime des conflits dans sa coopérative, qu'elle dénonce fortement et qu'elle tente de désamorcer, en renonçant à avoir un environnement de vie paisible. Pour elle, la cause de conflits qu'elle vit n'est pas claire et les solutions sont alors difficilement envisageables, ce qui relève davantage du fatalisme (Laberge et al., 2000b).

L'accumulation des difficultés peut contribuer à augmenter l'impuissance et le fatalisme de certaines à divers moments de leur vie. Vivre une situation d'itinérance n'est certes pas facile. Bee mentionne entre autres la peur qui l'habite encore, celle d'être immergée dans un monde qui n'est pas le sien, mais aussi celle de la survie, de ne pas savoir où elle passera la nuit. Elle tente tant bien que mal d'apprendre à vivre avec cette peur et d'accepter sa situation. Dans le même sens, Bernadette souligne que sa période d'itinérance l'a complètement épuisée. Elle qualifie de « miracle » le fait qu'elle soit toujours en vie:

« Moi je suis arrivée ici, j'étais déprimée hein! J'avais le moral à terre hein, j'étais très fatiguée, pis tu te reposes pas dans ces maisons-là, oublie ça hein » (Bernadette).

Pour d'autres participantes, la souffrance est tellement intense qu'elles n'ont plus d'énergie :

« J'étais rendue, je m'assois sur une chaise là, du matin au soir, plus de force, même j'vais être dégueulasse peut-être là, mais même pas de force pour aller aux toilettes. J'faisais pipi s'a chaise » (Suzy);

« Avec tous ces problèmes, je ne peux pas... comment dire... lutter avec d'autres problèmes » (Lucky).

Chez certaines participantes, aux enjeux de survie s'ajoute la honte de sa situation, d'en être arrivée là, et parfois la honte de demander de l'aide. C'est ce que partage Bee, qui a été capable de subvenir à ses besoins pendant de nombreuses années avec son entreprise, mais qui n'a eu d'autres choix que de faire une demande d'aide sociale. Madeleine va dans le même sens :

« C'est ça j'faisais. C'était ça mon ... "y'en a des pires que moi. Moi j'correcte, j'sais où aller". Mais j'étais aussi pire que les autres. J'aurais pu aller pis prendre, t'sais demander de l'aide pis moi aussi avoir des soins. Mais des fois... » (Madeleine);

« Mais on dirait que tu veux pas croire que toi, tu vas être là-dedans. On dirait que tu veux pas le croire là. [...] tsé, tu t'vois pas être pognée avec le même système » (Madeleine).

Or, les ressources d'aide n'ont pas contribué, pour toutes les participantes rencontrées, à faciliter les stratégies de réponse aux nombreuses barrières dans leur trajectoire. Pour Bernadette, les ressources lui ont causé du tort, surtout sur le plan symbolique et elle en demeure fort critique:

« Je trouvais que j'avais perdu ma dignité que je voulais retrouver. [...] C'était ça que je voulais et je me sentais humiliée parce que y m'ont jamais supportée à retrouver ma dignité. [...] on gruge tout le temps un petit peu pour savoir plus de toi, mais on te donne pas d'outils pour que tu t'en sortes. Pas d'outils » (Bernadette);

« Tsé t'es sur le bien-être social, câlisse, pis t'es en train de crever, tu peux pas donner euh, tu peux pas donner un petit peu d'espoir à la personne qui est en avant de toi, pour l'encourager. Comprends-tu? » (Bernadette).

Cela étant dit, malgré l'impuissance et le fatalisme, les femmes qui ont une stratégie relevant davantage de l'installation sont particulièrement confrontées aux manques d'opportunités et de solutions pour remédier à leurs difficultés, cumulées à un épuisement et, pour certaines, à un état dépressif en lien avec le combat constant qui n'aboutit pas à ce à quoi elles aspirent.

4.2.2. Entre résistance, adaptation et appropriation

Bien que toutes les femmes rencontrées aient connu une trajectoire de désinsertion sociale les ayant menées à une situation d'itinérance, il faut dire que la plupart d'entre elles ont agi pour rester intégrées, en reconnaissant toutefois la difficulté de revenir totalement à leur ancien mode de vie. Ainsi, la plupart se sont résignées à accepter leurs nouvelles conditions de vie, bien qu'elles sont habitées par le désir de rester intégrées. Certaines renoncent à des changements qu'elles ont souhaité voir dans leur vie, souvent parce que la santé physique et les revenus ne le permettent pas. C'est le cas notamment de Louise, qui vit dans un « bloc de consommation », réalité différente de ce à quoi elle était habituée, mais qui s'y adapte malgré tout en ayant mis son environnement à son goût et en assurant une rigueur financière pour se permettre de petits cadeaux. Pour Éli, Suzy et Madeleine, le fait d'accepter leur condition de santé mentale a été une étape importante dans leur stabilité, alors que l'hôpital demeure une ressource importante pour s'y poser lorsque nécessaire :

« Ça été la solution pour moi parce que je m'y suis accrochée pis j'ai assumé la médication, c'est sûr que j'ai un étiquette de maladie. Mais si ça avait pas été ça, ça aurait été quoi? » (Éli);

« Pis mon entendement, mon intelligence à moi me disait si tu t'accroches pas à ça, y'a quoi d'autre? Y'a rien d'autre. Ça fait que j'me suis accroché à la psychiatrie et en même temps, en demandant la protection de la psychiatrie. [...] Pis si j'avais pas connu ça, je serais morte » (Éli).

Malgré ces compromis, la plupart des femmes rencontrées continuent de résister pour rester intégrées, en dénonçant notamment les stigmates qui leur sont apposés, ou alors en continuant de trouver divers moyens de se divertir, de s'actualiser, d'être en relation, en cultivant encore des projets et des rêves. Plusieurs d'entre elles s'impliquent dans des ressources d'aide pour femmes pour rencontrer des gens et socialiser, d'autres font de l'art, d'autres travaillent toujours.

À titre d'exemple, Suzy accorde une grande importance au chant pour le bien-être que ça lui procure, même si son logement ne lui permet pas de chanter comme elle le voudrait :

« Ça là, ça me tue, ça me manque beaucoup, beaucoup. [...] Oh mon Dieu, c'est ma, c'est mon exécutoire eh, c'est, j'parle avec ça, j'parle. J'dis beaucoup mes

sentiments, j'dis beaucoup mes peines, mes, mes, c'est très thérapeutique pour moi. Ouais » (Suzy).

Dans le même sens, bien que les « casse-têtes » des politiques sociales affectent Barbara, elle a ses moyens pour s'en dissocier :

« C'est ça parce que... faut pas que tu penses trop à ça parce que c'est là que tu te mettrais peut-être à boire ou à faire n'importe quoi là. Faque, je suis mieux de m'évader dans des activités plus saines, d'ailleurs, ce que j'aime. Chanter entre autres » (Barbara).

Rester entourée et en lien avec un organisme s'avèrent également des stratégies présentes chez l'ensemble des femmes rencontrées. Suzy qualifie d'ailleurs sa trajectoire « d'itinérance de réseau » pour cette raison :

« Ben, tu utilises, tu utilises toute, tout ce qui est eh, tout ce qui est eh, un réseau, tout ce qui est maison d'hébergement, l'hôpital, maison de crise, centre de crise, mais tu vas utiliser tout ce qui est à ta portée pour pas être seule, pour pas être face à ta souffrance, face à tes réalités » (Suzy).

Pour d'autres femmes, la gestion de leur argent est une composante d'action importante. Certaines, comme Claudine, ont retenu la fiducie volontaire comme stratégie pour maintenir son logement, alors que Louise mise sur une gestion très serrée de son budget. Quant à Bernadette, c'est l'utilisation de deux cartes de crédit qui lui permet de subvenir à ses besoins, d'avoir son entrepôt et son logement :

« Pis je me débrouille avec ce qui reste... » (Bernadette).

Certaines mentionnent aussi le besoin de redonner pour ce qu'elles ont reçu, en contribuant à leur tour. C'est le cas de Louise, qui a tricoté une centaine de paires de pantoufles pour l'organisme qui l'avait aidée, ou de Suzy, qui cherche à faire sa contribution :

« Tout le bien que j'ai eu. Moi, j'aimerais ça le redonner » (Suzy).

Laberge et al. (2000b) parlent d'appropriation, par la reconnaissance de ses difficultés et par la mise en action. Maintenir une vision positive de soi et de son vécu fait partie des stratégies mobilisées par certaines femmes, malgré la grande souffrance qu'elles ont vécue (Pichon, 2007). Des participantes nomment avoir gagné de l'estime de soi, d'autres ont travaillé à faire évoluer leur vision d'elles-mêmes au fil des années. Éli et Louise le partagent :

« Le sentiment de culpabilité. [...] On le croit une bonne partie de sa vie jusqu'à temps que la sagesse s'installe tranquillement en vieillissant, des expériences, des rencontres, un suivi, des médicaments vous font voir la vie autrement. Pis on évolue, même avec la maladie » (Éli);

« Ce qui est passé est passé et j'en retire le meilleur de ce que j'ai vécu, moi, et pour le reste je veux bien vivre. Je veux bien vivre les quelques années qui me restent » (Éli);

« J'ai des belles bases de vie données par mes parents aussi... de toujours être heureux de ce qu'on a, de ne pas regarder le voisin qui a plus que nous, de vivre avec ce qu'on a et essayer de vivre bien [...] Je ne vis pas de tristesse, de peine... J't'heureuse » (Louise).

De façon générale, les participantes mentionnent le travail qu'elles ont fait sur elles-mêmes pour mieux s'accepter, se respecter et se réapproprier leur estime d'elles-mêmes (Simard, 2016), car comme le dit Bernadette, « la dignité, ça court pas les rues ... » :

« J'ai tellement été longtemps à travailler mon estime de moi. [...] C'est qu'un moment donné, je me suis réveillée pis je me suis dis, "ben voyons, voyons là, je veux être ben avec moi-même, attends un peu, t'as des défauts, mais t'as des qualités là" » (Barbara);

« Mais j'suis contrôlée, parce que moi, moi aussi j'ai travaillé là pour être capable de me contrôler » (Suzy).

Une meilleure compréhension de son vécu amène même certaines participantes à remettre en perspective leur responsabilité individuelle dans leur situation d'itinérance : c'est aussi la capacité d'être critique :

« Mais y'a pas de tort à être marginale. C'est à dire, le tort, c'est que souvent la société nous rend coupables et on se sent coupable. [...] Quand vous faites affaire avec le gouvernement pis que vous êtes en mauvaise passe, ben, on a l'impression qu'il vous dit en pleine face que si vous êtes arrivée là, c'est de votre faute » (Éli).

De même, en plus des stratégies pour prendre soin de soi, il va sans dire que certaines ont véritablement adopté une logique de combat (Pichon, 2007), ce qui demande beaucoup de persévérance :

« Si tu te donnes dans ton cheminement, tu peux avancer comme eh, mon Dieu, tu peux vraiment t'en sortir avec eux autres si tu, si toi tu t'y mets, pis tu y crois, tu peux t'en sortir avec eux autres » (Suzy).

« Mais j'ai une qualité, je suis très courageuse. Je fonce. Mais j'me pète la yeule (rires) » (Éli);

« Bon, c'est comme... si on n'a pas le "guts" de trouver ce qu'on a besoin, on coule, on reste là, on stagne » (Bernadette).

Ainsi, il va sans dire que les femmes rencontrées sont actrices à part entière, peu importe les stratégies mises de l'avant. Pour la plupart d'entre elles, surtout celles qui ont un certain recul par rapport à leur situation d'itinérance, elles ont exprimé dans l'entretien la nécessité de combattre, d'accepter sa situation avec certains renoncements, mais surtout, de trouver des moyens de préserver et/ou de redéfinir positivement son identité pour s'éloigner de la souffrance vécue.

4.2.3. Éléments de synthèse

Les femmes continuent d'agir dans leur trajectoire de désinsertion et de lutter pour préserver leur identité. Les possibilités d'action demeurent parfois réduites, soit parce qu'elles sont limitées dans la sphère structurelle, soit parce qu'il devient trop difficile pour les femmes, pour toutes sortes de raisons, de continuer de combattre. Il va sans dire qu'en ce sens, les problèmes de santé physique ajoutent de nombreuses embûches dans les possibilités d'agir des femmes.

Qui plus est, les femmes rencontrées mettent de l'avant différentes stratégies, peu importe leur trajectoire. On ne peut donc pas affirmer qu'à chaque figure de désinsertion correspond une stratégie d'action. Toutefois, il est vrai que Lucky et Bee, dont la trajectoire est fortement influencée par les blocages structurels et les difficultés d'insertion, correspondent davantage aux phases d'installation et d'impuissance. En effet, elles comprennent les causes de leur situation, mais ne sont pas en mesure d'agir sur les structures de discrimination dont elles sont victimes. Dans le même sens, les femmes ayant vécu un deuil, c'est-à-dire Barbara, Éli et Louise, nomment concrètement leur caractère plus « fonceur », le désir de « faire la culbute » pour continuer à vivre et de se contenter de ce qu'elles ont.

Il importe de rappeler que les femmes rencontrées cultivent toutes en elles un désir de se maintenir en vie et combattent pour y arriver, et que cette ferveur s'exprime différemment pour chacune d'elle.

CONCLUSION

Ce mémoire, inscrit dans la recherche *Rendre visible l'itinérance au féminin*, visait à mieux comprendre l'itinérance des femmes âgées de 50 ans et plus au Québec, en approfondissant l'influence des conditions structurelles dans la vie de neuf femmes, la diversité de leurs trajectoires menant à une situation d'itinérance, ainsi que leurs agirs et leurs marges de manœuvre.

La démarche proposée dans le cadre de ce mémoire se veut pertinente, d'abord parce qu'elle aborde une problématique peu documentée et peu connue, bien qu'elle s'avère de plus en plus présente. Diverses recherches ont fait état des différences entre l'itinérance masculine et féminine et de l'importance de s'attarder davantage aux réalités des femmes. De même, l'itinérance chez les personnes âgées a pris de l'ampleur dans les dernières années et les réalités de ce groupe social sont désormais nommées dans les plans de lutte à l'itinérance, sans pour autant être concrètement considérées. Toutefois, les résultats de ce mémoire laissent à penser que les femmes âgées ne sont pas à l'abri de l'itinérance, et qu'au contraire, l'interaction de certaines difficultés liées aux conditions structurelles de vie et liées, entre autres, aux conditions de genre, de classe sociale et d'âge, crée une situation de vulnérabilité propice aux déséquilibres.

Le premier chapitre a présenté une revue de la littérature sur les femmes âgées en situation d'itinérance, en définissant d'abord les concepts à la base de ce mémoire, soit l'itinérance, la condition féminine et le vieillissement. Un portrait de la problématique a ensuite été dressé, par l'entremise de quelques chiffres et des caractéristiques des femmes âgées en situation d'itinérance. Les causes structurelles de l'itinérance en général ont été développées, puis les causes spécifiques aux femmes et aux personnes âgées ont été abordées. Le chapitre s'est conclu avec les causes individuelles de l'itinérance chez les femmes âgées, en rappelant l'importance de considérer que les situations d'itinérance doivent être comprises comme un mélange des causes structurelles, systémiques et individuelles.

Le deuxième chapitre a abordé les cadres théorique et d'analyse retenus dans ce mémoire. Les modèles de trajectoires d'exclusion ont été décrits et celui de la désinsertion sociale a été retenu. De même, l'intersectionnalité a été expliquée à travers son histoire, ses

fondements et ses enjeux. La pertinence de ces modèles pour répondre aux objectifs du mémoire a été élaborée.

Le troisième chapitre a mis de l'avant la méthodologie retenue, contextualisée dans la recherche *Rendre visible l'itinérance au féminin*, tout en justifiant les choix méthodologiques quant à l'approche qualitative, à la population et à l'échantillonnage, aux récits de vie et aux stratégies d'analyse retenues. Le modèle d'analyse des trajectoires développé pour approfondir la question a été décrit et mis en annexe (Annexe 5). Enfin, les enjeux éthiques et les limites de l'approche méthodologique ont été abordés.

Le quatrième chapitre a fait état des résultats, en abordant, dans un premier temps, les causes structurelles récurrentes dans les trajectoires des participantes et leurs impacts, à travers les sphères économiques, relationnelles, sociales et symboliques de la désinsertion sociale. Autrement dit, la pauvreté, les difficultés à se loger, l'isolement social, la violence et l'inadéquation des politiques sociales ont un impact sur la désinsertion des femmes rencontrées, et ce, à divers niveaux. Ces conditions structurelles posent un décor dans lequel les femmes agissent et réagissent. En étant femmes, âgées, pauvres, de même qu'immigrantes pour certaines, ou avec des limitations physiques ou des problèmes de santé mentale pour d'autres, divers enjeux peuvent être plus ou moins difficiles à affronter, alors que les marges de manœuvre sont trop souvent réduites et les oppressions, pesantes. Malgré un décor qui se veut commun et qui est propice à accroître la vulnérabilisation des conditions de vie à un âge vieillissant, il n'existe pas un unique chemin menant à l'itinérance. Au contraire, les trajectoires sont multiples, certaines se rapprochant davantage de l'itinérance masculine, alors que d'autres sont plus caractéristiques de l'itinérance invisible attribuée aux réalités féminines. De même, comme le montre la trajectoire de Bernadette, on ne peut avancer qu'il n'existe que trois figures de trajectoires chez cette population. Néanmoins, les femmes continuent d'être des actrices, ne sont pas victimes ou déterminées par ces conditions. Agir, c'est combattre et foncer, mais c'est aussi renoncer, accepter, s'adapter à de nouvelles contraintes et de nouvelles réalités.

Enfin, les prochaines pages aborderont plus en profondeur quelques réflexions autour des questions de recherche, en combinant les concepts de désinsertion sociale et d'intersectionnalité, ce qui fait d'ailleurs l'originalité de la démarche de ce mémoire.

Conditions structurelles : oppressions multiples et discriminations

À la lumière des résultats analysés et présentés dans le chapitre précédent, il a été démontré, d'une part, que les femmes rencontrées agissent et évoluent dans une société et un « décor » systémique et structurel. Cela étant dit, différentes conditions structurent ou orientent leurs réalités de façon récurrente. En termes d'insertion sociale, ces conditions réfèrent aux sphères économiques, relationnelles, sociales et symboliques.

Si on s'attarde à la sphère économique, les conditions liées au revenu, au travail, au logement ou aux biens, par exemple, diffèrent au sein de la population. Tel qu'il a été énoncé dans la problématique, les femmes ont tendance à être plus pauvres que les hommes, cette pauvreté s'agrandissant avec l'âge (CSF, 2016; CSF, 2017; Vartanian et McNamara, 2002). En étant âgées, les femmes ne sont plus nécessairement disponibles au travail à cause de leur santé, réduisant alors les revenus dont elles pourraient disposer pour s'assurer un mode de vie qui répond à leurs besoins de sécurité et de dignité. La plupart des femmes rencontrées ont travaillé, mais elles ont toutes vécu une situation de précarité financière : elles occupaient des emplois précaires; elles avaient des problèmes de santé mentale qui ne leur ont pas permis d'avoir une stabilité dans leur emploi; elles n'ont pas réussi à s'insérer dans le marché du travail ou elles travaillaient en marge du travail formel; elles étaient dans une situation de dépendance financière envers un proche. Plusieurs d'entre elles ont travaillé dans la vente, un secteur souvent associé au genre féminin et avec des revenus équivalant au salaire minimum. Deux d'entre elles ont choisi des options plus lucratives, soit travailleuse du sexe et chanteuse dans les bars. Elles reconnaissent qu'elles ont vécu des situations de vulnérabilité en lien avec ce choix de travail. Une fois âgées, ces femmes vivent une exclusion du marché du travail qui ne favorise par leur insertion socioprofessionnelle, sans pour autant avoir de revenus mis de côté pour subvenir à leurs besoins à l'âge de la retraite. Les opportunités dans le monde du travail auxquelles les femmes âgées et précarisées ont accès sont donc limitées. Ces conditions de travail ne permettent pas de bénéficier de revenus suffisants pour améliorer sa situation financière. Ainsi, le marché du travail peut être une source d'oppression, de discrimination et d'inégalités pour les femmes âgées en situation d'itinérance, s'inscrivant clairement dans les oppressions de classe d'un point de vue intersectionnel (Collins et Bilge, 2016).

Dans le même ordre d'idées, concernant le logement, plusieurs d'entre elles se heurtent à des difficultés à se loger convenablement, non seulement parce qu'elles n'ont pas les revenus suffisants pour assumer le coût des loyers, mais également parce qu'elles sont seules pour le faire. Ainsi, relativement à la classe sociale, plusieurs des femmes rencontrées ont dû accepter des conditions de logement qui ne leur convenaient pas et qui ne respectaient pas leur dignité, mais elles avaient ainsi évité la rue. En étant défavorisées, certaines femmes se sont vues discriminer parce qu'elles recevaient de l'aide sociale. De même, parce qu'elles sont des femmes, certaines ont vécu des situations de harcèlement et de violence en logement. Parce qu'elles sont âgées et souvent malades, plusieurs d'entre elles n'ont plus la force de se battre pour faire respecter leurs droits, pour déménager, ou alors n'ont tout simplement pas les connaissances informatiques pour se trouver un logement en ligne. Les déplacements sont difficiles pour plusieurs d'entre elles, autant parce qu'elles ont des problèmes de santé physique que parce qu'elles ont peu de moyens financiers. Être à la recherche d'un logement convenable sans vivre de la discrimination basée sur sa condition sociale n'est donc pas de tout repos. Outre le genre, la classe sociale et l'âge, d'autres obstacles au logement peuvent apparaître, en lien avec l'origine culturelle, en lien avec les problèmes de santé mentale, ou encore parce qu'elles ont des enfants. Ainsi, en termes d'insertion économique, il va sans dire que les femmes âgées vivent de nombreux enjeux et défis, d'autant plus si elles sont défavorisées, en situation d'itinérance et si elles ont des problèmes de santé. Les discriminations en logement peuvent donc découler de nombreuses caractéristiques individuelles et limitent les marges de manœuvre de ces femmes à se loger convenablement.

Si on s'attarde à la sphère relationnelle, l'isolement social s'avère également une condition sociale récurrente dans les processus de désinsertion sociale des femmes rencontrées. La plupart d'entre elles sont isolées, ont peu d'amis et de support, quelques-unes entretiennent encore des liens avec leur famille. Or, peu sont réellement entourées pour affronter les défis qui les déséquilibrent. En lien avec le genre, pour certaines, ce sont les violences et les abus trop nombreux qui les ont amenées à ne plus être capables de faire confiance et d'être en relation. Plusieurs disent ne pas se sentir disponibles à rencontrer de nouvelles personnes et à avoir l'énergie pour alimenter des relations, parce qu'elles ont trop été blessées et qu'elles n'en ont plus la force. En lien avec la classe sociale, la pauvreté financière limite les déplacements et les

activités, réduisant du même coup les relations et les activités sociales que peuvent entretenir les femmes, ce qui exacerbe l'isolement. Enfin, en lien avec l'âge, les problèmes de santé physique rendent, encore une fois, les déplacements plus ardues.

Les situations de violence s'insèrent également dans la sphère relationnelle. La violence est liée à la question du genre : par leur condition féminine, les femmes sont plus vulnérables aux violences que les hommes (CSF, 2012). La condition sociale et la pauvreté peuvent faire en sorte qu'il soit plus difficile de quitter une relation conjugale violente, notamment à cause de la perte de revenus associée à la vie à deux (Rheault, 2016). Cela étant dit, les conditions structurelles d'isolement et de violence sont récurrentes dans les trajectoires des femmes rencontrées, d'autant plus vulnérables par le fait que ce sont des femmes, qu'elles sont démunies financièrement et qu'elles sont âgées et souvent, malades. Rappelons que pour les femmes avec un parcours migratoire, l'isolement social a été une difficulté de plus, sans réseau social significatif ni famille à proximité. Ainsi, les oppressions structurelles dans le domaine interpersonnel (Collins et Bilge, 2016), dans lequel la violence s'inscrit, influencent les conditions de vie des femmes rencontrées, par le maintien de leur isolement ou de leur pauvreté, entre autres.

En lien avec la sphère sociale, il faut d'abord souligner que malgré les manques de ressources et de services, les organismes communautaires et les maisons d'hébergement pour femmes victimes de violence ont été des éléments positifs essentiels et déterminants dans les trajectoires de désinsertion des femmes rencontrées. Toutefois, outre les ressources spécialisées en itinérance, de nombreuses embûches viennent complexifier les démarches ou alors fragilisent les trajectoires des femmes âgées à risque d'itinérance. D'abord, sur le plan des revenus, les femmes rencontrées sont nombreuses à décrier que les montants d'aide sociale sont trop peu élevés, ne leur permettant pas de vivre dignement ou de mettre de l'argent de côté. De même, les suppléments de revenus liés à l'âge arrivent trop tard par rapport aux besoins liés aux conditions physiques. En ayant des conditions de vieillissement précoce comparativement à la moyenne, les femmes âgées en situation d'itinérance vivent avec un revenu déterminé pour les personnes qui sont toujours aptes au travail, bien que leur situation ne leur permette plus de l'être. De même, les emplois obtenus offrent à certaines l'accès à des rentes de retraite, qui équivalent cependant des revenus peu élevés. Ensuite, concernant le logement, les revenus des

femmes ne leur permettent pas de choisir des logements qui leur assurent de vivre dans des conditions sécuritaires. En étant seules, mais pas encore assez âgées, peu d'options de loyers à prix modiques s'offrent à elles avant 60 ans. Dans d'autres cas, des programmes de transition en logement existent, une fois que les femmes ont connu la rue, pas avant. Ainsi, les femmes rencontrées se retrouvent dans des conditions de logement pouvant porter atteinte à leur dignité et à leur sécurité, n'ayant pas les moyens financiers ni la santé pour déménager dans le marché locatif privé, tout en n'étant pas encore admissibles aux logements subventionnés pour personnes âgées seules. Ensuite, les difficultés dans l'accès aux services sont fortement liées à l'itinérance cachée, caractéristique de l'itinérance au féminin : les femmes sont isolées, mais puisqu'elles ne sont pas en contact avec des ressources, la prévention d'une détérioration de leur situation devient ardue. Pour la plupart, elles créent des liens avec des ressources une fois qu'elles perdent leur logement, pas avant. C'est ce que soulignent Whitzman (2006) et Bellot et Rivard (2017), en parlant de l'inadéquation de services, et donc, du manque d'opportunités d'actions qui découlent de l'invisibilité de l'itinérance féminine et des ressources mises en place. Et une fois dans les ressources, certaines imposent de nombreuses règles, alors que les courts délais d'hébergement peuvent constituer des barrières de plus dans les démarches des femmes, en plus de constituer un facteur de stress supplémentaire. Mentionnons également la complexité des démarches auxquelles les femmes âgées font face : aide-sociale; assurance-emploi; rentes de retraite; logement; SAAQ pour celles qui ont eu des accidents de voiture; aide-juridique; DPJ; soins de santé et services sociaux; immigration; etc. Enfin, simplement par le fait que la problématique des femmes âgées en situation d'itinérance soit peu connue, les programmes d'aide adaptés à leurs besoins sont peu développés. Par le genre, la condition sociale et l'âge, le manque de services adaptés à ces réalités ne permet pas de garantir des réponses efficaces et adéquates. Il va sans dire que les difficultés en lien avec les politiques sociales constituent des conditions structurelles récurrentes dans les trajectoires de désinsertion des femmes rencontrées. Cela étant dit, ces interactions et ces rapports de pouvoir dans l'organisation des services publics, relevant des domaines disciplinaire et structurels dans l'analyse intersectionnelle (Collins et Bilge, 2016), agissent sur les femmes âgées en situation d'itinérance et influencent leurs marges de manœuvre.

Pour terminer, dans la sphère symbolique, les femmes rencontrées sont confrontées à de nombreuses atteintes à leur dignité, que certaines dénoncent clairement. Elles sont nombreuses à mentionner leur désir de travailler, leur désir d'apporter quelque chose à la société, de redonner ce qu'elles ont reçu. Pour plusieurs, le fait de s'être retrouvées en situation d'itinérance, de vouloir vivre autrement, mais de ne pas pouvoir ou de devoir demander de l'aide, engendre de la détresse et souvent, de la honte. Or, justement, certaines dénoncent les jugements à leur égard, la difficulté de se sentir bien, d'être appréciées. Simplement en étant une femme âgée en situation d'itinérance, elles se trouvent déjà en marge... sans pour autant être à l'abri des jugements. D'ailleurs, la performance sociale constitue une valeur importante dans notre société et passe bien souvent par le travail, influençant la vision de l'autre sur soi (Burns et al., 2012). Directement liée aux mœurs et valeurs de notre société, la sphère symbolique joue donc un rôle dans les trajectoires de désinsertion des femmes rencontrées. C'est ce qui rappelle le concept de subjectivisation de l'expérience (Dorlin, 2012), où ces expériences multiples d'inégalités sociales et structurelles sont vécues et ressenties, influençant la construction identitaire des femmes (Corbeil et Marchand, 2006).

En conclusion, à la lumière de l'analyse des neuf récits de vie, on peut avancer que des conditions structurelles de toutes sortes sont récurrentes dans les processus de désinsertion des femmes âgées de 50 ans et plus en situation d'itinérance. Ces conditions, relatives à la pauvreté, au logement, à l'isolement social, à la violence et aux politiques sociales, viennent dresser le décor dans lequel les femmes évoluent, dès leur naissance, contexte qui oriente leur histoire de vie, leurs marges de manœuvre, leurs actions, leurs conditions individuelles, sociales et relationnelles. En étant à la fois femmes, âgées et défavorisées, de même qu'immigrantes pour certaines ou alors avec des problèmes de santé mentale ou des limitations physiques pour d'autres, ces femmes évoluent dans des contextes particuliers d'oppressions entrecroisées qui créent des conditions de vulnérabilité complexes car concomitantes (Bilge, 2009; Dorlin, 2012; Pagé, 2014). Malgré ces obstacles, toutes n'agissent pas et ne tracent par leur parcours de la même façon, d'où la reconnaissance de la diversité des trajectoires, un autre résultat de ce mémoire (Bereni et al., 2012).

Trajectoires de désinsertion sociale : une application difficile de l'intersectionnalité

À travers les récits de vie analysés, trois figures de trajectoires de désinsertion ont été présentées. Comment ces trajectoires sont-elles influencées par les conditions simultanées de genre, de classe et d'âge ? Comment les événements sont-ils perçus et qu'engendrent-ils à la lumière de l'intersection de ces trois éléments? Qu'en est-t-il si on ajoute davantage de conditions, comme les problèmes de santé mentale, l'origine ethnique, l'orientation sexuelle ou l'identité de genre?

Pour la première figure, celle de l'accumulation des difficultés, les ressemblances avec l'itinérance masculine sont davantage criantes. Il s'agit probablement de la figure où les liens avec l'intersection des trois conditions sont les plus difficiles à faire. Toutefois, la violence caractérise l'histoire de chacune des trois femmes de façon marquante. Les conditions de genre ont influencé leurs trajectoires par les violences subies, les stratégies de survie mises de l'avant (travail du sexe, couchsurfing), la perte de la garde de leurs enfants. À cela s'ajoutent les faibles revenus, qui viennent complexifier les choix d'un logement convenable. De même, l'âge influence leur trajectoire de désinsertion, surtout en termes de problèmes de santé importants qui ne leur permettent pas de faire les activités qu'elles souhaiteraient ou alors de briser leur isolement. Mentionnons également que les lourds problèmes de santé mentale pour deux d'entre elles ont contribué à favoriser leur désinsertion sociale, condition d'oppression supplémentaire qui s'entrecroise dans leurs vécus individuels, par l'incompatibilité entre leurs réalités et les normes quant à la stabilité en emploi, en logement et dans les relations interpersonnelles.

Pour la deuxième figure, celle du deuil, ce sont trois femmes isolées et défavorisées, mais en relation de très grande proximité avec une personne clé dans leur vie. Comme élément déclencheur, le deuil d'une personne significative vient déséquilibrer un mode de vie qui a, somme toute, réussi à se stabiliser au fil des années. Ainsi, la situation d'itinérance vient témoigner d'une grande vulnérabilité chez des femmes, sans revenu et âgées, qui se retrouvent seules à la suite du décès d'un proche. Cette figure illustre les difficultés de rester intégrées pour les femmes vieillissantes, défavorisées et isolées, mettant de l'avant la réduction des marges de manœuvre quand une personne pilier les quitte. Cet exemple de trajectoire donne également des

indicateurs en termes de prévention d'une situation d'itinérance, associée à un événement, celui d'un deuil face auquel les femmes âgées défavorisées sont susceptibles d'être confrontées. Les conditions d'oppression dans cette figure ressortent toutefois moins clairement des récits, montrant cependant qu'un événement marquant n'affectera pas de la même façon les marges de manœuvres des individus selon leur revenus, leur genre, leur âge, leurs capacités, leur origine ethnique, leur réseau social, etc., révélant du même coup les inégalités sociales et les rapports de pouvoir dans nos sociétés (Penafiel, 2014).

C'est probablement pour la troisième figure, celle de l'accumulation des blocages structureaux, que l'intersection des conditions de genre, de classe, d'âge et, dans ce cas-ci, de l'origine ethnique, est la plus criante. En effet, le parcours des deux femmes est marqué par l'absence d'opportunités, d'abord en lien avec l'emploi et les revenus, qui sont déterminants pour éviter ou du moins réduire une situation de pauvreté. En plus des difficultés monétaires, les femmes de cette figure vivent des difficultés en lien avec leur condition féminine, l'une vivant de la violence, alors que l'autre subit le rejet de sa famille en ne respectant pas les normes de sa culture en tant que femme divorcée. Cela étant dit, elles se retrouvent toutes les deux seules pour affronter les difficultés, discriminées sur la base de plusieurs conditions individuelles (origine ethnique, âge, pauvreté, genre), épuisées de leur combat et voyant leurs marges de manœuvre s'amenuiser avec leur âge. En résulte une situation complexe où les opportunités de s'en sortir ne dépendent pas tant de leur volonté que des possibilités dans leur environnement. Cette troisième figure illustre efficacement l'enchevêtrement des conditions d'oppression et donc de l'importance de l'analyse intersectionnelle dans la compréhension de leurs trajectoires de désinsertion sociale (Collins et Bilge, 2016).

En conclusion, pour chaque figure de désinsertion, certains événements sont caractéristiques des conditions de genre, de classe et d'âge. Ces conditions individuelles deviennent alors structurantes, en ce sens qu'elles orientent les marges de manœuvre des femmes et que certains événements, comme la violence, découlent de ces conditions d'oppression. Il demeure toutefois difficile d'allier l'intersectionnalité et la désinsertion sociale. En effet, les dynamiques d'oppression et les rapports de domination sont subtils et leur impact dans le quotidien des femmes n'est pas toujours évident. Bien que l'influence des conditions structurelles sur la trajectoire des femmes soit indéniable, les événements marquants de leur

trajectoire sont surtout liés à des causes individuelles et sont souvent perçus de façon péjorative par rapport aux normes sociales : problèmes de santé mentale, deuils, perte de la garde d'enfants en sont des exemples. L'analyse intersectionnelle dans la diversité des trajectoires témoigne néanmoins de la diversité des réalités, y compris au sein d'une même catégorie sociale (Bachand, 2014; Dorlin, 2012). Enfin, l'intersectionnalité devient également pertinente dans les actions et les solutions en réaction à ces événements, qui contribuent (ou non) à poursuivre le processus de désinsertion sociale, rappelant entre autres le concept d'agentivité, indissociable de cet angle d'analyse et de pratique (Chbat et al., 2014; Collins et Bilge, 2016).

Marges de manœuvre : agir pour la dignité

Pour certaines femmes, leur situation d'itinérance peut être perçue comme honteuse, caractérisée par beaucoup de souffrance et parfois de peur. Malgré tout, plusieurs d'entre elles disent avoir réussi à accepter leur vécu et à en faire une force, entre autres par les approches féministes des ressources, qui ont su mettre de l'avant la reconnaissance de leur dignité (La rue des femmes, 2010; Pichon, 2007; Villechaise-Dupont, 2002). Elles se sont accrochées à des choses qui les rendaient heureuses, à des gens qui les valorisaient. Elles se sont organisées dans leurs défis, tout en travaillant sur elles-mêmes, ce qui rejoint justement les besoins d'avoir une vie, selon Simard (2016). En ce sens, un travail de redéfinition de l'identité a dû être mené et accompagné dans les ressources, pour déconstruire ou, du moins, réagir à la subjectivisation de l'expérience de l'oppression (Corbeil et Marchand, 2006).

Il faut aussi souligner que les agirs peuvent être limités par les oppressions vécues : la violence est un exemple fort. Les trajectoires de Bee et de Lucky illustrent également que leur parcours est teinté de multiples oppressions et discriminations qui ont fortement limité la portée de leurs agirs, bien qu'elles n'aient cessé de poser des actions, malgré leur épuisement.

Ainsi, ce qu'il faut conclure, c'est que les femmes rencontrées continuent d'agir et d'être en action, mais que ces marges de manœuvre sont influencées par les possibilités de l'environnement. Elles sont parfois contraintes par des conditions individuelles d'oppression qui caractérisent leur parcours et leur histoire. Cependant, au moment de l'entrevue, elles aspirent toutes à répondre à leurs besoins, à améliorer leurs conditions de vie et à respecter leur dignité, et demeurent donc agentes et actives (Chbat et al., 2014).

Des changements à apporter

Ce mémoire a dressé un aperçu des réalités des femmes âgées en situation d'itinérance. Il importe désormais d'approfondir les connaissances quant aux besoins et aux défis de cette population, pour agir, d'une part, en amont et d'autre part, pour agir rapidement et éviter l'épuisement de ces femmes. Il est nécessaire de développer les connaissances sur la diversité des trajectoires d'itinérance, d'autant plus qu'elles peuvent être soudaines ou chroniques, que certaines femmes se retrouvent totalement démunies lors d'une première situation d'itinérance, alors que d'autres vieillissent dans ces conditions.

De plus, s'attarder aux conditions structurelles rappelle que l'itinérance ne doit pas être comprise comme un phénomène exclusivement attribuable aux vulnérabilités individuelles, mais qu'il s'agit plutôt d'une problématique sociale et humaine complexe, pour laquelle la société dans son ensemble a des responsabilités. On ne peut réduire la complexité de l'itinérance à des facteurs individuels ni à des facteurs qui ne sont que structurels : pour comprendre les situations d'itinérance, il est nécessaire d'arrimer les conditions structurelles, individuelles et les réactions subjectives, qui varient d'une personne à l'autre. Cependant, les conditions structurelles illustrent que certains groupes de la société peuvent être particulièrement susceptibles et vulnérables à certains moments de leur vie, comme c'est le cas des femmes âgées défavorisées. L'intérêt de mieux comprendre ce phénomène, mais également d'apporter des réponses adéquates, entre autres pour prévenir l'itinérance chez ces femmes, est criant, surtout que le vieillissement de la population est désormais une réalité indéniable au Québec, comme c'est d'ailleurs le cas dans bien d'autres pays.

En ce qui a trait aux solutions à mettre en place, les résultats de ce mémoire amènent certaines pistes intéressantes pour l'intervention. D'abord, ce sont des femmes âgées qui sont isolées, sans soutien social ou familial et qui ne sont pas toujours en relation avec une ressource d'aide. Ainsi, les ressources institutionnelles et communautaires peuvent devenir un pilier essentiel dans leur vie pour le maintien décent de leurs conditions de vie, qui ne sont pas à l'abri de se détériorer rapidement en raison de leur santé. Ainsi, il faut prendre conscience de la nécessité de construire avec les personnes concernées un filet de sécurité sociale pour ne plus qu'elles tombent dans les trous. Justement, intervenir et travailler avec des femmes âgées en

situation d'itinérance implique pour les professionnel.les d'être confronté.es et de composer avec des trous de services, ce qui exige créativité, persévérance et dévouement. De même, les problèmes de santé physique peuvent constituer des barrières importantes dans les potentielles solutions à apporter, car ils limitent les déplacements, les choix de logements, les revenus et les emplois potentiels. De plus, tous les récits des femmes ont démontré qu'elles étaient à bout de souffle, épuisées de leur combat pour rester en vie et pour tenter de s'en sortir. Les méthodes d'intervention et les règles entourant les maisons d'hébergement doivent donc s'adapter au rythme des femmes, leur donner le temps de reprendre leurs énergies et leurs moyens pour continuer de combattre : un long parcours, ou alors un événement inattendu et perturbateur, précèdent bien souvent une situation d'itinérance. Le rythme de chacune devient alors une considération éthique à respecter. Justement, le besoin de dignité est énoncé par les femmes rencontrées. Intervenir en mettant la personne au centre de ses interactions, sans jugement, est sans aucun doute à prioriser pour des femmes qui ont été brimées, battues, violées, qui ont fui des conditions de vie difficiles et qui ont cru tout de même en leur être pour vouloir s'offrir une vie à la hauteur de leurs attentes et de leur valeur.

Les exemples de la troisième figure démontrent que les trajectoires migratoires imposent des embûches supplémentaires importantes. Il importe de mieux comprendre les liens entre l'itinérance chez les femmes âgées et les trajectoires migratoires, les difficultés d'intégration et les marges de manœuvre dont elles disposent. En cumulant des conditions individuelles minoritaires, les risques de vivre des oppressions augmentent. Qu'en est-il des femmes âgées autochtones, lesbiennes ou trans, par exemple?

Enfin, l'intersectionnalité amène une lunette qui permet d'élargir la réflexion et qui s'avère pertinente en termes de justice sociale, en avançant qu'il n'existe pas plusieurs formes d'injustice : « La justice est ou n'est pas. L'égalité des femmes est ou n'est pas; l'égalité des femmes n'est pas si certaines femmes ne sont pas égales aux autres femmes et aux autres hommes » (Pagé, 2014, p. 214). Ainsi, par la reconnaissance de cette injustice sociale, l'intersectionnalité met l'accent sur le renversement de certains rapports de pouvoir et sur l'insertion plutôt que l'exclusion de ces groupes opprimés (Pagé, 2014). Créer des structures pour que ces femmes aient une voix, qu'elles soient entendues et reconnues permet non seulement de partir de leur savoir expérientiel pour traduire leurs réalités et rendre compte de

certains privilèges dont d'autres jouissent sans en avoir pour autant conscience, mais cela permet également de renverser certains rapports de pouvoir. Dans un cadre politique, l'intersectionnalité invite à la nécessité de lutter pour un changement social en percevant que l'oppression et les inégalités qui en émergent sont matérielles, mais aussi symboliques (Pagé, 2014).

Ce mémoire vise donc à éclairer notre regard individuel et social sur les diverses réalités de l'itinérance et surtout, de la responsabilité collective de la réduire, de la prévenir et de mettre en place des services adaptés aux besoins. Pour être efficace dans les réponses à l'itinérance des femmes âgées, il s'avère essentiel de le faire avec celles directement concernées, soit les femmes âgées ayant vécu ou vivant une situation d'itinérance, d'origines culturelles, d'identités et d'orientations sexuelles variées, entre autres.

Références

- Bachand, R. (2014). L'intersectionnalité: dominations, exploitations, résistances et émancipation. *Politique et Sociétés*, 33(1), 3-14. doi:10.7202/1025584ar
- Baillargeon, S. (2018). L'injustice apparente des subventions aux maisons d'hébergement pour hommes ou pour femmes. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/525147/l-injustice-apparente-des-subventions-aux-maisons-d-hebergement-pour-hommes-ou-pour-femmes>
- Bélair-Cirino, M. (2018). Deux organismes pour femmes itinérantes crient à l'injustice. *Le Devoir*. Repéré à <https://www.ledevoir.com/societe/522047/itinerance-deux-organismes-pour-femmes-crient-a-l-injustice>
- Bellot, C. (2000). La trajectoire : un outil dans la compréhension de l'itinérance. Dans D. Laberge (dir.), *L'errance urbaine* (p. 101-120). Sainte-Foy, Québec : Éditions MultiMondes.
- Bellot, C. et al. (Côté, P.-B., Fontaine, A., Grenier, S., Hurtubise, R., MacDonald, S.-A., Mensah, M. et Rivard, J.) et les co-chercheuses du comité de reconnaissance (2015-2017). *Rendre visible l'itinérance au féminin*. Montréal, Québec : Université de Montréal.
- Bellot, C. et Rivard, J. (2017). Repenser l'itinérance au féminin dans le cadre d'une recherche participative. *Criminologie*, 50(2), 95-121. doi:10.7202/1041700ar
- Bereni, L., Chauvin, S., Jaunait, A. et Reveillard, A. (2012). *Introduction aux études sur le genre* (2^e éd). Bruxelles, Belgique : De Boeck.

- Bergier, B. (1996). *Les Affranchis : parcours de réinsertion*. Paris, France : Desclée de Brouwer.
- Bernard, N. (2008). Femmes, précarité et mal-logement: un lien fatal à dénouer. *Courrier hebdomadaire du CRISP*, 1970(25), 5-36. doi:10.3917/cris.1970.0005
- Bertaux, D. (1997). *Les récits de vie*. Paris, France : Éditions Nathan.
- Bilge, S. (2009). Théorisations féministes de l'intersectionnalité. *Diogène*, 1(225), 70-88.
doi: 10.3917/dio.225.0070
- Bilge, S. (2015). Le blanchiment de l'intersectionnalité. *Recherches féministes*, 28(2), 9-32.
doi:10.7202/1034173ar
- Bonnefont, A. et Gaudeau, P. (2016). Le triste 2^e anniversaire de la politique en itinérance. Repéré à http://quebec.huffingtonpost.ca/anne-bonnefont/2e-anniversaire-de-la-politique-en-itinerance_b_9331250.html
- Burns, V., Grenier, A., Lavoie, J.-P., Rothwell, D. et Sussman, T. (2012). Les personnes âgées itinérantes—invisibles et exclues. Une analyse de trois stratégies pour contrer l'itinérance. *Frontières*, 25(1), 31-56. doi: 10.7202/1018230ar
- Campeau, P. (2000). La place des facteurs structurels dans la production de l'itinérance. Dans D. Laberge (dir.), *L'errance urbaine* (p. 49-69). Sainte-Foy, Québec : Éditions MultiMondes.
- Caradec, V. (2009). L'expérience sociale du vieillissement. *Idées économiques et sociales*, 157(3), 38-45. doi:10.3917/idee.157.0038

Castel, R. (1994). La dynamique des processus de marginalisation : de la vulnérabilité à la désaffiliation. *Cahiers de recherche sociologique*, (22), 11–27. doi:10.7202/1002206ar

Chantraine, G. (2004). *Par-delà les murs*. Paris, France : Presses Universitaires de France.

Chbat, M., Damant, D. et Flynn, C. (2014). Analyse intersectionnelle de l’oppression de mères racisées en contexte de violence conjugale. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 97-110. doi:10.7202/1029264ar

Cohen, C. I., Ramirez, M., Teresi, J., Gallagher, M. et Sokolovsky, J. (1997). Predictors of becoming redomiciled among older homeless women. *The Gerontologist*, 37(1), 67-74. doi: 10.1093/geront/37.1.67

Collins, P. H. (2016). *La pensée féministe noire: Savoir, conscience et politique de l'empowerment* (traduit par D. Lamoureux). Montréal, Québec : Les Éditions du Remue-Ménage.

Collins, P. H. et Bilge, S. (2016). *Intersectionality*. Cambridge, Royaume-Uni: Polity Press.

Conseil des Montréalaises. (2017). *L'itinérance des femmes à Montréal : voir l'invisible*. Montréal, Québec. Repéré à http://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/CONS_MONTREALAISES_FR/MEDIA/DOCUMENTS/2017_CM_ITIN%C9RANCE%20DES%20FEMMES_IMP.PDF

Conseil du statut de la femme. (2012). *Réflexions sur l'itinérance des femmes en difficulté : un aperçu de la situation*. Québec, Québec : Conseil du statut de la femme. Repéré à <https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/reflexion-sur-litinerance-des-femmes-en-difficulte-un-apercu-de-la-situation.pdf>

- Conseil du statut de la femme. (2016). *Portrait statistique Égalité Femmes-Hommes*. Québec, Québec : Conseil du statut de la femme. Repéré à https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/portrait_national_egalite_2016.pdf
- Conseil du Statut de la Femme. (2017). *Les femmes et la retraite : perspectives pour elles du projet de réforme du Régime de rentes du Québec*. Québec, Québec: Conseil du statut de la femme. Repéré à https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/memoire_reforme_regime_de_retraite.pdf
- Conseil du Statut de la Femme. (2018). *Portrait des Québécoises : Édition 2018*. Québec, Québec: Conseil du statut de la femme. Repéré à https://www.csf.gouv.qc.ca/wp-content/uploads/Portrait_quebecoises.pdf
- Couturier, E.-L. (2018). *Évolution des statistiques sur les retraites*. Montréal, Québec: L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques. Repéré à https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/Note_retraite_2018_WEB.pdf
- Couturier, E.-L. et Tremblay-Pépin, S. (2015). *Les mesures d'austérité et les femmes : analyse des documents budgétaires depuis novembre 2008*. Montréal, Québec : L'institut de recherche et d'informations socio-économiques. Repéré à http://www.austerite.lacsq.org/wp-content/uploads/2014/11/Femmes_et_auste%CC%81rite%CC%81_WEB.pdf
- Corbeil, C. et Marchand, I. (2010). *L'intervention féministe d'hier à aujourd'hui: Portrait d'une pratique sociale diversifiée*. Montréal, Québec: Éditions du Remue-ménage.
- Crane, M. et Warnes, A. M. (2001). Older people and homelessness: Prevalence and causes. *Topics in Geriatric Rehabilitation*, 16(4), 1-14.
Repéré à https://journals.lww.com/topicsingeriatricrehabilitation/Abstract/2001/06000/Older_People_and_Homelessness__Prevalence_and.3.aspx

- Davis-Berman, J. (2011). Older women in the homeless shelter: Personal perspectives and practice ideas. *Journal of women & aging*, 23(4), 360-374. doi:10.1080/08952841.2011.611391
- Debordeaux, D. (1994). Désaffiliation, disqualification, désinsertion. *Recherches et prévisions*, 38(1), 93-100. doi: 10.3406/caf.1994.1668
- De Gaulejac, V. et Léonetti, I. T. (1994). La désinsertion sociale : Déchéance sociale et processus d'insertion. *Recherches et Prévisions*, 38(1), 77-83. doi:10.3406/caf.1994.1665
- De Gaulejac, V. et Léonetti, I. T. (1994b). *La lutte des places*. Paris, France : Desclée de Brouwer.
- Demazière, D. et Dubar, C. (1997). *Analyser les entretiens biographiques : l'exemple de récits d'insertion*. Paris, France : Éditions Nathan.
- Deslaurier, J.-P. et Kérisit, M. (1997). Le devis de recherche qualitative. Dans J. Poupart, J.-P. Deslaurier, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.85-111). Montréal, Québec : Gaëtan Morin Éditeur.
- Dorlin, E. (2012). L'Atlantique féministe. L'intersectionnalité en débat. *Papeles del CEIC*, 2(83), 1-16. Repéré à <http://www.identidadcolectiva.es/pdf/83.pdf>
- Essombé, A. (2014). L'itinérance au féminin: une réalité discrète souvent associée à la violence. *Au-delà de la rue : Réalités et enjeux de l'itinérance au Québec*, 8-10. Repéré à <http://rsiq.org/images/Fichiers/RSIQ%20-final.pdf>

Fédération de ressources d'hébergement pour femmes violentées et en difficulté du Québec. (2008). *Pour une politique d'itinérance tenant compte des multiples visages de l'itinérance au féminin : mémoire présenté dans le cadre de la Commission parlementaire sur le phénomène de l'itinérance au Québec*. Repéré à http://ywcacanada.ca/data/research_docs/00000268.pdf

Flynn, C. (2014). *Projet Dauphine: laisser la parole aux jeunes femmes de la rue et agir ensemble pour lutter contre la violence structurelle par le biais de la recherche-action participative*. (Thèse de doctorat, Université de Montréal, Montréal). Repéré à <https://papyrus.bib.umontreal.ca/xmlui/handle/1866/12010>

Front d'action populaire en réaménagement urbain. (2015). *Femmes, logement et pauvreté*. Repéré à <http://www.frapru.qc.ca/wp-content/uploads/2015/03/Femmes-logement-et-pauvrete.pdf>

Gaetz, S., Barr, C., Friesen, A., Harris, B., Hill, C., Kovacs-Burns, K., ... Marsolais, A. (2012). *Définition canadienne de l'itinérance*. Toronto, Ontario : Publications de l'Observatoire canadien sur l'itinérance. Repéré à <http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/COHhomelessdefinitionFR.pdf>

Gaetz, S. A., Donaldson, J., Richter, T. et Gulliver, T. (2013). *État de l'itinérance au Canada 2013*. Toronto, Ontario: Canadian Homelessness Research Network Press. Repéré à http://homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC2013_FR_0.pdf

Gaetz, S. A., Gulliver, T. et Richter, T. (2014). *L'état de l'itinérance au Canada 2014*. Toronto, Ontario : The Homeless Hub Press. Repéré à <http://homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC2014FR.pdf>

Gaetz, S., Richter, T., Redman, M. et Dej, E. (2016). *The state of homelessness in Canada 2016*. Toronto, Ontario: Canadian Observatory on Homelessness Press. Repéré à http://www.homelesshub.ca/sites/default/files/SOHC16_final_20Oct2016.pdf

- Gagné, J., Poirier, M. et Baret, C. (2014). Itinérance et personnes âgées: revue de littérature et observations d'intervenants du centre-ville de Montréal. *Développement humain, handicap et changement social*, 22(1), 103-118. Repéré à <http://r-libre.teluq.ca/370/>
- Gascon, M-H. et Olazabal, I. (2011). Le logement social pour aînés à Montréal, un enjeu de taille. *Diversité urbaine*, 11(1), 137–142. doi: 10.7202/1007748ar
- Gaudreau, P. (2014). Vieillir dans la rue, une tendance qui s'alourdit. *Au-delà de la rue : Réalités et enjeux de l'itinérance au Québec*, 40-42. Repéré à <http://rsiq.org/images/Fichiers/RSIQ%20-final.pdf>
- Gélineau, L. (2013). *Vieillir dans la rue: mieux comprendre l'itinérance et la très grande précarité des personnes de 55 ans et plus*. Montréal, Québec: Le PAS de la rue. Repéré à http://pasdelarue.org/wp-content/uploads/2014/11/Vieillir_dans_la_rue_Rapport_de_recherche_integral.pdf
- Gélineau, L., Brisseau, N. et Seck, A. (2008). *La spirale de l'itinérance au féminin: Pour une meilleure compréhension des conditions de vie des femmes en situation d'itinérance de la région de Québec: Rapport de la recherche qualitative*. Québec, Québec: Regroupement de l'Aide aux Itinérants et Itinérantes de Québec. Repéré à <http://raiiq.org/raiiq/images/recherches/La%20spirale%20de%20l'itin%C3%A9rance%20au%20f%C3%A9minin.pdf>
- Gélineau, L., Loudahi, M., Bourgeois, F., Brisseau, N., Potin, R. et Zoundi, L. (2006). Le droit à sa place. *Recherches féministes*, 19(2), 125-141. doi: 10.7202/014845ar
- Gouvernement du Canada. (2016). Pension de la Sécurité de vieillesse - Admissibilité. Repéré à <http://www.edsc.gc.ca/fr/rpc/sv/admissibilite.page>

Grenier, A., Barken, R., Sussman, T., Rothwell, D., Bourgeois-Guérin, V. et Lavoie, J.-P. (2016a). A Literature Review of Homelessness and Aging: Suggestions for a Policy and Practice-Relevant Research Agenda. *Canadian Journal on Aging / La Revue Canadienne Du Vieillissement*, 35(01), 28-41. doi:10.1017/S0714980815000616

Grenier, A., Barken, R., Sussman, T., Rothwell, D. et Lavoie, J.-P. (2013). *Literature Review: Aging and Homelessness*. Montréal: Québec. Gilbrea Centre for Studies in Aging.

Repéré à <http://aginghomelessness.com/wp-content/uploads/2012/10/Literature-Review-Aging-and-Homelessness.pdf>

Grenier, A., Sussman, T., Barken, R., Bourgeois-Guérin, V. et Rothwell, D. (2016b).

“Growing Old” in Shelters and “On the Street”: Experiences of Older Homeless People. *Journal of Gerontological Social Work*, 59(6), 458-477. doi:10.1080/01634372.2016.1235067

Grossetti, M. (2006). L'imprévisibilité dans les parcours sociaux. Dans M. Grossetti et C. Bidart (dir.), *Trajectoires sociales et bifurcations* (vol. CXX, p. 5-28). Paris, France : Presses Universitaires France.

Hecht, L. et Coyle, B. (2001). Elderly Homeless: A Comparison of Older and Younger Adult Emergency Shelter Seekers in Bakersfield, California. *American Behavioral Scientist*, 45(1), 66-79. doi: 10.1177/00027640121957024

Institut de la statistique du Québec. (2019a). Indicateurs du marché du travail, résultats selon le niveau de scolarité et le sexe, Québec, Ontario et Canada. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/population-active-chomage/indicateur-marche/emploi_taux.html

- Institut de la statistique du Québec. (2019b). Employés rémunérés au taux du salaire minimum, résultats selon diverses caractéristiques de la main d'oeuvre, de l'emploi et du milieu de travail, Québec. Repéré à http://www.stat.gouv.qc.ca/statistiques/travail-remuneration/remuneration-horaire-hebdomadaire/employe_remunere.html
- Kisor, A. J. et Kendal-Wilson, L. (2002). Older Homeless Women: Reframing the Stereotype of the Bag Lady. *Affilia*, 17(3), 354-370. doi: 10.1177/0886109902173006
- Laberge, D., Morin, D. et Roy, S. (2000). L'itinérance des femmes : les effets convergents de transformations sociales. Dans D. Laberge (dir.), *L'errance urbaine* (p. 83-99). Sainte-Foy, Québec : Éditions MultiMondes.
- Laberge, D., Morin, D., Roy, S. et Rozier, M. (2000b). Capacité d'agir sur sa vie et inflexion des lignes biographiques : le point de vue des femmes itinérantes. *Santé mentale au Québec*, 25(2), 21-39. doi:10.7202/014450ar
- La rue des femmes. (2010). *La différenciation entre l'état d'itinérance féminine et masculine : analyse différenciée selon le genre*. Repéré à <http://laruedesfemmes.org/sites/laruedesfemmes.org/files/ANALYSE%20DIFF%C3%89RENCI%C3%89E%20SELON%20LE%20GENRE.pdf>
- La rue des femmes. (2011). *État de situation : l'itinérance des femmes à Montréal en 2011. Les différents visages de l'itinérance au féminin*. Repéré à <http://laruedesfemmes.org/sites/laruedesfemmes.org/files/L'itin%C3%A9rance%20au%20f%C3%A9minin%2007-06-2011.pdf>
- Le Chaînon. (2017). *Rapport d'activités 2016-2017*. Repéré à http://www.lechainon.org/medias/upload//files/RappAct_LeChainon_20162017.pdf

- Légaré, J. et Boucher, M. P. B. (2012). Qui seront les premiers nés du baby-boom à risque de vulnérabilité financière à la retraite? Une comparaison Québec-Ontario. *La revue canadienne du vieillissement*, 31(02), 149-159. doi: 10.1017/S0714980811000730
- Lewinson, T., Thomas, M. L. et White, S. (2014). Traumatic Transitions: Homeless Women's Narratives of Abuse, Loss, and Fear. *Affilia*, 29(2), 192-205.
doi:10.1177/0886109913516449
- Mathieu, N.-C. (1991). *L'anatomie politique : catégorisation et idéologies du sexe*. Paris, France : Côté femmes.
- Maurin, M. (2017). *Le genre de l'assistance : ethnographie comparative de l'accueil des femmes sans abri* (Thèse de doctorat, Université de Lyon, France). Données de recherche inédites.
- McDonald, L., Dergal, J. et Cleghorn, L. (2007). Living on the margins: Older homeless adults in Toronto. *Journal of Gerontological Social Work*, 49(1-2), 19-46. doi: 10.1300/J083v49n01_02
- McLeod, H. et Walsh, C. A. (2014). Women who become homeless after age 50: Design considerations for homeless shelters. *Canadian Journal of Urban Research*, 23(1), 23-38. doi: 10.1177/2158244015607353
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2008). *L'itinérance au Québec : cadre de référence*. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2008/08-846-01.pdf>
- Ministère de la Santé et des Services sociaux. (2014). *Politique nationale de lutte à l'itinérance : Ensemble pour éviter la rue et en sortir*. Repéré à <http://publications.msss.gouv.qc.ca/msss/fichiers/2013/13-846-03F.pdf>

- Murray, S. (2011). Violence against homeless women: Safety and social policy. *Australian Social Work*, 64(3), 346-360. doi:10.1080/0312407X.2011.552983
- Novac, S. (2006). *Violence familiale et itinérance: analyse documentaire*. Ottawa, Ontario: Agence de la santé publique du Canada. Repéré à <http://rondpointdelitinerance.ca/sites/default/files/ijl1luxfj.pdf>
- Paillé, P. (1996). Qualitative : analyse. Dans A. Mucchielli (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris, France : Armand Colin.
- Paillé, P. (1996b). Recherche qualitative. Dans A. Mucchielli (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris, France : Armand Colin.
- Paillé, P. & Mucchielli, A. (2013). *L'analyse qualitative en sciences humaines et sociales*. Paris, France: Armand Colin.
- Pagé, G. (2014). Sur l'indivisibilité de la justice sociale ou Pourquoi le mouvement féministe québécois ne peut faire l'économie d'une analyse intersectionnelle. *Nouvelles pratiques sociales*, 26(2), 200-217. doi :10.7202/1029271ar
- Paugam, S. (1991). *La disqualification sociale*. Paris, France : Presses universitaires de France.
- Peñafiel, R. (2014). Récits et subjectivations politiques intersectionnelles transversales: L'exemple des actions collectives transgressives en Amérique latine. *Politique et Sociétés*, 33(1), 15-39. doi: 10.7202/1025585ar
- Petersen, M. et Parsell, C. (2015). Homeless for the First Time in Later Life: An Australian Study. *Housing Studies*, 30(3), 368-391. doi: 10.1080/02673037.2014.963522
- Pichon, P. (2007). *Vivre dans la rue: Sociologie des sans domicile fixe*. Saint-Étienne, France: Aux lieux d'être.

- Pires, A. (1997). De quelques enjeux épistémologiques d'une méthodologie générale pour les sciences sociales. Dans J. Poupart, J.-P. Deslaurier, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p. 3-54). Montréal, Québec : Gaëtan Morin Éditeur.
- Poupart, J. (1997). L'entretien de type qualitatif : considérations épistémologiques, théoriques et méthodologiques. Dans J. Poupart, J.-P. Deslaurier, L.-H. Groulx, A. Laperrière, R. Mayer et A. Pires (dir.), *La recherche qualitative : enjeux épistémologiques et méthodologiques* (p.173-209). Montréal, Québec : Gaëtan Morin Éditeur.
- Raybaut, P. (1996). Méthode des récits de vie. Dans A. Mucchielli (dir.), *Dictionnaire des méthodes qualitatives en sciences humaines et sociales*. Paris, France : Armand Colin.
- Réseau Solidarité Itinérance Québec. (2015). *3èmes États Généraux de l'itinérance au Québec*. Montréal, Québec : Réseau Solidarité Itinérance Québec.
- Réseau d'aide aux personnes seules et itinérantes de Montréal (2016). *L'itinérance à Montréal, au-delà des chiffres*. Montréal, Québec : RAPSIM. Repéré à <http://www.rapsim.org/docs/Itin%C3%A9rance%20%C3%A0%20Montr%C3%A9al-version%20pdf.pdf>
- Rheault, M.-E. (2016). *Femmes itinérantes à l'abri de la violence : étude sur les besoins des femmes en situation ou à risque d'itinérance*. Québec : ConcertAction femmes Estrie. Repéré à https://media.wix.com/ugd/5a543a_3181bace1f5b455d821e3b22fc0e907e.pdf
- Roberge, M.-P. (2017). *Salaires inégaux, à qui la faute ?*. Montréal, Québec: L'Institut de recherche et d'informations socio-économiques. Repéré à https://cdn.iris-recherche.qc.ca/uploads/publication/file/E_quite__salariale_WEB_03.pdf
- Roux, J. (2015). L'égalité entre (toutes) les femmes et les hommes. *La revue des droits de l'homme*, (7), 1-25. doi:10.4000/revdh.1116

- Roy, S. (1995). L'itinérance : forme exemplaire d'exclusion sociale? *Lien social et Politiques*, (34), 73–80. doi: 10.7202/005232ar
- Roy, S. et Duchesne, L. (2000). Solitude et isolement : image forte de l'itinérance?. Dans D. Laberge (dir.), *L'errance urbaine* (p. 241-252). Sainte-Foy, Québec : Éditions MultiMondes.
- Roy, S. et Hurtubise, R. (2008). *Mémoire présenté à la commission parlementaire sur l'itinérance : La lutte à l'itinérance. Une responsabilité collective qui nécessite un leadership de l'État*. Repéré à https://www.bibliotheque.assnat.qc.ca/DepotNumerique_v2/AffichageNotice.aspx?idn=32309
- Shantz, L. R. S. (2012). *Negotiating the Margins: Aging, Women and Homelessness in Ottawa* (Thèse de doctorat, Université d'Ottawa, Ottawa). Repéré à https://ruor.uottawa.ca/bitstream/10393/23277/5/Shantz_Laura_2012_thesis.pdf
- Shinn, M. (2007). International Homelessness: Policy, Socio-Cultural, and Individual Perspectives. *Journal of Social Issues*, 63(3), 657-677. doi: 10.1111/j.1540-4560.2007.00529.x
- Simard, M. (2016). *L'itinérance dans les sociétés modernes contemporaines : Repères pour un changement de paradigme*. Trois-Rivières, Québec : Michel Simard.
- Société d'Habitation du Québec. (2012). *Les femmes et le logement : un pas de plus vers l'égalité*. Québec, Québec : Société d'habitation du Québec. Repéré à <http://www.habitation.gouv.qc.ca/fileadmin/internet/publications/0000021513.pdf>
- Sullivan, M. A. (1991). The Homeless Older Woman in Context: Alienation, Cutoff and Reconnection. *Journal of women & aging*, 3(2), 3-24. doi: 10.1300/J074v03n02_02

- Stergiopoulos, V. et Herrmann, N. (2003). Old and homeless: A review and survey of older adults who use shelters in an urban setting. *The Canadian Journal of Psychiatry*, 48(6), 374-380. doi: 10.1177/070674370304800603
- Torchalla, I., Strehlau, V., Li, K. et Krausz, M. (2011). Substance use and predictors of substance dependence in homeless women. *Drug & Alcohol Dependence*, 118(2), 173-179. doi: 10.1016/j.drugalcdep.2011.03.016
- Van Berkum, A. et Oudshoorn, A. (2015). *Best Practice Guideline for Ending Women's and Girl's Homelessness*. Repéré à http://ywcacanada.ca/data/research_docs/00000347.pdf
- Vartanian, T. P. et McNamara, J. M. (2002). Older Women in Poverty: The Impact of Midlife Factors. *Journal of Marriage and the Family*, 64(2), 532-548. Repéré à <http://www.jstor.org/stable/3600123?seq=1> \l "page_scan_tab_contents
- Villechaise-Dupont, A. (2002). La résistance des acteurs en situation précarisée : ressource et défi pour l'intégration. Dans V. Châtel et M.-H. Soulet (dir.), *Faire face et s'en sortir* (p. 93-100). Fribourg, Suisse: Éditions Universitaires.
- Ville de Montréal. (2015). *Je compte Montréal : Dénombrement des personnes en situation d'itinérance à Montréal le 24 mars 2015*. Repéré à https://ville.montreal.qc.ca/pls/portal/docs/PAGE/D_SOCIAL_FR/MEDIA/DOCUMENTS/RAPPORT_DENOMBREMENT_PERSONNES_SITUATION_ITINERANCE.PDF
- Walsh, C. A., Hewson, J., Paul, K., Gulbrandsen, C. et Dooley, D. (2015). Falling Through the Cracks: Exploring the Subsidized Housing Needs of Low-Income Preseniors From the Perspectives of Housing Providers. *SAGE Open*, 5(3), 1-9. doi:10.1177/2158244015607353

Whitzman, C. (2006). At the Intersection of Invisibilities: Canadian women, homelessness and health outside the 'big city'. *Gender, Place & Culture*, 13(4), 383-399.
doi:10.1080/09663690600808502

ANNEXE 1 : CERTIFICAT D'ÉTHIQUE



N° de certificat
CERAS-2015-16-270-P

Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences

CERTIFICAT D'APPROBATION ÉTHIQUE

Le Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences (CÉRAS), selon les procédures en vigueur, en vertu des documents qui lui ont été fournis, a examiné le projet de recherche suivant et conclu qu'il respecte les règles d'éthique énoncées dans la Politique sur la recherche avec des êtres humains de l'Université de Montréal.

Projet	
Titre du projet	Rendre visible, l'itinérance au féminin
Chercheuses requérantes	Céline Bellot , Professeure titulaire, FAS-École de travail social Sue-Ann MacDonald , Professeure adjointe, FAS-École de travail social Philippe-Benoit Côté (Université du Québec à Montréal) , Professeur, Faculté des sciences humaines - Département de sexologie Maria Mengéh Mensah (Université du Québec à Montréal) , Professeure, Faculté des sciences humaines - École de travail social
Autres collaborateurs:	Annie Fontaine (Université Laval), Stéphane Grenier (Université du Québec en Abitibi-Témiscaming), Roch Hurtubise (Université de Sherbrooke)
Financement	
Organisme	FQRSC
Programme	Action concertée
Titre de l'octroi si différent	
Numéro d'octroi	2016-FI-196118
Chercheur principal	
No de compte	

MODALITÉS D'APPLICATION

Tout changement anticipé au protocole de recherche doit être communiqué au CÉRAS qui en évaluera l'impact au chapitre de l'éthique.

Toute interruption prématurée du projet ou tout incident grave doit être immédiatement signalé au CÉRAS.

Selon les règles universitaires en vigueur, un suivi annuel est minimalement exigé pour maintenir la validité de la présente approbation éthique, et ce, jusqu'à la fin du projet. Le questionnaire de suivi est disponible sur la page web du CÉRAS.

Martin Arguin, ~~Président~~
Comité d'éthique de la recherche en arts
et en sciences
Université de Montréal

30 mars 2016
Date de délivrance

31 mars 2021
Date de fin de Validité

adresse postale
C.P. 6128, succ. Centre-ville
Montréal QC H3C 3J7

adresse civique
Pavillon Lionel-Groulx
3150, rue Jean-Brillant
Local C-9104
Montréal QC H3T 1N8

Téléphone : 514-343-7338
ceras@umontreal.ca
www.ceras.umontreal.ca

ANNEXE 2 : FORMULAIRE DE CONSENTEMENT

FORMULAIRE D'INFORMATION ET DE CONSENTEMENT

« Rendre visible l'itinérance au féminin »

Qui dirige ce projet?

Céline Bellot, professeure à l'école de travail social de l'Université de Montréal et son équipe ont obtenu du FQRSC, une subvention de recherche visant à documenter les trajectoires de femmes en situation d'itinérance, leurs besoins et les pratiques d'intervention à leur endroit. La personne qui réalise l'entrevue avec vous, est une personne embauchée dans le cadre du projet. Elle a reçu une formation pour réaliser ces entrevues. Elle a aussi à sa disposition, un bottin de ressources en itinérance, si vous ressentez le besoin d'avoir une référence et elle peut vous accompagner dans une ressource si vous le souhaitez.

Décrivez-moi ce projet

Ce projet a pour but de mieux comprendre les parcours vers l'itinérance, les besoins des femmes et de proposer des améliorations des services et des interventions offerts. Pour ce faire, nous rencontrerons des femmes en situation d'itinérance dans 8 régions du Québec et des intervenants

Si je participe, qu'est-ce que j'aurai à faire?

Vous aurez à participer à une entrevue d'une durée de deux heures, qui visera à comprendre votre parcours de vie, votre situation, vos besoins et votre perception des services que vous utilisez.

Y a-t-il des risques ou des avantages à participer à cette recherche?

Il n'y a aucun risque à répondre à cette entrevue. Cependant, si vous évoquez une situation dans laquelle la sécurité ou le développement d'enfant pourrait être compromis, ou si vous évoquez une situation qui pourrait vous mettre en danger ou mettre quelqu'un en danger de manière imminente, nous devons signaler cette situation aux autorités compétentes en raison de nos obligations professionnelles.

Vous recevrez 30 dollars pour vous dédommager de votre participation. En outre, votre participation permettra aussi de mieux comprendre la réalité de l'itinérance au féminin et soutenir l'amélioration des interventions.

Que ferez-vous avec mes réponses?

Votre entrevue sera analysée comme celles des autres femmes rencontrées afin de dresser un portrait des parcours vers l'itinérance, des besoins des femmes, des difficultés rencontrées et des pistes de solution et d'intervention à mettre en place.

Est-ce que mes données personnelles seront protégées?

Oui! Aucune information permettant de vous identifier d'une façon ou d'une autre ne sera publiée. De plus, les renseignements recueillis seront conservés de manière confidentielle. Les enregistrements et les transcriptions seront gardés dans un bureau fermé et seule l'équipe de recherche y aura accès. Au début de l'entrevue, on vous demandera de choisir un prénom fictif qui sera utilisé pour vous identifier dans la recherche. Les enregistrements et toute information permettant de vous identifier seront détruits 7 ans après la fin de mon projet.

Les résultats généraux de la recherche pourraient être utilisés dans des publications ou des communications, mais toujours de façon anonyme, c'est-à-dire sans jamais nommer ou identifier les participants.

Est-ce que je suis obligé de répondre à toutes les questions et d'aller jusqu'au bout?

Non! Vous pouvez décider de ne pas répondre à une ou plusieurs questions. Vous pouvez aussi à tout moment décider que vous ne voulez plus participer à l'entrevue et que vous abandonnez le projet. Dans ce cas, vous pourrez même me demander de ne pas utiliser vos réponses pour la recherche et de les détruire. Cependant, une fois que le processus de publication des données sera mis en route, nous ne pourrons détruire les analyses et les résultats portant sur votre entrevue, mais aucune information permettant de vous identifier ne sera publiée.

À qui puis-je parler si j'ai des questions durant l'étude?

Pour toute question, vous pouvez contacter la chercheuse principale au numéro suivant 514-343-7223 ou à l'adresse suivante celine.bellot@umontreal.ca. Plusieurs ressources sont à votre disposition.

Ce projet a été approuvé par le Comité d'éthique de la recherche en arts et en sciences de l'Université de Montréal. Pour toute préoccupation sur vos droits ou sur les responsabilités des chercheurs concernant votre participation à ce projet, vous pouvez contacter le comité par téléphone au 514 343-7338 ou par courriel l'adresse ceras@umontreal.ca ou encore consulter le site Web : <http://recherche.umontreal.ca/participants>.

Si vous avez des plaintes concernant votre participation à cette recherche, vous pouvez communiquer avec l'ombudsman (c'est un « protecteur des citoyens ») de l'Université de Montréal, au numéro de téléphone 514-343-2100 ou à l'adresse courriel ombudsman@umontreal.ca (**l'ombudsman accepte les appels à frais virés**).

Comment puis-je donner mon accord pour participer à l'étude ?

En signant ce formulaire de consentement et en me le remettant. Nous vous laisserons une copie du formulaire que vous pourrez conserver afin de vous y référer au besoin.

CONSENTEMENT

Déclaration du participant

- Je comprends que je peux prendre mon temps pour réfléchir avant de donner mon accord ou non à ma participation.
- Je peux poser des questions à l'équipe de recherche et exiger des réponses satisfaisantes.
- Je comprends qu'en participant à ce projet de recherche, je ne renonce à aucun de mes droits ni ne dégage les chercheurs de leurs responsabilités.
- J'ai pris connaissance du présent formulaire d'information et de consentement et j'accepte de participer au projet de recherche.

Je consens à ce que l'entrevue soit enregistrée : Oui Non

Signature du participant : _____

Date : _____

Nom : _____

Prénom : _____

Engagement du chercheur

J'ai expliqué les conditions de participation au projet de recherche au participant. J'ai répondu au meilleur de ma connaissance aux questions posées et je me suis assuré de la compréhension du participant. Je m'engage, avec l'équipe de recherche, à respecter ce qui a été convenu au présent formulaire d'information et de consentement.

Signature de la chercheuse : _____ Date :

Nom : _____ Prénom :

ANNEXE 3 : GRILLE D'ENTREVUE

Grille d'entrevue récits de vie Femmes en situation d'itinérance

Rappel objectif de l'entrevue : comprendre la trajectoire de la personne qui a mené à sa situation d'itinérance

Consigne direction de l'entrevue : laisser le plus possible la personne évoquer son cheminement, pour saisir comment elle évoque sa situation de manière spontanée et comment elle structure son récit de vie.

Passation du formulaire de consentement et explication de l'entrevue :

- Rappel sur anonymat et confidentialité
- Rappel droit de retrait (arrêt entrevue)
- Rappel enregistrement (raisons)
- Rappel dédommagement
- Rappel entrevue libre, peu de questions, l'idée est de comprendre sa trajectoire

Consigne de départ : J'aimerais ça que tu m'expliques comment tu vis actuellement ? (utiliser vous ou tu en fonction de ce que vous estimez le plus susceptible de créer un climat de confiance)

Thèmes à aborder :

- 1) La question du logement : expériences, stabilité-instabilité, durée, vie dans ces différents logements
- 2) Le cas échéant, la vie dans la rue : quand, comment, durée et perception.
- 3) La question utilisation des ressources : lesquelles, quand, comment, pourquoi, perception
- 4) La question des relations intimes et familiales : qui, enfant ou non, comment, liens , contact, expériences, perception
- 5) La question de la santé physique et mentale : problèmes ?, traitement ? lien avec le réseau santé et services sociaux, effets et conséquence
- 6) La question du travail : quand, lesquels, perception
- 7) La question des contacts avec la justice : quand, lesquels, motifs, effets, perception
- 8) La question des relations interpersonnelles : violence ? trauma ? utilisation des services ? effets et conséquences ?
- 9) La question du futur : projets ? enjeux ? défis ?

ANNEXE 4 : AFFICHE DE RECRUTEMENT

Recrutement des femmes en situation d'itinérance pour les récits de vie

AFFICHE DÉPOSÉE DANS LES DIFFÉRENTES RESSOURCES
COMMUNAUTAIRES + ANNONCE DANS JOURNAUX DE RUE LE CAS ÉCHÉANT
(Montréal, Québec, Trois-Rivières)

Vous avez déjà connu la rue
Vous vivez une situation d'instabilité résidentielle
Vous êtes à risque de perdre votre logement
Votre histoire nous intéresse....

Dans le cadre d'une recherche sur l'itinérance au féminin, nous sommes à la recherche de femmes ayant vécu cette situation, pour faire des entrevues en vue de mieux comprendre leur trajectoire de vie.

Vous souhaitez participer. Il s'agit d'une entrevue d'environ deux heures, réalisées là où vous le souhaitez. Cette entrevue sera enregistrée, mais vos propos seront tenus confidentiels et votre anonymat est garanti. Un dédommagement est prévu pour la participation.

Si vous êtes intéressé, veuillez communiquer avec C.Bellot, au 514-343-7223
ou celine.bellot@umontreal.ca + nom de l'auxiliaire de recherche et coordonnées
(Commentaire, le nom de la personne à contacter sera modifié dans les différentes régions, en fonction du nom du responsable (co-chercheur) de l'étude de cas de cette région et du nom de l'auxiliaire de recherche et coordonnées de l'étude de cas)

ANNEXE 5 : EXEMPLE SIMPLIFIÉ D'ANALYSE BASÉ SUR LA TRAJECTOIRE DE LOUISE

